Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4 2608 Courtelary 032 944 18 18 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications Sport, utile et paroisses: lundi soir Rédac. et annonces: mercredi 9 h Officiel: mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces sur demande ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame





Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

TRAMELAN

Des parcours de vie inédits et émouvants

Une exposition inédite proposée par l'association de la Rencontre Photographique. Par groupe de 3 personnes, elle met en dialogue des gens qui ne se connaissent pas à priori. Ils vont illustrer par le texte et l'image un parcours de vie souvent singulier: celui d'un migrant, d'une agricultrice, d'un musicien, d'un directeur d'EMS...

Toutes les informations en page 19

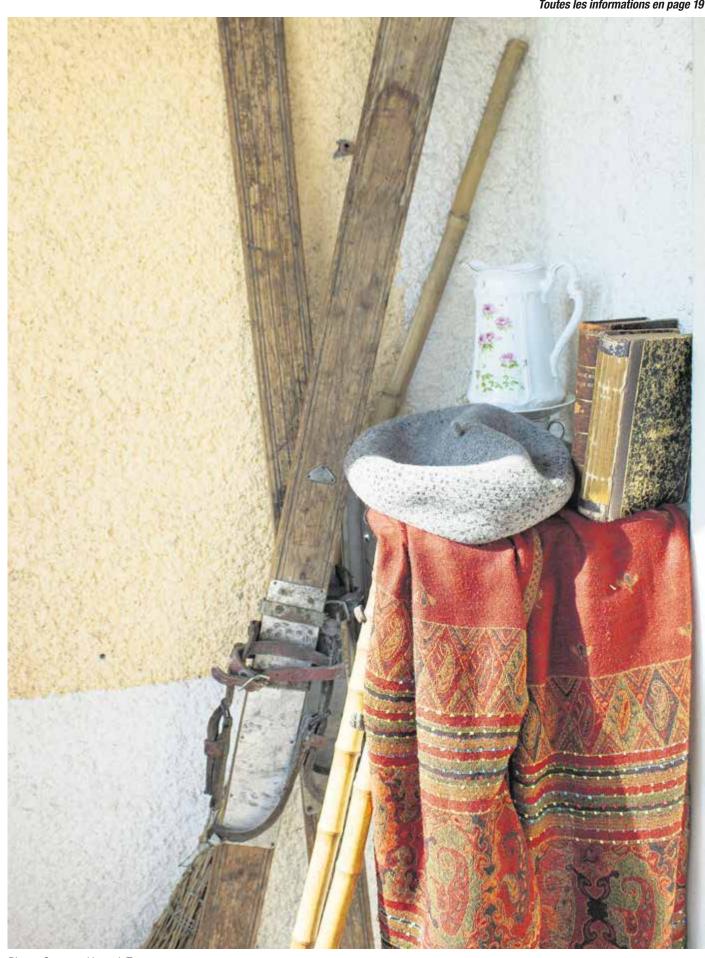


Photo: Suzanne Ummel. Tavannes

SOMMAIRE

Journalistes en herbe récompensés Une classe de Péry-La Heutte reçoit un prix

Lutte contre les plantes néophytes

... pour la biodiversité à Sonceboz

Les vieilles machines seront de sortie Des centaines de tracteurs attendus à Villeret

Ils ont fêté leurs noces de platine

Evénement exceptionnel à Tramelan

Envie d'une salade César? Réalisez notre recette simple et délicieuse

Intérêt à rejoindre le Parc Chasseral

... pour six nouvelles communes

Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!

Jeunes athlètes en forme

Beau début de saison pour la FSG Saint-Imier

Réclame



Journées caves ouvertes!

Vendredi 10 juin 2022 de 17h à 21h

Samedi 11 juin 2022 de 11h à 19h

Venez déguster nos coups de coeur et de nombreuses découvertes!

avec la présence du représentant du groupement:

Vignerons & Patrimoine 12 domaines de 6 régions de France

Espace Chiesa Rue Dr-Schwab 6 St-Imier (entrée rue du Puits) Tél. 032 941 23 55 info@chiesavins.ch

Immobilier



Au centre de Corgémont, appartements généreux et modernes de 2½ et 3½ pièces sont disponibles!

Ce paquet sans-souci permet une vie autonome et indépendante, avec ou sans voiture, en particulier si la maison familiale est devenue trop grande ou la situation de vie a changé!

Informations et visite:

PGIMMOSERVICESA

Rue Renfer 5, 2504 Bienne Téléphone 032 322 11 88

info@pg-immoservice.ch www.pg-immoservice.ch

Rue Francillon 29 - 2610 St-Imier 032 941 35 35 www.espacenoir.ch - info@espacenoir.ch

EN CONCERT

Octante-et-Onze

Samedi 4 iuin 2022 à 20 h (prix libre)

Informations: voir communiqué

Plagne Au Vieux Grenier

Vide-greniers / Brocante

Samedi 11 juin de 9h à 15h

30 exposants

079 673 29 29 079 124 72 95



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h: Des jeux de société De la gymnastique douce Des activités à l'extérieur

Concert et spectacle Du repos

Des repas de qualité

Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

PERDU

Au centre de Saint-Imier

1 montre RADO DYASTAR

Si vous l'avez trouvée, la rapporter contre récompense

> Samuel Lehmann Rue Agassiz 1 CH-2610 Saint-Imier Tél. 032 941 15 42





Samedi 4 juin 2022 De 7h à 17h

Nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration de votre nouvelle épicerie Verre de bienvenue offert!



Le Dépanneur Sonvi Sàrl, Rue Ferdinand-Gonseth 2a, 2615 Sonvilier. 032 941 52 02

Emplois

etc.

UNE

imprimerie.ch

ac@bechtel

bechtel sa

ANNONCE: UNE

ADRESSE



MISE AU CONCOURS

Afin de compléter son équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours

collaborateur(trice) administratif(ve) à 80%

pour ses services urbanisme + mobilité et bâtiments + infrastructures sportives.

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1er septembre 2022 ou date à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Collaborateur(trice) administratif(ve) », jusqu'au 17 juin 2022 au plus tard.



Conducteur de travaux / Chef de chantier H/F

Vos défis:

- ▶ Assurer l'organisation, la conduite et le contrôle des travaux en maîtrisant les aspects techniques, financiers et administratifs.
- ▶ Assurer la mise en place et le respect des procédés Qualité, Sécurité et Environnement.
- ▶ Etablir les métrés des travaux en cours, jusqu'à la facturation finale.
- ▶ Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les directions de travaux.

Vos compétences: ▶ Vous justifiez d'une expérience confirmée dans la

- conduite de chantiers en Suisse d'au moins 5 ans
- ▶ Vous êtes idéalement titulaire d'une formation reconnue de conducteur de travaux.
- ► Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, vous êtes proactif, autonome, organisé et savez motiver vos équipes. ▶ Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- ▶ Vous maîtrisez les outils informatiques usuels ainsi que
- Baubit PRO ▶ Vous maîtrisez le français et vous réussirez à vous
- débrouiller en allemand.

Vos perspectives: Evoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille

confidentielle.

humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme. Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d'intérêt.

Lieu de travail: Moutier Taux d'occupation: 100% Entrée en fonction: à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes prêt à relever un nouveau défi, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV. certificats de travail, diplômes, etc..) à l'adresse suivante : F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz

ou par e-mail: info@fhaenzisa.ch Votre dossier de candidature sera traité de manière

Nous ne répondrons qu'aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.

Numéro national

0842 80 40 20

AIDE ET SOINS

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): SASDOVAL. 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch





R/VILLERET/ST-IMIER 7 ÉTAPES ES CHAUSSU CONSEILLÉ DIFFICILE D'ACCÈS POUR LES POUSSETTES

REGLEMENT 1.LES DÉPARTS SERONT DONNÉS

2.LES DÉPARTS SE FERONT À INTERVALLE DE 20 MINUTES 3.L'HEURE DE DÉPART QUE NOUS VOUS AVONS COMMUNIQUÉE DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE

RESPECTÉE

PAR TOUS LES TEMPS 5.LE PAIEMENT FAIT OFFICE D'INSCRIPTION DÉFINITIVE 6.EN CAS DE NON PARTICIPATION, LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTE ACQUIS À

4.LA BALADE GOURMANDE A LIEU

7.LES ORGANISATEURS SONT
COUVERTS PAR UNE ASSURANCE RC. ILS DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT, DÉFAILLANCE DES POLIVANT INTERVENIR DURANT LA MANIFESTATION

GOURMANDE

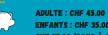
ANIMATIONS CHASSE AU TRÉSOR POUR LES MINIS UN PEU D'HISTOIRE **POUR LES GRANDS**

MENU

1. PETIT DÉJEUNER 2. APÉRO 3. SOUPE 4. DÎNER 5.FROMAGE

6.COUP DU MILIEU 7.DESSERT

INSCRIPTIONS BALADEGOURMANDE2610@GMAIL.COM



ENFANTS: CHF 35.00 (15 ANS À 10 ANS) CHF 22.00 (9ANS À 6 ANS) GRATUIT 5 ANS ET MOINS

DÉLAI D'INSCRIPTION: 10.08.2022 VERSEMENT À L'AVANCE, LE VERSEMENT FAIT OFFICE D'INSCRIPTION DÉFINITIVE.
IBAN: CH98 0079 0016 6037 9509 2



votre annonce aurait été lue

Tu cherches un apprentissage

tu aimes la création et tu es rigoureux(se)...

Alors, envoie-nous ton dossier de candidature!

pour le mois d'août 2022,

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

 $info@\,bechtel-imprimerie.ch,\,www.bechtel-imprimerie.ch\\$



Une bonne surprise réservée par les recettes fiscales

Le compte global 2021 boucle positivement, la crise sanitaire n'ayant pas exercé les effets négatifs craints, tandis que les charges étaient surveillées de très près



L'administrateur des finances est satisfait de pouvoir clore son engagement sous un ciel financier fort bleu, mais n'en prévient pas moins de la dégradation à venir

trateur des finances sortant, termine son mandat sur une note éminemment positive. Les comptes 2021, qu'il présentera en détail à l'assemblée municipale du 20 juin prochain, bouclent en effet positivement.

Une amélioration d'environ 755000 francs

Le compte global, donc celui qui intègre les financements spéciaux et les comptes autofinancés, doit être approuvé par le Législatif. Or les ayants droit ont de quoi se réjouir: au lieu de l'excédent de charges budgété à quelque 550000 francs, le compte global présente un

ORVIN

Ouverture de

la Maison Robert

La Maison Robert à Jorat ouvrira

à nouveau ses portes aux visiteurs

le dimanche 5 juin de 10 h à 17 h

et, exceptionnellement le lundi de

Pentecôte 6 juin, également de 10 h

chaque premier dimanche du mois. I jcl

Gaëtan Hirschi, l'adminis- excédent de recettes de l'ordre de 200000 francs. Excédent qui a été porté en amortissement supplémentaire, ainsi que l'exige la loi cantonale.

L'amélioration enregistrée atteint donc trois quarts de million de francs, sur un roulement de 9 millions de francs quasi exactement (8,8 millions au budget, 8,9 millions aux comptes 2020). Elle est due en grande partie aux recettes fiscales: «Comme toutes les collectivités, nous avions fait preuve d'une grande prudence dans l'établissement du budget, en craignant de sérieuses retombées liées à la crise sanitaire. Or cela ne s'est pas produit, pas encore du moins», précise Gaëtan Hirschi.

Recettes maintenues

Budgétées à 2,65 millions de francs (2,93 millions aux comptes 2020), en prévoyant donc une diminution due aux effets économiques de la crise, les recettes fiscales sur le revenu des personnes physiques se sont finalement élevées à 2,95 millions de francs, soit une amélioration de quelque 300000 francs.

Atteignant 2,13 millions de francs alors qu'il était budgété à 1,85 million (2,2 millions aux comptes 2020), l'impôt sur le bénéfice des personnes morales présente à peu près la même embellie.

En termes de taxes immobilières et d'impôts spéciaux, deux postes particulièrement imprévisibles se sont encore ajoutées des recettes supplémentaires de quelque 85 000 francs au total.

«Du point de vue fiscal, 2021 peut être qualifiée de bonne année, tout à fait dans la lignée de 2020», commente Gaëtan Hirschi.

Sous contrôle

Le respect strict des charges budgétées contribue évidemment aussi à ce bon résultat.

Car si les charges de personnel sont supérieures de quelque 45000 francs aux montants budgétés, l'administrateur des finances souligne qu'il faut y voir avant tout un retour à la normale en termes d'activités assumées par les autorités municipales et le service de défense, ceci après le calme forcé dû à la pandémie.

Et Gaëtan Hirschi de mettre en exergue un excellent indicateur de la tenue stricte des dépenses: le total budgété, pour les salaires bruts de l'administration, a été tenu à quelques centaines de francs près!

Les charges salariales de l'Ecole à journée continue se révèlent en revanche légèrement supérieures au budget, ce qui s'explique aisément par l'ouverture de nouveaux modules, laquelle a nécessité une augmentation du taux d'occupation.

Les charges sociales, elles aussi, demeurent très proches des montants budgétés.

Développement durable

La position «biens, services et autres charges d'exploitation» présente quelque 130000 francs de dépenses supplémentaires, à la fois par rapport au budget et en comparaison des comptes 2020. Voilà qui reflète parfaitement la position générale adoptée désormais par le Conseil municipal et correspondant aux principes de base du développement durable: investir dans des infrastructures et autres installations, afin de prolonger leur durée de vie.

Cette vigilance permet à la fois de gagner des années avant le remplacement des biens concernés et d'économiser passablement d'énergie

Le revers de la médaille...

Avec quelque 398 000 francs au total, le montant que nous avons dû verser à la péréquation financière est supérieur de près de 60 000 francs aux prévisions budgétaires. Une hausse évidemment induite par le bon exercice 2020, dont les résultats ne pouvaient être pris en compte à l'établissement du budget.

A signaler que l'endettement communal a légèrement augmenté, l'an dernier, mais qu'il ne pèse pas du tout sur les comptes. Cette hausse est due au prêt consenti pour la société du Chauffage à distance local, ainsi qu'à un autre prêt accordé à une commune de la région, dans le cadre de la normale entraide entre collectivités.

Eu égard à notre capacité d'endettement et à l'intérêt négatif dont nous bénéficions, ces prêts sont en fait utiles à

notre commune aussi. Car il va de soi que d'éventuels intérêts seront refacturés intégralement aux bénéficiaires des prêts.

Tous positifs

Les trois comptes autofinancés ont bouclé 2021 sur des excédents de recettes: près de 135000 francs pour l'alimentation en eau potable, 12000 francs pour le traitement des eaux usées et environ 52000 francs pour la gestion des déchets. Les financements spéciaux ad hoc ont été augmentés d'autant, qui atteignent respectivement et environ 831 000 francs, 875 000 francs et 204000 francs.

La fortune de la commune, FS compris, atteint donc aujourd'hui quelque 7,7 millions de francs.

Prévenir vaut mieux

Cette fortune relativement confortable permet d'appréhender l'avenir sans trop d'inquiétudes. Car Gaëtan Hirschi ne la cache pas, les perspectives ne sont pas vraiment bonnes. Les prochains exercices, celui de 2022 compris, promettent en effet de sensibles hausses de charges, une baisse de certaines rentrées fiscales et des résultats donc très probablement négatifs. | cm

Des investissements importants, pour des améliorations durables



Les investissements consentis sur la place du Lion d'or apportent des améliorations esthétiques autant que techniques

En 2021, la commune a investi pas moins de 1,88 million de francs. Un total important, par rapport aux quelque 850 000 francs la rénovation de l'ancien/nouveau 2020, mais dont les principaux

postes induisent une revalorisation durable du patrimoine immobilier communal. On citera en particulier qui apparaissaient aux comptes collège, lequel abrite aujourd'hui les petites classes, ainsi que les

travaux conséquents effectués sur des portions de routes complètement remises à neuf, conduites en sous-sol comprises.

Ne manquons pas d'ajouter la place du Lion d'Or, dont la richesse technique se double aujourd'hui d'une valeur esthétique dont la localité entière profite.

L'installation de conteneurs semi-enterrés, pour sa part, apporte un confort indéniable aux habitants qui ne sont plus soumis à une récolte hebdomadaire de leurs ordures ménagères.

Par ailleurs, s'ils ne se concrétisent pas de manière visible, les achats de matériel informatique ne sont pas moins nécessaires et durables, en termes d'efficacité et de sécurité de l'appareil administratif local.

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Ancien poids public d'Orvin: recherche de documents

à 17 h. Voie d'accès avec voiture via Bienne. La Neuveville, Lam-

boing ou sentier de promenade affiché depuis l'arrêt de bus Les

Roches à Orvin. La maison et le jardin sont ouverts au public

La Municipalité lance un du réaménagement de la appel à la population d'Orvin - et d'ailleurs - qui serait en possession de documents, photos, archives, etc. représentant l'ancien poids public d'Orvin en activité.

Ceci afin de documenter ses archives dans le cadre Petite Place.

Toute personne possédant de tels documents peut venir les présenter au guichet de l'Administration communale qui en fera une bonne copie. Par avance merci. | cm

Délégations municipales

Délai rédactionnel MERCREDI 9H

Patrik Devaux assistera le samedi 11 juin, à Tramelan, à un colloque organisé par Patrimoine Jura bernois;

Patrik Devaux représen-

tera la Municipalité d'Orvin à l'assemblée générale de l'Association Jura Bernois. Bienne Jb.B, le 22 juin prochain à La Neuveville. | cm

ORVIN

Une première réussie



La manifestation se tenait dans la halle de gymnastique d'Orvin,

Jamais les brocantes et vide-greniers n'ont eu autant le vent en poupe en ce début d'année. A l'heure de la consommation plus responsable, on souhaite donner une seconde vie aux objets, faire des rencontres et des économies. Et comme le vintage revient au grand galop, la commission du tourisme d'Orvin organisait sa 1re brocante et vide-greniers de printemps samedi dernier avec une vingtaine de stands occupant la halle de gymnastique. Le vinyle redevenu tendance v avait sa place, comme le suggérait un visiteur, il n'y a rien de tel que le plaisir de le déposer sur la platine et de s'asseoir pour l'écouter pour la énième fois, écouter des vinyles n'est toujours pas passé de style après tant d'années. Le résultat de cette première édition a donné satisfaction aux organisateurs comme aux exposants à l'instar du petit coin réservé aux brocanteurs en herbe. | jcl

Réclame



A vendre voiture occasion

Renault GrandTour 1.2 Energy TCE 120 EDC 5 places

1^{re} immatriculation 2018

Automatique séquentielle, Bose woofer sous le coffre, écran tactile, vitres teintées arrière, et toutes tatouées avec le No de série. Prise USB, GPS, DAB+, commande vocale, 43 000 km. Roues et pneus d'hiver offerts.

Fr. 14'000.-

079 426 43 24 | 032 941 15 25

paroisses réformées de l'erguël



Dimanche 3 juillet, 10 h 30, aux Prés-de-Cortébert

Culte à la montagne

Accompagnement musical: Marc Tschanz Apéro offert à l'issue du culte

Possibilité de manger au Restaurant La Cuisinière Au menu: jambon avec röstis ou frites ou alternative végétarienne

Prix du repas: 27 fr., entrée incluse, boissons non incluses

Inscriptions pour le repas jusqu'au 15 juin midi auprès de David Kneubühler au 079 823 75 84 ou david.kneubuehler@referguel.ch



Paroisse Réformée de Courtelary et Cormoret

FÊTE DE LA PAROISSE

Culte à la montagne

Dimanche 26 juin à 10 h,

la paroisse vous invite à assister au culte, qui se déroulera à la bergerie de la bourgeoisie de Courtelary, montagne du droit. Le chemin sera balisé et un service de taxi sera organisé.

Le repas de midi, grillades, ainsi que les boissons sans alcool vous seront offerts.

Inscription obligatoire pour des raisons d'organisation auprès de Philippe Hauri Tél. 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch Lundi 20 juin 2022, à 12h, dernier délai!



Nous produisons tous genres d'imprimés.

_bechtel sa



Favorisez nos annonceurs



Cabane des pêcheurs à Frinvillier

Samedi 11 juin dès 16 h Dimanche 12 juin dès 11 h

Friture de sandres - Grillades

Se recommande Société des pêcheurs La Suze Bienne et environs



Tir en Campagne 2022 **Tramelan**



Ve 10.06.2022, 18h00 - 20h00 Sa 11.06.2022, 14h00 - 17h30 Di 12.06.2022, 08h00 - 12h00

Découverte du tir pour tous dès 15 ans, même si vous n'avez jamais tiré Armes en prêt disponibles

Gratuit

Cantine ouverte

Plus d'informations sur notre site internet: www.tctramelan.com

FÊTE DU VILLAGE



CORMORET 9 / 10 / 11 juin 2022

Jeudi 9 juin

19h Théâtre scolaire Covicou représentations de 3 classes

Vendredi 10 juin

19h30 Elèves Covicou Chants, flûtes, musique

20h45 Chorale 1001 Notes

21h45 Boppin' Sausage Rockabilly

Samedi 11 juin

10h-12h Bourse aux jouets **Animations enfants** 10h-18h

et massages express adultes

La Bulle Nomade

11h -12h Fanfare Courtelary/Villeret

Escalade de caisses 13h -18h

HC La Suze

13h-18h Rallye des familles

Crèche Brin d'Eveil

13h30-17h Tournoi de volley

VBC La Suze

14h / 17h Démo Cynologie

Saint-Imier et environs

19h15 Ecole de Schwytzoise

de Reconvilier

21h30 **Crazy Vecchios**

Rock

Vendredi et samedi : château gonflable

Bars, guinguettes et restauration

Se recommandent : amacc, Jodleurs Echo de la Doux, Pêcheurs Authentiques Carpistes, SOABCC, VBC La Suze, Tir Armes Réunies, CormoAtlas, Cynologie Saint-Imier et environs, Café L'Annexe, HC la Suze, Crèche Brin d'Eveil, Syndicat scolaire COVICOU, EJC Au Carrousel, la Bulle Nomade











Dans l'objectif des petits loups: une actualité qui cartonne

de la Semaine des médias à l'école, laquelle est organisée sous l'égide de la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin). un Concours de Unes est proposé aux écoles. L'objectif : créer de toutes pièces une première page de journal, avec du contenu puisé dans le fil des grandes agences ou basé sur l'actualité proche des élèves.

Traditionnellement, la classe 1H et 2H de Carole Diaz, à Péry-La Heutte, prend part chaque deux ans à cette sympathique compétition. Et traditionnellement aussi, ces jeunes écoliers y abordent des événements qui les touchent directe-

Des événements marquants

Lors de la semaine des médias 2021, donc en automne mis l'accent sur l'image», pré-

Chaque année dans le cadre de l'année dernière, cette classe a donc préparé une première page du journal intitulé Les p'tits loups de la classe rouge (voir ci-contre), où elle a réuni les informations qui lui semblaient les plus pertinentes.

> Bien entendu, l'emménagement dans le nouvel/ancien collège arrive en tête des événements marquants, pour cette classe qui a investi, en août 2021, des locaux flambant

> Les écoliers se sont donc attachés prioritairement à ce nouveau toit, à certaines de ses spécificités, ascenseur, jardin potager et Cie.

> L'histoire d'un chat, qui a fait des farces à leur maîtresse, n'a pas manqué non plus de marquer ces jeunes esprits, tout heureux de l'illustrer.

«Cette année, nous avons





Cabane à livres

Des livres pour tous. Les titres page 5.



En pet

Du recyclage pour décorer la barrière.

Météo

Il y a toujours du soleil dans notre école.



Les p'tits loups

de la classe rouge

Date de parution du journal au mois de décembre et distribué à tous les habitants de Péry- La Heutte



Jardin potager On attend le printemps

Les enfants de toute l'école pourront se transformer en jardinier et planter des fleurs.

Fenêtre de l'avent

Les élèves au travail

Le mois de décembre approche Le 1er décembre tout le monde est invité à admirer la première fenêtre à l'école en buvant du the et en écoutant les chants

Environnement

Balade à Ruegge

En allant en forêt, nous avons

Halle de gym Un nouveau sol

la salle de gym avec beaucoup de lignes dessinées par terre. Des photos en page 9.

L'école a déménagé



Durant les vacances d'été, les classes de La Heutte ont déménage à Péry dans un bâtiment entièrement rénové Au rez de chaussée, il y a la classe de Magalie, au deuxième étage, la classe bleue et tout en haut la Nous, la classe rouge, nous sommes au premier étage. Une grande fête d'inauguration a eu lieu au mois Plus de photos en page 2.

Source photo: Fiona-Stella-Noah-Francesca

Des tables et des bancs de la Vigier

climent a fabriqué des tables pour l'école. Elles ont été déménagées de La Heutre à Péry avec une grue. Plus de renseignements sur l'entreprise en page 12



Niyo-Rodrigo Matted Ryan

Un nouvel ascenseur

scenseur a été alouté. Les ascenseur ii ete ajoute. Les concierges l'utilisent pour feur chariot. Si un enfant en chaise roulante vient une feis dans l'école, il pourrie aussi l'utiliser. Des informations pour son utilisation en page 5.





Un chat dans l'école

Un matin, un chat a suivi la maîtresse et est entré dans l'école. Elle n'arrivait plus à le faire sortir. Il vient souvent nous rendre visite pendant la récréation. Une fois, on a vu qu'il avait attrapé une souris. Nous recherchons les propriétaires. Plus de détails en page 8.



Les élèves de 1H et 2H, entourés par leur enseignante titulaire Carole Diaz (à gauche) et sa remplacante pour le semestre. Mélissa Quaranta

cise Carole Diaz. Et d'ajouter que quatre groupes ont été formés, avec les vingt élèves de cette classe (dix de 1H et dix de 2H). Chaque groupe s'est intéressé à un thème, avant de l'illustrer au moyen des tablettes disponibles à l'école pour l'enseignement aux Mitic (médias, images et technologies de l'information et de la communication).

«En amont, nous avions parlé photographie, en découvrant les notions de cadrage, de netteté et autres données techniques d'une part, en s'arrêtant à la protection des données et de l'image d'autre part.» Sur cette base et au moyen du beamer qui leur permettait d'examiner tous ensemble leurs productions photogra-

phiques, les écoliers ont choisi les images qu'ils estimaient les meilleures. Avant de les glisser, avec les textes composés ensemble également, dans la prémaquette disponible pour le

Actuellement en congé de formation pour un semestre, Carole Diaz est remplacée par Mélissa Quaranta jusqu'aux prochaines vacances estivales; elle n'a cependant pas manqué de rendre visite à ses élèves pour la remise de leur prix. Car, la production des écoliers locaux a séduit le jury, qui a particulièrement apprécié son originalité et sa fraîcheur.

Bravo les p'tits loups!

Un nouveau directeur pour l'école primaire

l'Ecole primaire de Péry-la de vice-directeur, il a séduit la Heutte sera placée sous une nouvelle direction. Ce poste reviendra en effet à Vincent Jolidon, 35 ans, actuellement enseignant et vice-directeur à Valbirse (collège de Malleray).

Ce ressortissant de Courgenav connait fort bien le système scolaire bernois, puisqu'il travaille dans notre canton depuis 2012, année de l'obtention de son diplôme pédagogique à la HEP-Bejune. Fort de

A la prochaine rentrée d'août, son expérience d'enseignant et commission scolaire, au sein de laquelle sont représentés le corps enseignant et la direction de l'école; le Conseil municipal a suivi unanimement et sans hésiter la proposition qui lui était faite et a donc nommé officiellement Vincent Jolidon.

Les autorités municipales et scolaires souhaitent une très chaleureuse bienvenue au nouveau directeur de notre collège. | cm

PÉRY-LA HEUTTE, SAUGE, ORVIN ET ROMONT AVIS OFFICIELS



En raison de l'absence de la préposée, le guichet de l'Agence AVS du Bas-Vallon sera ouvert comme suit dès le 13 juin jusqu'à nouvel avis :

- Mercredi: 8 h 30-12 h

l agence avs du bas-vallon

AVIS MORTUAIRE

Vous êtes précieux

Liliane Pilloud

En ce mercredi 1er juin 2022, j'ai décidé de m'en aller avec l'aide

Je laisse derrière moi, dans la tristesse, mais avec sérénité: Mon ami Roland Messerli,

Ma maman Anne-Marie Pilloud,

Mes sœurs Claudine Pignolet, Mireille Zosso, Evelyne Zehr

Mes belles-sœurs et beaux-frères Danielle et Bernard Messerli, Liliane et Tony Burgener et leurs familles,

Mes tantes et leurs familles,

Mes amies et amis Christophe (ami de toujours) et José, Jacqueline, Nadine, Sylvie, Marlyse, Corinne (amie et veilleuse), Mariella et tous ceux que j'ai oubliés.

Je ne souhaite pas de cérémonie religieuse. Les personnes qui désirent me faire un dernier adieu peuvent venir se recueillir à la chambre mortuaire du cimetière de Sonceboz depuis jeudi 2 juin à 16 heures. Les derniers adieux auront lieu le samedi 4 juin à 13 h 30 devant la chambre mortuaire dans l'intimité de la famille et des amis proches.

Merci à la Dresse I. Scheidegger Mafille, au personnel de La Roseraie, en particulier Ana Maria, Isabelle, Alexandra et

En ma mémoire, vous pouvez penser à l'Association «Nos 10 doigts », à Tavannes, compte IBAN CH25 0079 0016 9346 6078 7

2605 Sonceboz, le 1er juin 2022

Adresse de la famille: Roland Messerli, rue de la Gare 20e, 2605 Sonceboz

Cet avis tient lieu de faire-part



AVIS MORTUAIRE

Tu es mon refuge et ma forteresse Mon Dieu en qui je mets ma confiance Psaumes 21:22

Madame **Stella Landry**

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrièregrand-maman, marraine, parente et amie, dont on venait de fêter joyeusement et généreusement les 100 ans aux Roches, s'en est allée comme elle le souhaitait, paisiblement, le 30 mai 2022.

Les enfants Marianne Landry

Luce et Jacques Vallet-Landry Ruperta et Francis Beutler-Vidal

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants

Manouche Vallet

François Santos

Raphaël Vallet

Nathalie Obrist-Vallet

et leurs enfants Louise, Théo et Eloan Aurélie Landry

Lucas Dubuis et leurs enfants Léon et Romain

Bruno Baudry

Sonkco Beutler

Sarah Beutler

Vincent Iseli et leurs enfants Alan et Olivia

Laura

Ses filleules Denise, Silvia, Suzanne Sa belle-sœur Lisette Nyffenegger Les familles parentes et amies

Merci à Suzanne, Hansueli, Mary-France, Monique, Mélanie, à Spitex, au Home des Roches, à Tânia, Aline, Amida et les autres.

Une cérémonie d'adieu sera célébrée au Temple de Péry, le mardi 7 juin 2022 à 14 heures.

Un don peut être fait au Service d'aide et soins à domicile du Bas-Vallon, CCP 17-113867-7

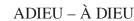
Adresse de la famille: Luce Vallet-Landry

12, route du Prieur

1257 Landecy

079 813 35 38, luce.vallet@bluewin.ch

Cet avis tient lieu de faire-part



Il nous est impossible de répondre personnellement aux nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

Madame Monique Chételat

Puissiez-vous, chacun et chacune, parents, familles, amis proches, collègues, recevoir ici notre chaleureux merci. Merci pour votre présence, pour vos paroles, merci du fond du cœur pour votre précieux réconfort apporté durant ces moments douloureux.

L'intégralité des dons reçus seront versés au diacre Michel Monnerat pour son accompagnement spirituel durant

La messe de trentième sera célébrée le samedi 4 juin 2022 à 18 heures en l'église de Montsevelier.

> Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

imprimerie. _bechtel sa*」*

Remplacez-les par des indigènes, la biodiversité y gagnera grandement!

La Municipalité lutte contre les plantes néophytes envahissantes et invite chaleureusement les propriétaires de jardin à faire de même

En cette fin de printemps, les instances cantonales de l'environnement et des ponts et chaussées lancent un nouvel appel pressant aux communes, afin qu'elles participent aux efforts de lutte contre les plantes néophytes invasives, lesquelles menacent directement une biodiversité déjà tellement mise à mal par le dérèglement climatique et l'accroissement des activités et constructions humaines.

La Municipalité est engagée concrètement dans cette lutte et elle invite la population, en particulier les propriétaires de jardins, à mettre la main à la pâte eux aussi.

Le choix est assez vaste

Les espèces qualifiées d'envahissantes proviennent d'autres régions du monde et exercent une concurrence déséquilibrée sur les végétaux indigènes. Elles conquièrent des terrains d'où elles éliminent toute autre plante et causent donc un appauvrissement tragique de la biodiversité.

Pour contribuer à stopper la propagation des dangereuses envahissantes, l'action la plus efficace consiste à remplacer toutes les plantes néophytes



Le laurier-cerise, certes toujours vert, mais tellement dangereux pour notre biodiversité!

par des végétaux indigènes. Incontestablement, le choix de plantes, fleurs, arbustes et autres arbres est bien assez vaste, parmi les espèces de chez nous, qui s'acclimateront donc parfaitement et rendront chaque jardin à la fois magnifique pour les veux et accueillant pour les insectes et la petite faune qui diminuent tragique-

A incinérer

Il est préférable d'agir avant la floraison et la maturation des

des sacs poubelle consignés), afin d'éviter leur propagation. D'ailleurs, choisies comme ornement, ces plantes finiront par envahir aussi votre jardin et en étouffer toute les autres

Sus au buddléia...

espèces.

Parmi les plantes néophytes invasives les plus dangereuses listées par les autorités cantonales, arrêtons-nous aujourd'hui sur deux premières espèces, à commencer par le buddléia, surnommé à tort arbre à papillons.

plantes, donc le plus vite pos-

sible. Pour éliminer ces plantes,

on choisira l'incinération (dans

En effet, si ses fleurs attirent les papillons, les feuilles du buddléia (buddleja davidii) ne sont d'aucun intérêt pour les chenilles, qui ne peuvent pas les consommer.



Le buddleia ne mérite pas son surnom d'arbitre à papillons et doit absolument être éliminé

Ce buisson constitue une menace importante, car il se répand efficacement, au détriment de plantes indigènes déjà rares qu'il étouffe littéralement, en supprimant ainsi de précieuses sources de nourriture pour les papillons.

Un seul buddléia produit jusqu'à 3 millions de graines, qui sont transportées par le vent sur de grandes distances!

... et au laurier-cerise

Autre catastrophe écologique, le laurier-cerise qui se répand de plus en plus dans les forêts, où sa croissance rapide et ses feuilles persistantes privent le sol de lumière et empêchent le rajeunissement des peuplements indigènes, ainsi que la levée d'une flore indispensable pour nos oiseaux et nos insectes.

Les fruits du laurier-cerise sont disséminés par les oiseaux et cette espèce s'étend à une grande vitesse grâce à sa repousse végétative.

Eliminez-les!

Vous avez un buddleia ou un laurier-cerise dans votre jardin? N'hésitez pas une seconde: coupez-le au plus vite et éliminez-le avec les ordures ménagères. Et à sa place, plantez un buisson indigène qui embellira vos alentours et les rendra nettement plus vivants.

Par ailleurs, les promeneurs qui rencontrent de tels arbustes. dans la nature, sont invités à les arracher sans pitié. | cm

Informations supplémentaires : www.infoflora.ch/fr, www.weu.be.ch/fr. ainsi que de nombreuses illustrations sur le site alémanique www.neophyt.ch

Fête nationale

Pour marquer la Fête nationale, c'est au soir du 31 juillet prochain que la population sera conviée sur la place de football, où sera installée une petite cantine et d'où seront tirés les feux d'artifice municipaux.

Deux membres du corps des sapeurs-pompiers La Suze, actuellement en formation en tant qu'artificiers, procèderont au lancer de ces

Ils seront encadrés cette année par le couple Mireille et Jimmy Sammt, des spécialistes de ce domaine. | cm

La Ceass sur la Toile

La Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval), que préside le conseiller municipal Sacha Calegari, met actuellement au point son nouveau site internet.

Il sera plus convivial et offrira des moyens très simples de s'inscrire aux diverses manifestations proposées.

Nous vous informerons dès la mise en ligne de ce nouveau site. | cm

On ne grimpe pas aux arbres

Le Conseil municipal invite les parents à empêcher leurs enfants de grimper aux arbres qui ombragent les places de jeux publiques.

Même si ces végétaux sont entretenus et surveillés, des branches mortes peuvent en tout temps se briser. Des accidents sont survenus récemment et des enfants ont été blessés alors qu'ils s'adonnaient justement à l'escalade de ces arbres.

L'Ecole à journée continue et l'Ecole primaire interdisant aux écoliers de grimper, il serait bon que les parents fassent de même.

La Municipalité remercie par avance les parents qui voudront bien suivre cette suggestion pressante et rappelle à tout un chacun que la commune n'assume aucune responsabilité en cas d'accident survenant durant une telle activité. | cm

interdit de prélever de l'eau dans la Suze, par exemple pour remplir une piscine. De même, il est interdit également de vider une piscine dans la rivière, où les produits chimiques utilisés peuvent causer des dégâts importants pour la faune. La population est par avance remerciée de

Il est interdit de prélever l'eau de la Suze

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



en images avec MEMOIRES D'ICI

NOTRE HISTOIRE



Une usine à Cortébert!

Erigé à l'endroit où s'élevait l'ancien moulin de Cortébert, le bâtiment de la fabrique d'ébauches fondée en 1865 fait la fierté du village. Ses 66 fenêtres alignées sur trois étages mettent à profit la lumière du jour, réverbérée par les eaux de la Suze. Dès sa construction, l'usine prend un essor remarquable. De fabrique d'ébauches, elle se transforme rapidement en manufacture où entrent des métaux bruts et d'où sortent des montres en état de marche. Elle prend le nom de Cortébert Watch Co, cet anglicisme lui ouvrant un marché international. Au tournant du 20° siècle, l'établissement embauche une centaine d'ouvrières et d'ouvriers et fournit aussi du travail à domicile.

D'après Frédy Geiser, Cortébert : récit, images, repères, Revue Intervalles, 2018

© Mémoires d'Ici, Fonds Rosa Steiner

Personnel communal



Toni Scheidegger a été nommé par le Conseil municipal au poste de cantonnier/fontainier en remplacement de Didier Steiner. Toni Scheidegger est entré en fonction le 1er juin et a été accueilli par le responsable des Travaux publics Cédric Grünenwald. En tant qu'enfant du village, Toni Scheidegger aura à cœur de s'engager pour le bien de notre communauté locale.

Par ailleurs, Laurent Soldati a été désigné en tant que concierge pour reprendre le poste de Paul et Margaretha Scheidegger, qui prendront leur retraite en fin d'année. L'entrée en fonction est prévue le 1er octobre prochain.

Le Conseil municipal se réjouit de la nouvelle équipe qui sera ainsi constituée et espère que la population leur réservera bon accueil. Il remercie aussi Didier Steiner pour son engagement ces dernières années au service de la population et lui souhaite le meilleur pour son avenir tant privé que professionnel. | cm

Représentations

Nicolas Bürgi se rendra le 9 juin au centre régional de la protection civile à Tramelan. en remplacement de Manfred

Eva Bühler se rendra le 22 juin à l'assemblée de SAS-

DOVAL. Fabrice Riat se rendra quant à lui le 23 juin à l'assemblée du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze. | cm

PAL

Le rapport d'examen préalable de la révision du plan d'aménagement local a été remis par l'OACOT. Le Conseil municipal se penchera tout prochainement sur les remarques émises avec le bureau ATB afin de présenter un projet en dépôt public dans les meilleurs délais qui soit susceptible d'être approuvé ensuite à la fois par l'Assemblée et l'OACOT | cm

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 3 juin, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 4 juin, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 5 juin, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, La Neuveville; mardi 7 juin, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 8 juin, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 9 juin, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 10 juin, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h).

Assemblée de paroisse de La Neuveville et du Plateau de Diesse: lundi 20 juin à 20 h dans la grande salle sous l'église Notre-Dame de l'Assomption, Mornets 15, La Neuveville. Accès à la chapelle de Reuchenette-Péry: interdit au public jusqu'à environ fin juin, sous réserve de la

Newsletter: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA **DU CANTON DU JURA**

SAINT-IMIER rue Denise Bindschedler Robert 4 + 6, case postale 207

Messe de Pentecôte et homélie: dimanche 5 juin à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE **TRAMELAN**

Messe: dimanche 5 juin, 9 h 30 à Tavannes; jeudi 9 juin, 9 h à Tramelan. Secrétariat : ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Horaire liturgique: samedi 4 juin, 18 h à Corgémont, messe et fête de la Pentecôte; dimanche 5 juin, 10 h à Saint-Imier, messe et fête de la Pentecôte; mardi 7 juin, 9 h à Corgémont; jeudi 9 juin, 19 h à Saint-Imier.

Adoration eucharistique: vendredi 3 iuin. 19 h à Saint-Imier.

Assemblée de paroisse: mardi 7 juin, 20 h à Saint-Imier.

Shibashi: mercredi 8 juin, $9\,h\,30$ à

Caté-rencontre: mercredi 8 juin, 13h30 à Saint-Imier (parents bienvenus).

Mouvement Chrétien des Retraités: jeudi 9 juin, 14 h 30 à Corgémont.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h.

Plus d'informations : jw.org (site officiel



Délai paroisses

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Sainte-Cène avec les catéchumènes: samedi 4 juin, 19 h, au temple de la Ferrière. A la veille de leur fin de catéchisme, les tout-juste-encore catéchumènes vivent leur première Sainte-Cène en ayant terminé leur parcours catéchétique. Une belle occasion à vivre avec eux.

Culte de confirmations: dimanche 5 juin, 10 h, collégiale de Saint-Imier, culte de fin du parcours de catéchisme, avec confirmations et baptêmes. Apéro à l'issue du culte.

Culte à la montagne: voir l'annonce en page 4.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@ referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50. macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prochains cultes: pour cette fin de semaine, voir la rubrique commune.

Prochain culte dans la paroisse: le 12 juin, 10 h, à la chapelle de Cortébert. Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin. ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE **COURTELARY ET CORMORET**

Culte: dimanche 5 juin, voir l'agenda des cultes de la collaboration des paroisses, www.referguel.ch.

Prochain culte à Courtelary: dimanche 12 juin à 10 h.

Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc. Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin.

Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.

Permanence téléphonique: si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

Pasteure desservante: Nadine Manson, 076 611 75 11. Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@ bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE I A FERRIÈRE

du culte, bienvenue à tous.

Culte: samedi 4 juin, 19h au temple, Sainte-Cène avec les confirmants. N'hésitez pas à venir entourer Lorraine et tous les autres jeunes de l'Erguël. Culte de fin de parcours de catéchisme: dimanche 5 juin, 10 h à la collégiale de Saint-Imier, avec confirmations et baptêmes, apéro à l'issue

Offres en ligne: vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erquël sur le site www.referquel.ch.

Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités. Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.

Pendant l'arrêt de travail de S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84, daniel. wettstein@net2000.ch. Depuis peu, la pasteure Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat : laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE **DE RONDCHÂTEL** PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 5 juin, Pentecôte, 10 h, en l'église de Péry, Sainte-Cène. Officiante: Caroline Witschi. La collecte de Pentecôte sera affectée aux offres de loisirs et de répit des deux associations Alzheimer de Berne et de Soleure.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le synode d'arrondissement et ses délégués.

Catéchisme 11H: vendredi 10 juin, répétition culte de confirmation au Pasquart à Bienne.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 juin. Livraisons le 29 juin à Péry et Vauffelin, le 30 juin à Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@ paroisse-rondchatel.ch, www. paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz. 079 852 98 77. 9H. Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: samedi 4 juin, 19 h à La Ferrière, partage de la Sainte-Cène avec les confirmants, culte commun.

Culte de confirmation: dimanche 5 juin 10 h à Saint-Imier, culte commun. Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel. ch. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel PASTORATION Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. La pasteure Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat : renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE **SAINT-IMIER**

Culte: dimanche 5 juin, Pentecôte, culte commun des confirmations à 10 h à la collégiale. Officiants : équipe catéchétique. Offrande: USBJ. Le culte sera suivi d'un apéritif.

Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER: nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette querre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déià besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention aide d'urgence Ukraine.

Jardin de la cure: bienvenue à tous pour remettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. Respiration: petite méditation le mercredi de 12 h à 12 h 30 à la collégiale. Femmes protestantes: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin

de 9 h 30 à 11 h autour d'un café-croissant à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 14 juin, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Vous y trouverez des brochures et des Bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi. et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat : Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed. ch. Présidente du conseil de paroisse : Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30. francoise.zwahlen@amail.com. Services funèbres : 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: prochain culte à Sombeval dimanche 12 juin.

Aînés: le mardi à 14 h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/ paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE **SONVILIER**

Cultes et confirmation: samedi 4 juin à 19 h à l'église de La Ferrière, Sainte-Cène avec les catéchumènes de 11H; dimanche 5 juin, à 10 h à la collégiale de Saint-Imier, culte de baptême, de confirmation et de fin de catéchisme des catéchumènes des paroisses réformées de l'Erguël. Officiants: équipe de caté des 11H. Ces deux célébrations sont ouvertes à tous.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@ referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@ paroissesonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE **DER DEUTSCHSPRACHIGEN** REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfingstgottesdienst mit Abendmahl: am 5. Juni um 10 Uhr in Renan mit Pfr. Ruedi Kleiner.

Heimaottesdienst: am 8. Juni um 10.15 Uhr, La Roseraie. Kaffeepause: am 8. Juni in Renan um

14 Uhr.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE **TRAMELAN**

Culte de Pentecôte: dimanche 5 juin, 10 h, église Sornetan, pasteur W. Habegger. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 57 64.

Groupe visites: jeudi 9 juin, 11 h 30-17 h, Centre Saint-François à Delémont, pour les personnes inscrites, journée de formation animée par Ellen Pagnamenta, pasteure. Thème *Une écoute chrétienne* de l'autre. Resp. du groupe visites, G. Gagnebin, 079 825 56 14, gezemano5@gmail.com.

Missions: le montant de la cible 2022 s'élève à 38 986 fr. Etat de la cible au 31.04.2022 3968 fr. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 Paroisse réformée de *Tramelan, Missions, Tramelan.* Merci de garder une pensée pour les plus

Présidente de paroisse : Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe. kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de l'église : Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE **VILLERET**

Culte: dimanche 12 juin, 10 h culte d'accueil et de communion, à l'église. Prière du mardi: mardi 7 juin dès Petit café: mardi 7 juin, dès 9h30 à Petit déjeuner à la cure: dimanche

12 juin, 8 h 30 à la cure. Repas des aînés à la Meuringue:

mercredi 22 juin, rendez-vous sur la place du village à 11 h 30, inscriptions jusqu'au 17 juin au 032 941 56 77 ou au 078 822 35 34.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8 h à 10 h 30. Secrétariat : 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8 h à 11 h 30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Week-end de Pentecôte: 3, 4 et 5 juin. Voir site internet https://conventionpentecote.gfc.ch/fr/ www.gfc.ch

LA FONTAINE -UNE COMMUNAUTÉ DE VIE CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Rencontre pastorale de notre fédération: vendredi 3 juin à 19 h à Fleurier

Soirée du groupe de jeunes : samedi 4 juin à 20 h.

Célébration du dimanche de Pentecôte: dimanche 5 juin à 10 h avec le pasteur Luc Normandin de Saint-Imier. Durant la rencontre, il y a une garderie et une école du dimanche.

Prière: lundi 6 juin à 20 h, rendez-vous de prières dans nos locaux. Pour toucher le ciel et pour changer le monde. Info: Timothée, 076 675 94 85.

Dernière soirée d'Explorer la Bible: mardi 7 juin à 19 h 30, à l'ancien Buffet de la Gare à Saint-Imier. Infos: Timothée, 076 675 94 85.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25. Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 5 juin, 10 h, prédicateur David Weber (aussi en ligne). Club d'enfants: jeudi 9 juin, 12 h. JAB junior: vendredi 10 juin, 19 h. Pasteur: David Weber, dpj.weber@ ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER gmaii.com. www.ap-stimier.cn.

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 5 juin, culte à 10 h en présentiel. Thème : Pentecôte avec Sébastien Monbaron. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 5 juin à 9h30 (Willy Funtsch). Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

A votre disposition: la pasteure est à votre disposition pour discuter autour d'un café et/ou partager vos soucis. Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 5 juin, 9 h 30, fête de la Pentecôte.

Services religieux en ligne: les services religieux par vidéo (IPTV) sont disponibles le dimanche, à l'adresse : http:// skipa.tv/channels/geneva/ Nom d'utilisateur: lemot, mot de passe: ena2020. Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/ agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 5 iuin. 10 h. Message biblique: dimanche 5 juin,

Réunion d'information: mardi 7 juin,

19h30. www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Jeunnenberg: vendredi 3 juin à 18 h 30 à la rue des Prés.

Passerelle: vendredi 3 juin à 18 h 30 à la rue des Prés. Culte: dimanche 5 juin à 10 h aux

Mottes, groupe juniors, garderie. Moment de prière et de silence: mardi 7 iuin à 13 h 30 à la rue des Prés. Jeunnenberg: mardi 7 juin à 20 h,

étude biblique par zoom. Gebetsstunde: mardi 7 juin à 20h à

Jean Guy. Les Mercredis de la rue des Prés: mercredi 8 juin à 13 h 30 à la rue des Prés, avec Fritzli et Blagouille.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Séminaire sur le monde invisible: vendredi 3 juin à 19 h 30 et samedi 4 juin de 9h à 15h, avec Patrice Piquery. Pour le samedi, prendre son pique-nique.

Culte: dimanche 5 juin, 9h prière, 9h 45 culte (pas de Speakids ni de garderie). Prière 29B12: lundi 6 juin, dès 19 h 30, nous prions pour vous. Prière: mardi 7 juin, 9h.

Cours de danse enfants (8-12 ans): mardi 7 juin, 18 h. Cours d'aquarelle: mercredi 8 juin,

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

TRAMELAN Grand-Rue 116 entrée : face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 5 juin, 9 h 30, avec message apporté par Daniele Zagara et présentation d'enfant.

Groupes de maison: deux groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations.

Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www. eglisedufiguier.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Groupe de jeunes: vendredi 3 juin, 19 h à Bienne.

Culte: dimanche 5 juin, 9 h 30 avec Daniel Molla. Etude biblique: mardi 7 juin, 20 h

avec Pierre Perrot. 032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ **ANABAPTISTE MENNONITE** LA CHAUX-D'ABEL

Week-end communautaire: vendredi 3 juin, 19 h, souper avec soirée jeux à la chapelle. Samedi 5 juin, dès 11 h, repas canadien à la chapelle. Dimanche 6 juin, 10 h, culte et Sainte-Cène, repas en commun.

Flambeaux: samedi 5 juin, 13 h 30. www.chaux-dabel.ch/agenda

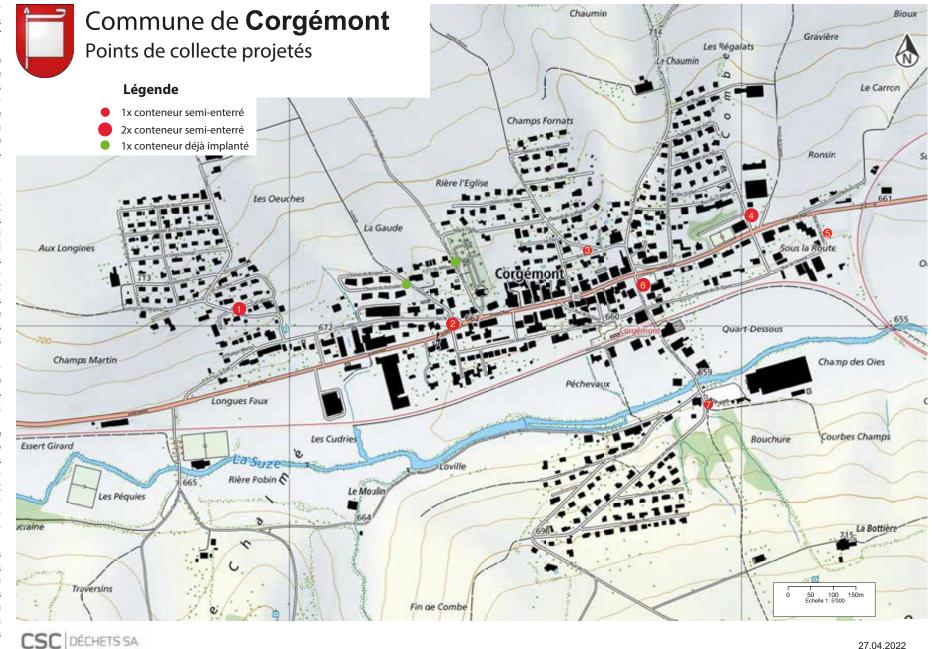
Déchets ménagers: confort assuré

pose au Législatif, qui sera réuni le lundi 13 juin, de libérer un crédit de 150000 francs, pour appliquer sur l'ensemble de la commune un système de collecte des déchets ménagers par conteneurs semi-enterrés. Cette implantation a été mise au net en collaboration avec Vadec, notre prestataire régional dans le domaine des déchets.

Les conteneurs semi-enterrés présentent un grand avantage principal: chacun peut éliminer son sac à ordures (consigné bien sûr) le jour qui lui convient, donc dès qu'il est plein ou qu'il dégage des odeurs désagréables. L'utilisation de sacs de 17 litres est facilitée, pour les personnes qui préfèrent utiliser une petite poubelle. Et bien entendu, les ordures ne traînent plus jamais sur les rues...

Une fois le projet complètement appliqué, la commune comptera 13 conteneurs semi-enterrés, répartis le mieux possible dans les quartiers.

Ainsi qu'on peut le voir sur le plan ci-dessus, le projet est le suivant: aux deux conteneurs déià en fonction respectivement au chemin du Ruisselet et au Chemin du Milieu, s'aiouteront donc quatre implantations doubles (deux conteneurs prévus sur Le Côtel, deux Sur le Crêt, deux au bas du Quart-Dessous, deux à l'est de la salle de spectacles) et trois implantations simples (un conteneur à Bel-Air, un autre à la rue de l'Avenir et un dernier au bas du Chemin des Planches). | cm



Nous sommes plus forts ensemble



Le nouveau syndicat garantira une gestion durable et moderne de nos forêts

Le Conseil municipal a accepté le tout nouveau Règlement du triage forestier régional et le soumet à l'approbation de l'assemblée du 13 juin prochain. Cette approbation cimentera notre adhésion à la nouvelle structure.

En confiant la gestion durable et rationnelle de nos forêts à cette nouvelle organisation, nous gagnerons en efficacité et réaliserons de sérieuses économies d'échelle, sans perdre pour autant notre pouvoir de décision.

Sept membres

Réunissant les communes bourgeoises de Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary et Villeret, ainsi que les communes municipales de Corgémont et Villeret, ce syndicat s'appuiera sur un conseil de sept membres, où nous serons représentés en tant que Municipalité, comme les six autres membres, ainsi que sur une assemblée des délégués où notre commune municipale comptera 15 voix, notre commune bourgeoise 13.

Pour information, les autres membres auront respectivement 25 voix pour la bourgeoisie de Courtelary, 18 pour la bourgeoisie de Cortébert, 14 pour la bourgeoisie de Cormoret, 13 pour la bourgeoisie de Villeret et 2 pour la commune municipale de Villeret.

Une valeur à préserver

A une époque où le bois reprend un peu de poil de la bête grâce aux installations de chauffage à distance et aux préoccupations générales face aux énergies fossiles, nos forêts représentent une valeur importante, qui doit être gérée de la meilleure manière possible. Avec un syndicat fort, ce sera le cas. En travaillant ensemble, tout sera plus aisé et efficace, de la gestion du personnel à la commercialisation des matériaux, de la coupe au reboisement, en passant par notre représentation auprès des instances supérieures, laquelle gagnera passablement en poids et donc en force.

Conséquemment, le Conseil municipal vous recommande d'approuver le Règlement du Triage forestier Centre Vallon, dont vous pouvez lire le texte intégral au moyen du code QR

Tous les membres du syndicat devront l'accepter, pour qu'il entre en vigueur au 1er janvier 2024.

A souligner que la Commune bourgeoise de Corgémont effectue parallèlement la même procédure.

A abroger

Il est demandé accessoirement à l'assemblée d'accepter l'abrogation de notre Règlement forestier actuel (lequel date de plus de 40 ans et fait encore référence à des textes du début du siècle passé), afin qu'il puisse être supprimé dès que le nouveau texte entrera en vigueur. | cm



Le règlement est lisible ici

Délégation

La conseillère municipale Géraldine Berçot représentera les autorités au colloque que propose le patrimoine Jura bernois et qui se penchera sur son avenir, le samedi 11 juin prochain à Tramelan. | cm

A chacune et à chacun sa place dans un abri de PC

ont reçu tout récemment, de la part des organes cantonaux compétents, le plan d'attribution détaillé des places en abris de protection civile. Il y est bien spécifié qu'un lit est réservé pour chacune et chacun de nos quelque 1800 habitants, y compris les personnes domiciliées sur nos mon-

Actuellement, la Municipalité procède à la préparation des courriers qui seront adressés à chaque ménage pour l'infor- quinzaine de juin.

Les autorités municipales mer de ses attributions. D'ici la fin du mois actuel, toutes et tous les habitants de la commune auront reçu des informations précises et détaillées à ce sujet.

A relever que les organes municipaux affinent actuellement le plan préparé par le canton, dans le but notamment qu'un même abri soit attribué à tous les membres de chaque famille (parents et enfants).

Les courriers ad hoc seront envoyés durant la deuxième

Dans le terrain

Dans un deuxième temps, une société spécialisée et accréditée par les autorités cantonales procédera au contrôle, sur place, de chaque abri disponible dans notre localité. Cette société a été mandatée par la Municipalité, sur ordre et avec visa de l'Office cantonal de la sécurité civile. Les propriétaires seront évidemment avisés en temps voulu et directement.

27.04.2022

La 32^e Foire de printemps démarre ce soir en musique

Rappelons qu'aujourd'hui vendredi seront lancées les festivités de la Foire de printemps, une manifestation d'autant plus attendue et prometteuse que le Covid lui avait mis les bâtons dans les roues ces deux dernières années.

Ce vendredi sur le coup de 18 h, l'ouverture officielle sera suivie de musique en tous genres ou presque (et notamment Middlecage sur la scène du HC!), d'une ambiance du tonnerre sous les cantines, des premiers coups de sifflet rythmant le tournoi de beach-volley.

Après quelques heures de repos, la fête redémarrera demain samedi dès 9h avec la Foire en elle-même, ainsi que de multiples animations pour tous les âges et tous les goûts, en particulier le marché aux puces, un parcours moto pour enfants, un spectacle de marionnettes, une disco sirop et le fameux concours de planter de clou.



Au vu des conditions météorologiques annoncées, le CAJ a opté pour un tournoi de babyfoot traditionnel

A signaler que les conditions météorologiques annoncées pour samedi ont décidé le Centre animation jeunesse et l'organisation de la foire à renoncer au babyfoot géant annoncé. A la place, le CAJ proposera samedi dès 14h30 un tournoi de babyfoot traditionnel, qui se jouera à l'abri et sera ouvert à tous.

Des menus très variés seront proposés par les sociétés locales durant toute la manifestation, y compris dimanche à midi.

Les horaires de cette prometteuse Foire de printemps: vendredi 18 h-3 h, samedi 9h-3h, dimanche 9h-14h30.

Joyeuse fin de semaine à toutes et tous! | cm



corporate identity
corporate identity
création
mise en page
impression
cartonnage
reliure

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18 info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch



Des comptes à l'équilibre, après un léger amortissement supplémentaire!

Les prévisions fiscales, une science très inexacte qui nous vaut cette année une très belle surprise comptable, due aussi au respect hyper vigilant du budget

maire aura le sourire, à l'heure de soumettre les comptes municipaux à l'approbation de l'assemblée municipale, le lundi 20 juin prochain.

C'est le cas de Vincent Fleury. administrateur des finances, qui se réjouit d'annoncer l'équilibre parfait de cet exercice financier, après même un amortissement supplémentaire de 96000 francs.

Belle surprise

Etabli au moment où l'on craignait des effets graves de la crise sanitaire, encore accentués par l'impact de la RFFA, le budget tablait sur un excédent de charges de l'ordre de 270 000 francs. Or les incidences craintes ne se sont pas produites, du moins pas avec l'ampleur annoncée de toute part, ce qui vaut au compte général une amélioration totale de quelque 366000 francs. Une fois réalisé un amortissement supplémentaire de 96000 francs, il retrouve donc son équilibre.

On le vérifie une fois de plus, une belle surprise à la clé, la science des prévisions fiscales n'a rien d'exact, qui délivre son verdict au bouclement et pas

se portent bien

avec un FS contenant 43 000 francs.

et autres taxes. | cm

Les financements spéciaux

Depuis que l'alimentation en eau potable est gérée par la Syndicat

intercommunal ad hoc, la Commune ne chapeaute plus que l'assainis-

sement des eaux. Or dans ce domaine des eaux usées, on a enregistré

un minime excédent de charges (3525 francs), qui n'entame nullement

la bonne santé du Financement spécial ad hoc, alimenté aujourd'hui

de 449 000 francs. De quoi faire face à l'entretien et aux réparations

Dans le domaine des déchets, la commune enregistre un très léger excé-

dent de charges (1400 francs, qui s'explique notamment par l'organisa-

tion très appréciée d'une collecte intercommunale des déchets spéciaux),

Avec au programme l'installation de conteneurs semi-enterrés tout pro-

chainement, ainsi que l'évolution récente enregistrée dans certaines

filières de recyclage (le coût/rapport des conteneurs à carton n'a cessé

de varier sensiblement depuis leur installation), les autorités vont étudier

attentivement les mouvements des coûts détaillés et globaux dans ce

domaine, avant de penser à adapter si nécessaire les prix, règlements

Cela ne fait aucun doute, le Les personnes morales très peu impactées

Les rentrées fiscales effectives expliquent en effet une bonne partie de l'amélioration, avec un total de recettes supérieur de 120000 francs à celui qui avait été budgété.

«Certes, les impôts sur le revenu des personnes physiques ont diminué entre 2020 (3,224 millions) et 2021 (2,957 millions), se révélant même inférieurs de quelque 387 000 francs à notre budget, souligne Vincent Fleury. Et il faut sans doute y voir l'effet de la crise sanitaire, avec notamment du chômage partiel qui a frappé certains de nos contribuables.» L'administrateur des finances ne manque pas d'ajouter que la commune a la chance de pouvoir s'appuver sur un bon tissu de contribuables.

Au registre des personnes morales, les recettes ont par contre augmenté sensiblement par rapport au budget (+ 370000 francs, soit un total d'environ 589000 francs, inférieur aux 679000 francs des comptes 2020), qui prévoyait logiquement un effet important de la crise sanitaire.

Il reste que des revenus fiscaux encore plus imprévi-



Outre la rénovation de son collège, notre commune doit s'attendre à devoir effectuer rapidement des travaux sur ses ponts, en partie conséquents

sibles ont permis de renverser la vapeur: partage d'impôt sur le bénéfice des personnes morales (70000), impôt sur les gains immobiliers (55000), taxations spéciales (23 000).

Améliorations cumulées

Le bon résultat annuel s'appuie aussi sur diverses petites améliorations cumulées, générées par le respect strict du budget qu'appliquent l'Exécutif aussi bien que l'administration. Les charges sont ici comparées à celles qui figuraient au budget.

Au chapitre de l'administration, on note des charges totales inférieures de 124000 francs, baisse induite notamment par une légère diminution des jetons de présence, des frais de votations/élections et des crédits votés par l'Exécutif; relevons que dans ce groupe, les services généraux révèlent une économie de 94000 francs, réalisée sur les dépenses de mobilier, d'appareil, l'entretien et les nettoyages notamment.

On ressent ici la disparition des achats et travaux multiples liés au Covid, ainsi que le passage sur 25 ans de l'amortissement de la nouvelle porte.

Basculement sur une autre année

Au chapitre Ordre et sécurité publique, les dépenses sont inférieures de 55 000 francs, en raison essentiellement du montant budgété pour le récupérateur à balles du stand, lequel a finalement été versé en 2020.

Basculement également, mais dans l'autre sens, pour les dernières analyses effectuées sur le collège, lesquelles ont été planifiées en 2021, mais réalisées et facturées cette année.

Dans le domaine de la formation justement, on relève une différence de charges de l'ordre de 58000 francs, générée en grande partie par la diminution de nos contributions au syndicat scolaire intercommunal, calculée à la fois sur le nombre d'élèves, qui a diminué chez nous, et la population résidente.

Des améliorations appréciées

L'augmentation de charges constatée au titre de la culture, des sports et des loisirs, trouve

sa source dans plusieurs améliorations réalisées au bénéfice de tous: nouveaux luminaires sur les installations de sport autour du collège, entretien des jardins publics, plantation du nouveau sapin de Noël, aménagement d'une place publique devant l'EMS Hébron en parti-

En feuilletant les comptes, on constate par ailleurs quelques variations liées à l'expertise ordonnée d'un véhicule municipal, à la participation de la Municipalité aux bons CIDE, à l'entretien d'une route ou à celui du cimetière, tâche dans laquelle le personnel communal doit remplacer les requérants d'asile qui n'ont plus pu intervenir depuis la crise sanitaire; dans ce domaine, le Conseil municipal est d'ailleurs à la recherche d'une solution moins coûteuse.

Dans le sens contraire, on se réjouira de la contribution supérieure versée généreusement par la Clientis CEC.

On v travaille...

Signalons enfin une augmentation des charges prévues au chapitre de la sécurité sociale, hausse chiffrée à quelque 103 000 francs, alors même que la rubrique AVS enregistre une diminution de 18 000 francs et celle de l'aide sociale et asile un recul de charges de 89000 francs; cette augmentation globale est induite par les coûts de la crèche essentiellement. Cette institution a vu ses effectifs d'enfants diminuer drastiquement depuis la crise sanitaire et ainsi qu'il l'a déjà clairement annoncé, le Conseil municipal travaille actuellement à des mesures de réduction des coûts y relatifs.

On fera encore remarquer, en termes de péréquation financière, que Courtelary a touché l'an dernier plus que prévu au titre de sa situation géotopographique, mais un peu moins au titre de la réduction des disparités en matière de prestations compensatoires. Des calculs savants définissent ces montants de péréquation très difficilement prévisible pour une localité de notre taille.

Un demi-million d'investissements

Précisons enfin que la commune a consenti l'an dernier pour 582 000 francs d'investissements, dont les plus importants ont permis de remplacer la porte de l'administration municipale tout en automatisant celles du Centre communal, de rénover l'école enfantine et, surtout, de procéder à la réfection de la rue du Tombet. | cm

Avec sérénité et vigilance

Avec une fortune propre de 3,221 millions de francs, au lendemain d'un exercice qui suscite le soulagement de l'administrateur des finances et des autorités, la Commune de Courtelary peut envisager sereinement son avenir immédiat. Un avenir dont on rappellera qu'il affiche d'ores et déjà deux échéances aux grands impacts, financiers autant que sécuritaires. On pense bien évidemment à la rénovation prochaine du collège, dont on pressent que les ingénieurs spécialisés vont rapidement ordonner une remise aux normes dans tous les domaines qui touchent à la sécurité des enfants

On pense également aux ponts sur la Suze, dont la sécurité n'est pas forcément assurée à plus ou moins long terme.

Il reste que Vincent Fleury est clair: «La Commune a de quoi réaliser les prochains investissements indispensables et nécessaires, mais en évitant les pièges du luxe inutile. Il s'agit de maintenir son patrimoine et sa qualité de vie, tout en gardant une situation assez saine pour appréhender les deux gros investissements susmentionnés. » I cm

Vous êtes toutes et tous invités au collège!

L'inauguration des alentours est agendée au vendredi 17 juin en début de soirée



La population, l'école et les autorités inaugureront ensemble les nouveaux aménagements extérieurs du collège

La Municipalité et le Syndicat scolaire CoViCou invitent chaleureusement la population, le vendredi 17 juin prochain dès 17 h 30, pour inaugurer comme il se doit les nouveaux aménagements extérieurs du collège.

La manifestation entière se déroulera en extérieur si les conditions météorologiques le permettent, partiellement en l'aula ou la halle de gymnastique si la pluie joue les trouble-fête.

Discours, expo, chants

La partie officielle démarrera à 17 h 30, avec un discours du maire, Benjamin Rindlisbacher, ainsi que la présentation des projets participatifs et de l'exposition par le directeur du Syndicat scolaire, Thierry Gyger. Elle sera bien sûr rehaussée par des animations musicales qu'offriront les élèves de l'école.

Des classes primaires interpréteront des chants, tandis qu'un groupe de jeunes élèves guitaristes se produira un peu plus tard.

L'exposition des projets personnels, réalisés donc par les élèves de dernière année obligatoire (11 H), sera ouverte au public de 17 h 30 à 20 h.

Et même du théâtre!

Sur le coup de 20 h environ, la halle de gymnastique sera

réservée à une représentation donnée par six élèves des cours à option de théâtre. Ce groupe de 8 H, de Villeret, interprétera

une création de son enseignant. Gérard William Müller a en effet écrit cette pièce voici deux ans, sur la base des idées émises alors en lecons de théâtre par un groupe finalement interdit de représentation, la faute à un certain virus évidemment...

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les élèves

de théâtre 2022 se réjouissent de vous présenter Petits crimes en famille.

Au réfectoire et durant toute la manifestation, une petite restauration et des boissons seront disponibles, mises en vente par les élèves de 10 H pour financer leurs camps.

Il va de soi que la place de jeux flambant neuve sera largement ouverte aux enfants qui pourront s'en donner à

Aucune voiture au collège!

collège. En revanche, la place de parc de l'entreprise Camille Bloch, du

Les habitantes et les habitants du chef-lieu sont eux aussi invités corpar bus scolaire!

ment par ces bus vert et rouge. Merci à tous pour votre compréhension et votre respect de cette mesure

dans le monde a le d'être un enfant, tout simplement

Réclame



Terre

d'aventure.

12 CENTRE-VALLON

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

COURTELARY

Courtelary en Fête, les 26 et 27 août



Depuis plusieurs mois, les 7 membres du comité (Cécile, Emilie, Marie, Maud-Elodie, André, Jacques et Jérôme) se sont rencontrés pour organiser avec grand enthousiasme une manifestation sur le thème de l'Ecosse qui puisse plaire au plus grand nombre. Préparez vos kilts!

L'idée de base du comité est de faire se rencontrer les gens de la région et de leur offrir une fête qui permette de resserrer leurs liens en s'amusant. Nous souhaitons aussi offrir un espace aux artistes et artisans locaux afin qu'ils puissent se faire connaître.

Nous avons gardé les succès des années précédentes tels que le petit train gratuit (merci à la commune!), la playa de los mojitos, les contes pour enfants, le concours des jeunes talents du COVICOU, le marché des artisans locaux, le marché aux puces des enfants, la disco des jeunes animée par la classe de 10 H, une programmation

musicale d'artistes régionaux pour toutes les générations et les Silent parties pour jeunes et moins jeunes.

Bonne nouvelle! Cette année, le pré-aux-arts aura de nouveau lieu

Les sociétés habituelles vous proposeront une restauration de qualité. Il sera même possible de croquer des paninis après minuit!

Marché des artisans, commerçants et artistes

Samedi 27 août de 10 h à 17 h. Conscients que la région recèle des personnes talentueuses qui créent dans leurs ateliers, nous proposons des stands gratuits

au centre de la manifestation. **Pré-aux-arts**

Samedi 27 août de 10 h à 17 h. Les artistes régionaux (peintres, photographes, sculpteur(trice)s, graphistes, etc.) auront l'opportunité d'exposer gratuitement leurs œuvres dans un magnifique verger. Chaque artiste se verra attribuer un arbre près duquel il/elle pourra s'installer. Merci à la famille Lutz!

Avis aux jeunes talents

Pour l'édition 2022 de Courtelary en Fête, le comité organise à nouveau le concours des jeunes talents. Il se déroulera, sur la scène Gerber, le samedi après-midi 27 août. Ce concours est ouvert aux jeunes de 8 ans à 16 ans, écolier(ère)s dans le COVICOU.

Le but de ce concours est de permettre à de jeunes artistes de montrer leur talent et de passer un bon moment ensemble dans une atmosphère bon enfant, sans compétition.

Le délai d'inscription est fixé au 8 juillet. Un formulaire d'inscription sera distribué dans les classes.

La Silent Party est de retour au village!

Après le succès de 2019, nous avons décidé de commander davantage de casques pour l'édition 2022!

Nous avons déjà réservé le beau temps, l'idée étant de produire la Silent Party en pleine rue, au milieu de la fête, et de pouvoir se balader selon ses envies.

Nous cherchons donc des DJs bénévoles pour animer des séquences de 1h ou 1h30 durant la soirée du vendredi et du samedi.

Notre but est d'avoir le plus de styles de musique différents:

Rap, pop, électro, musique française, rock, R'n'B, musique folklorique, année 80-90, schlager, musique latino, etc. ou tout autre style en passant même par des slows (si cela existe encore). Une playlist sur un Smartphone peut suffire.

Les jeunes ne seront pas pour autant oubliés. Nous avons prévu aussi une Silent Party spécialement pour eux le samedi en début de soirée.

Nous recherchons donc aussi de jeunes DJs qui ont entre 12 et 18 ans pour animer cette Silent Porty Inscriptions comme DJ ou demande de renseignement à Jérôme Dubois par mail à jjamdubois@outlook.com.

Les nouveautés 2022

Cette année, les stands de la fête n'utiliseront que de la vaisselle réutilisable. Grand défi! Le tir à l'arc, le tennis de table et le yoga feront leur apparition. | pour le comité, emilie haenni weber

Pour les inscriptions au marché, au pré-aux-arts et aux jeunes talents, veuillez s.v.p. écrire un message à l'adresse suivante : courtelary-en-fete@bluewin.ch



VILLERET

Les contes du printemps de Sabrina à la bibliothèque



Samedi 11 juin à 16 h 30 à 17 h 45 Sabrina Anastasia propose aux enfants de 3 H à 6 H de venir à la bibliothèque écouter de belles histoires dans une ambiance printanière. En raison du manque de place, les parents ne pourront pas rester avec leur enfant à l'intérieur et le

nombre d'enfants est limité à 20. L'animation est gratuite. En cas d'inscriptions supérieures à 20 enfants, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception. | cz

Pour les inscriptions: bibliothèque 032 941 13 14 (pendant les heures d'ouverture)

COURTELARY

Chocolat et bikers font bon ménage



Les motos ont remplacé les voitures sur le parking de la chocolaterie Chez Camille Bloch le temps d'une pause

Qui a dit que les motards n'aimaient pas le chocolat? Pour preuve du contraire, cette photo prise vendredi dernier, sur le parking de la chocola-

terie Chez Camille Bloch. Pas moins de 28 motos y étaient garées, dont une grande partie portait des plaques d'immatriculation françaises. Cette escale-douceur valait bien, pour les pilotes, l'abandon momentané des griseries de la moto.

SYNDICAT DES EAUX DE COURTELARY-CORMORET

Travaux aux Frasses à Cormoret

Le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret (SEAUCC) a planifié des travaux importants sur son réseau, principalement dans le secteur des Frasses.

Des fouilles préparatoires ont eu lieu les 1er et 2 juin dernier, mais c'est le 8 juin entre 8h et 17h que les interventions se feront sur les conduites avec une coupure d'eau générale et ceci dans une grande partie du village (secteur ouest). Les riverains concernés par cette

coupure, soit environ 40 bâtiments, ont été avisés il y a quelque temps.

Ces travaux consistent à relier plusieurs bouclages entre des conduites et à poser ou changer des vannes qui vont nous permettre d'isoler des secteurs plus petits, par exemple en cas de fuites Nous profiterons également d'implanter de nouvelles bornes incendie afin d'améliorer des interventions du service du feu.

Ces travaux, répartis sur six emplacements, vont inévitablement poser quelques problèmes de circulation, des déviations seront mises en place de cas en cas.

Enfin, une fois le réseau rétabli, nous conseillons aux consommateurs concernés de laisser couler l'eau quelques minutes à leurs robinets. Merci de la compréhension de toutes et tous, en cas de besoin le 032 552 05 44 est à disposition.

(4)

La fête du village démarre dans 6 jours!

C'est aux participants des cours à option de théâtre, cours qui sont proposés aux élèves de 7H et de 8H du syndicat, qu'il revient de lancer la fête du village attendue depuis trois ans, la faute à un certain virus. Jeudi 9 juin, dès 19h, ils présenteront trois pièces, en la halle de gymnastique qu'on espère bien comble pour la circonstance.

Comédiens en herbe et professeur/metteur en scène se réjouissent de pouvoir à nouveau inviter sans restriction les parents, grands-parents et autres concitoyens qui ont envie de passer une soirée de détente.

Zygomatiques à rude épreuve

La première pièce présentée est une œuvre d'Olivier Tourancheau, intitulée *Le futur en parodie*. La classe de théâtre de 7H de Cormoret y interprétera le départ en guerre des animaux contre les humains, avec pour but un nouveau débarquement, un siècle plus tard exactement, donc le 6 juin 2044. Prometteur...

De l'écrivain et humoriste Randal Lemoine, la classe de théâtre de 7H de Villeret a pour sa part choisi d'interpréter quelques sketches tirés de *Ces chers petits*, un ouvrage qui est né il y a bien des décennies, mais dont l'humour intemporel n'a pas pris une ride; l'auteur y raconte les frasques orales de deux frères d'une dizaine d'années, confrontés à la rigidité d'une grand-mère peu encline à l'humour.

Faussement naïfs, les quatre chers petits de cette soirée vous feront bien rigoler.

Dernière pièce au programme, Les Braquignoles est également signée Olivier Tourancheau. Les élèves de 8H fréquentant les cours de théâtre dispensés à Villeret vous interpréteront le braquage de banque mené par deux ahuris très maladroits, en présence d'une clientèle pas piquée des vers non plus.

Cette soirée sera donc placée sous le signe d'un humour léger, parfaitement de circonstance pour une ouverture de fête de village et une fin d'année scolaire. Plaisir garanti pour tout public!



Les prolongations

Fête du village oblige, on jouera jeudi prochain les prolongations, ensuite de cette séance de théâtre qui aura mis toute l'assistance en joie. Dans une ambiance sympa, l'amacc et ses partenaires proposeront donc une petite restauration et des boissons qui permettront de poursuivre la soirée en conservant la banane.

Tout en musique!

C'est à des écoliers également que la scène sera réservée au lancement de la soirée du vendredi. Dès 19 h 30, les élèves de Cormoret du syndicat CoViCou interpréteront en effet des chants et des morceaux de musique.

Dès 20 h 45, l'ensemble vocal régional dont la réputation n'est plus à faire, 1001 Notes, se produira dans son dernier tour de chant. Au menu, de la chanson française, et de la meilleure!

Suivront dès 21 h 45 les Boppin's Sausages, un quatuor

neuchâtelois qui distille un rockabilly aux multiples facettes, dont la qualité première est d'être hyper entraînant.

On se la joue samedi matin

La journée de samedi démarrera avec la bourse aux jouets (9h30-11h30) qui se tiendra sur la place de basket, ou à l'abri en cas de conditions météorologiques désastreuses.

Un concert apéritif suivra, donné par la Fanfare Courtelary-Villeret.

Durant l'après-midi, une attraction d'escalade, sur des caisses, sera proposée par le HC La Suze de Damien Ganguillet, tandis qu'un tournoi de volleyball organisé par Maruska Verardo, du VBC La Suze, se jouera de 13 h 30 à 17 h 30 sur le terrain de la Peluse.

La crèche Au Brin d'Eveil proposera pour sa part un rallye des enfants, ainsi qu'un sentier nu-pieds et un chamboule-tout, de 13 h 30 à 17 h sur la place de jeu. La Bulle Nomade de Florence Coureau Thibaut organisera une activité bulles de savon et déco-graff pour les enfants, ainsi que des massages express pour les adultes.

La Société de cynologie offrira de son côté deux séances de démonstration, à 14 h et à 17 h sur le préau du collège.

En musique et au château!

La soirée de samedi sera musicalement très animée aussi, avec l'Ecole de schwyzoise de Reconvilier dès 19 h environ, puis les exceptionnels Crazzy Vecchios dès 21 h 30.

On signalera encore que les bambins pourront s'en donner à cœur joie durant toute la fête, dans le château gonflable qui sera installé à leur intention au cœur de la manifestation. | cm

Pour tous les palais

Comme de coutume, les sociétés locales s'unissent à l'amacc pour donner à cette fête du village l'envergure gastronomique qu'elle mérite amplement. Ainsi des ginguettes et autres stands seront proposés dès vendredi soir et jusqu'aux petites heures de dimanche, moyennant évidemment une pause bienvenue avant la reprise du samedi matin.

Le Jodleurs-Club Echo de la Doux tiendra un stand de grillades, une valeur sûre dans ce genre de rendez-vous.

Les pêcheurs de Saint-Imier et envi-

rons s'associeront au HC La Suze pour proposer des raclettes dont on hume déjà le fumet alléchant. L'association humanitaire CormoAt-

las et de la Société de cynologie de Saint-Imier et environs tiendront un stand délivrant à la fois les fameux Cormojitos et des hot-dog. La Société de tir Armes-Réunies

La Societe de tir Armes-Reunies de Courtelary fera le déplacement avec les coquelets dont elle s'est fait une véritable spécialité.

Le VBC La Suze complètera ces menus par des pâtisseries maisons auxquelles personne ne pourra résister. Le Café L'Annexe prendra évidemment part à la fête, qui modifiera ses horaires d'ouverture en conséquence, proposant ses propres menus et spécialités, et notamment ses fameuses gaufres salées ou sucrées.

Des billets de tombola seront vendus durant la manifestation, qui aideront à financer les nombreuses animations offertes gracieusement. Pour installer la grande tente et tous ces stands généreusement achalandés, il sera nécessaire de fermer le secteur à la circulation motorisée dès mercredi soir. I cm

VILLERET

13e rencontre d'anciens tracteurs les 18 et 19 juin

Historique des rencontres d'anciens tracteurs de Villeret



L'édition 2018

Depuis 1992, mon fils Yannick et moi allions plusieurs fois par année exposer nos vieux tracteurs restaurés au plus près de l'état d'origine en Suisse allemande dans des rencontres, car il n'y avait rien de tel en Suisse romande. C'est de là que nous est venue l'idée d'organiser la première rencontre d'anciens tracteurs de Suisse romande.

En 1996 nous avons donc organisé la première rencontre d'anciens tracteurs de Villeret. Ce fut un succès tant du point de vue du temps que du nombre de tracteurs exposés (plus de 100), et plus de 1500 visiteurs.

Etant donné ce succès, nous avons décidé d'organiser une rencontre tous les deux ans.

Les deux premières en 1996 et en 1998 furent organisées

à la Vielle Vacherie sur Villeret dans un cadre magnifique. Le site devenant trop petit, nous sommes descendus au village pour mettre sur pied les éditions suivantes.

A chaque rencontre, il y a plus d'exposants. En 2002, nous avons frôlé les 300 engins et en 2012, il y en avait plus de 400. Au début, il n'y avait que peu de tracteurs ayant plus de

trente ans et qui étaient rénovés. Maintenant, il n'y en a peu qui ne sont pas refaits. Le fait de pouvoir montrer ces vieux engins a donné des idées à beaucoup de personnes. Lors des premières éditions, les tracteurs venaient de la région, mais maintenant, ils viennent de toute la Suisse, d'Allemagne et de France.

Dès que les Romands qui avaient de ces vieilles machines ont pu les exposer à Villeret, cela a donné des idées à certains qui organisent depuis 2000 des rencontres dans toute la Suisse romande. Afin de pouvoir agender ces diverses manifestations, avec quelques mordus, nous avons créé l'ARAMA (Association romande des amis de la vieille machine agricole), qui est une section de l'association suisse FALS depuis 2003).

A chaque rencontre que nous organisons à Villeret, nous nous efforçons d'amener des nouveautés et changeons de thème. Il y a eu par exemple les travaux des foins, les travaux en forêt, le concassage de pierres, le déneigement hivernal, etc. Et cette année nous faisons une démonstration avec un scie de campagne qui date des années 1920.

Lors de chaque rencontre durant tout le week-end, il y a des démonstrations, des présentations de véhicules, un gymkhana et diverses animations ainsi que des stands de foire. | michel et yannick wyssmüller

Programme du week-end

Samedi 18 juin

- Dans la matinée: arrivée des véhicules et mise en place, dès 10 h: visite de l'exposition d'anciens tracteurs, présentation d'une scie de campagne de 1920 fonctionnant avec une locomobile Société française Vierzon de 1926, concours d'agilité et démonstrations diverses
- Dès 19h: danse avec un orchestre folklorique

Dimanche 19 juin

- Dès 9 h : visite de l'exposition d'anciens tracteurs, présentations diverses, concours d'agilité et démonstrations diverses
- 11 h: défilé du club Hürlimann suisse
- 14 h: finale du concours d'agilité
- 15 h: remise des divers prix

Durant tout le week-end, nous servirons des filets de perche et divers steaks cuisinés et servis par les Sonneurs de cloches d'Erguël ainsi que d'autres grillades accompagnées de frites, etc. sur divers stands. I mw

14 HAUT-VALLON

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 12 mai 2022, tenue dès 19 h 30

dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence : M. Samuel da Silva, président Secrétaire : M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Samuel da Silva, président: «Mesdames, Messieurs, il est à présent 19 h 30, j'ouvre cette 2° séance du Conseil de ville 2022. Chères conseillères et chers conseillers de ville, M. le maire, chères conseillères municipales et chers conseillers municipales et chers conseillers municipales, M. le chancelier, M. le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, et cher public, je vous adresse mes cordiales salutations. Toujours au niveau des salutations, ce soir, une petite attention à M. Diamantino Rodrigues Pereira, PS, pour sa première séance au Législatif imérien, soyez le bienvenu. Au niveau du Conseil municipal, M. Corentin Jeanneret aura quelques minutes de retard. Au niveau du Bureau, je vous prie d'excuser notre 2° vice-président, M. Ugo Boillat, ARC, qui ne pourra pas être des nôtres ce soir. Par conséquent, j'invite la fraction ARC à proposer quelqu'un. »

 \mathbf{M}^{me} Morgane Bussian, ARC, propose M. Patrick Domon, ARC.

... M. Patrick Domon, ARC, prend place auprès du Bureau du Conseil de ville...

M. Samuel da Silva, président: «Pour la répartition du dénombrement des voix par les scrutateurs, je demanderais à M. Gerolamo Pepe, PS, de compter les voix du Bureau, ainsi que du groupe ARC et à M. Raphaël Perotto, ARC, de compter les voix de M^{me} Joëlle Häller, sans parti, du PS et du PLR, merci. »

M. Samuel da Silva, président: «Y a-t-il des modifications à apporter à l'ordre du jour?»

1. Appel

ler (PLR), M. Patrick Domon

(ARC), M. Marco Pais Pereira

(ARC). M. Claude Voisin (ARC).

M. Raphaël Perotto (ARC),

Mme Morgane Bussian (ARC),

Mme Danika Perret (ARC),

Mme Mélanie Lambert (PS),

M. Michel Ruchonnet (PS),

M. Vital Carnal (PS), M^{me} Marie

Ruchonnet (PS), M. Gerolamo Pepe (PS), M. Diaman-

tino Rodrigues Pereira (PS) et

Sont excusés: M. Michel Meyer

(ARC), M. Swann Thommen

(ARC), M. Ugo Boillat (ARC),

M^{me} Morgane Burgener (ARC),

Mme Michèle Comte (ARC),

M. Roger Comte (ARC) et

Conseil municipal: M. Denis

Gerber (maire), Mme Josika

lles (vice-maire), M^{me} Jessica

Froidevaux, Mme Paula Tanner,

M. Corentin Jeanneret, M. Oli-

vier Zimmermann, M. Marcel

Gilomen et M. Beat Grossen-

Presse: M^{me} Céline Lo Ricco

Châtelain (Le Quotidien Juras-

sien), Mme Séverine Bohe (RJB)

et M. Blaise Droz (Le Journal du

Public: six personnes sont pré-

bacher (chancelier municipal).

Excusés: -

M^{me} Elisabeth Beck (PS).

M^{me} Joëlle Häller (sans parti).

M. Samuel da Silva, président: « Cela ne semble pas être le cas. »

L'ordre du jour se présente de la manière suivante :

- Appel
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022
- 3 Communications du président et du mai
- 4. Crédit d'engagement de 500 000 francs, prévu au plan financier modifié (2022-2023), pour rénover les réseaux électriques moyenne tension (MT) qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli et lancer les études de modernisation des deux stations Décider du mode de financement : décision
- 5. Crédit d'engagement de 300 000 francs, prévu au plan financier, pour poursuivre la mise sous terre de la ligne moyenne tension (MT) sud entre les stations de la Route de Villeret et de Longines Décider du mode de financement: décision
- Crédit d'engagement-cadre de 500 000 francs, prévu au plan financier, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques réalisées en partenariat – Décider du mode de financement: décision
- 7. Crédit d'engagement de 535 000 francs, prévu au plan financier, pour l'étude et la mise en œuvre des mesures de sécurisation des secteurs A, C et E de la Montagne du Droit – Décider du mode de financement: décision
- 8. Motions et interpellations
- 9. Petites questions
- 10. Divers et imprév

3. Communications du président et du maire

Sont présents: M. Cédric Spielhofer (PLR), M. James Souchon (PLR), M. Jean-Paul Gerber (PLR), M. Michel Bastardoz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), M. Yann Doutaz (PLR), M. Samuel da Silva (PLR), M. Samuel da Silva (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Daniel Mül-

- Tout d'abord, le week-end du 19 et 20 mars, il y a eu le spectacle de l'école «Le cours de danse de Marie Ruchonnet», auquel j'ai été invité et y ai assisté. Notons que ce spectacle a réuni pas moins de 12 danseuses âgées de 10 à 15 ans de la région, autour d'une création basée sur 28 morceaux des classiques de la chanson française. Bravo à notre 1^{re} vice-présidente pour son implication auprès de ces jeunes, en plus de ses mandats politiques.
- Cette même fin de semaine, il y a eu un autre événement lié, encore hélas, à l'actualité et qui a soulevé un vif débat lors de notre dernière rencontre. En effet, le dimanche soir 20 mars 2022, suite à l'appel d'un Imérien sur les réseaux sociaux, 27 personnes ukrainiennes, un chien, et un chat sont arrivés à l'Espace Beau-Site pour des raisons que plus personne n'ignore. Je tiens ici à féliciter toutes les associations telles que la «Maison d'ici et d'ailleurs» pour l'accueil à leur arrivée et la coordination sur place, de même que la dizaine de chauffeurs qui se sont organisés en quelques jours à peine, et toutes les personnes qui ont apporté une aide d'une façon ou d'une autre pour mettre sur pied cette action solidaire. En outre, je salue et félicite notre conseillère municipale Mme Paula Tanner qui était présente ce dimanche soir pour donner un coup de main, en cuisine du moins, afin que tous ces voyageurs puissent déguster de délicieux gnocchis, entre autres. Je relèverai aussi

qu'un de nos conseillers de

ville, M. James Souchon,

PLR, y a participé en tant

que chauffeur, notamment, chapeau à lui également. Je laisserai peut-être encore M^{me} Paula Tanner, cheffe du Département de l'action sociale compléter ceci au point «Motions et Interpellations», si elle le souhaite.

- Dans un autre registre politique, 7 jours plus tard se déroulaient les élections régionales et cantonales, j'en profite pour féliciter les élections de M^{me} Elisabeth Beck, PS, au Conseil du Jura bernois et M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture, au Grand Conseil bernois. Je salue aussi nos autres conseillers qui se sont mis sur ces listes afin de représenter notre région, en plus de leur mandat actuel.
- Dans la foulée, le 30 mars, le Parlement des jeunes de Saint-Imier a officiellement vu le jour, avec l'élection de leur premier comité. Réjouissons-nous de les voir à l'œuvre au travers de leurs futurs projets et puisse ce nouvel organe réconcilier ou intéresser les jeunes au monde politique.
- Le 1er avril, l'assemblée générale de la société de tir s'est tenue et c'est notre 2e vice-président, M. Ugo Boillat, ARC, qui a représenté le Bureau. Comme il est excusé, je vous lis le mot qu'il avait préparé pour ce soir:

« Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Le 1er avril dernier, j'ai eu la chance de représenter notre Conseil lors de l'assemblée générale du club de tir de Saint-Imier. J'ai ainsi eu le plaisir de découvrir les coulisses d'une de nos sociétés locales et l'investissement conséquent des personnes qui la font vivre. Je remercie encore vivement les membres du club de tir pour leur invitation et leur engagement pour la vie associative locale. »

Je remercie encore une fois M. Ugo Boillat, ARC, pour sa disponibilité.

- Le 5 avril, l'assemblée générale de Mus'En'Si (Musique Ensemble Saint-Imier) a eu lieu. Il s'agissait de leur 5° assemblée générale. Pour rappel, cette société est la renaissance de la Fanfare des cadets de Saint-Imier et sert de bassin de recrutement pour notre Corps de musique. Je dis bravo à cette société qui s'emploie à intéresser les jeunes à la musique en leur donnant l'accès au monde des instruments. Aussi, je me permets de vous rappeler leur concert de printemps le 14 mai 2022, comme vous avez, sûrement, pu le lire dans la presse récemment.
- Puis le 29 avril, en marge de notre foire de printemps, il y a eu l'inauguration de la rue d'la Zouc et c'est notre secrétaire qui y a représenté le Bureau.
- Finalement, le 30 avril, il y a eu les portes ouvertes du Relais culturel et de l'Espace Jeunesse d'Erguël, pendant lesquelles des activités variées et captivantes ont eu lieu, comme par exemple la création d'une fresque par les visiteurs sur les pavés de la fraîchement nommée rue d'la Zouc, une chasse au trésor pour les plus petits, ou encore un retour dans le siècle passé avec des consoles de rétrogaming, et bien d'autres activités.

Au niveau du courrier, il n'y a rien eu de trop conséquent, si ce n'est les différentes invitations auxquelles le Bureau a représenté notre Conseil.

D'autre part, je vous transmets toute la gratitude de notre vice-chancelier quant au ramassage de notre bouteille et gobelet à la fin de notre dernière séance. Veillons alors à conserver ces bonnes habitudes dorénavant. De plus, je me permets un rappel: afin de faciliter le travail de rédaction du procès-verbal et de favoriser la compréhension au niveau du Conseil municipal et du Bureau, je vous appelle à vous exprimer à haute et intelligible voix, merci.

Ainsi, j'en ai fini pour mes communications et laisse la parole à M. le maire. »

M. Denis Gerber, maire: «Monsieur le Président du Conseil de ville, Mesdames les conseillères de ville, Messieurs les conseillers de villes, Mesdames et Messieurs les membres de l'Exécutif, concitovennes et concitovens qui avez fait le déplacement à la Salle de spectacles pour suivre les débats de notre Législatif. Mesdames et Messieurs les représentants de la presse. Lors de ma première prise de parole dans cette enceinte, j'avais exprimé mon inquiétude quant à la situation créée en Ukraine par l'attaque russe. Plusieurs réfugiés ont pu être pris en charge dans notre commune et dans les communes voisines. Une fois de plus notre population a su faire preuve de solidarité comme elle l'a déià témoignée lors des années Covid. Un grand merci à toutes nos citoyennes et à tous nos citoyens et aux habitants de la région. Je vais tout d'abord évoquer quelques-uns de mes premiers pas dans la représentation de votre Exécutif; ils m'ont permis:

- de rencontrer:
- Les maires du Vallon à la recherche de solutions de coopération et surtout du positionnement de notre région dans le grand chantier de la reconstruction du Jura bernois après le départ de Moutier.
- Les représentants des villes et villages regroupés dans Centre-Jura à

la recherche d'une valorisation plus importante encore de nos régions respectives.

- De participer aux réflexions de l'Espace découverte Energie pour une approche pragmatique des contraintes liées à la protection du monde actuel, axées sur la mise en valeur de nos richesses locales au niveau environnemental.
- D'aller à la découverte des technologies modernes qui sont aussi un des fleurons de notre Vallon en participant aux séances du COSC.
- De rencontrer les représentants des CFF afin de partager avec d'autres communes nos préoccupations quant à la situation actuelle sur les lignes Bienne La Chaux-de-Fonds, voire Bienne Moutier par la vallée de Tavannes. Des engagements ont été pris par les CFF afin d'améliorer la desserte de nos régions.

J'ai ainsi acquis la confirmation que notre commune et ses diverses instances se doivent d'être présentes au maximum de leurs possibilités et disponibilités afin de pouvoir peser, même si cela est parfois de manière modeste, sur les leviers décisionnels.

Quant aux grands dossiers de notre commune (Conseil municipal, Conseil de ville, commissions diverses, voire la population), de grands efforts sont mis en œuvre par les divers services concernés pour les mener à bon port et/ou les mettre en route:

- Hôtel: aucune opposition au projet n'a été enregistrée; le projet est quasiment à bout touchant.
- Migros: de nombreuses discussions ont eu lieu pour l'intégrer au mieux dans le secteur est de la gare. Le dossier est maintenant dans les mains de la préfecture et de certains services cantonaux.
- Le futur bâtiment des Services techniques (zone de la gare) entre dans sa phase de concrétisation.
- Le bâtiment des Travaux publics donne lieu actuellement à une étude pour en définir les potentialités et les perspectives pour le rendre compatible avec les tâches actuelles du service concerné.
- Un projet important pour notre commune est en réflexion dans la zone de la rue de la Clef; s'il se concrétise, une diversification importante dans l'offre économique de notre localité verra la jour.
- Le Parlement des jeunes est sur les rails; son comité est structuré.
- Nos divers services projettent notre localité dans le futur (diversification au niveau de la production énergétique, protection des zones menacées de notre flanc nord, réflexion au niveau de la mobilité et du parcage par exemple).

Je continuerai de vous présenter l'état d'avancement réel des très nombreux dossiers et projets en cours dans nos services lors de mes prochaines interventions avec autant de précisions possibles dans la vérité des faits.

Soyez actifs, engagez-vous pour notre commune.

La pluralité de vos idées permettra de dégager des objectifs et des buts qui répondront le mieux possible aux attentes de chacun. Et même s'il y a de bonnes nouvelles concernant la pandémie, continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Merci de votre attention.»

4. Crédit d'engagement de 500 000 francs, prévu au plan financier modifié (2022-2023), pour rénover les réseaux électriques moyenne tension (MT) qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli et lancer les études de modernisation des deux stations – Décider du mode de financement: décision

Rapport du Conseil municipal:

La station de Champ-Meusel est le point de raccord de Saint-Imier au réseau suisse. Depuis cette station, trois câbles de moyenne tension alimentent le réseau imérien. Tous les trois ont une section insuffisante. Par ailleurs, deux d'entre eux ont plus de 50 ans.

Divers éléments (âge, demande en puissance toujours plus grande, augmentation de la production décentralisée et multiplication des bornes) impliquent la nécessité d'améliorer la sécurité et la garantie d'approvisionnement.

Dans le plan financier modifié pour 2022 qui vous a été présenté lors de la séance du Conseil de ville du 10 mars 2022, un montant de 500000 francs a été prévu pour relier les deux stations avec des tubes électriques et planifier la modernisation des deux stations.

Une demande de permis devra être adressée à l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort (ESTI) pour chaque câble et chaque station.

Le montant de 500000 francs est réparti de la manière suivante:

- pose de 235 m de tubes électriques: 400 000 francs;
- élaboration des projets pour les deux stations: 100000 francs.

Le montant est prévu dans le plan financier réaménagé 2022-2023.

Préavis

La Commission de l'équipement a préavisé favorablement le crédit d'engagement de 500000 francs lors du réaménagement du plan financier.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, préavise également favorablement au Conseil de ville la présente demande de crédit; elle propose de réaliser le projet par autofinancement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande l'acceptation du crédit d'engagement de 500000 francs, prévu au plan financier, et de réaliser la dépense par autofinancement.

Ouverture de la discussion:

M. Samuel da Silva, président: «Afin de gagner en efficience, je vous propose de traiter les points 4, 5, 6, et 7 de la même façon, c'est-à-dire: dans un premier temps, j'ouvrirai la discussion, puis nous passerons au vote. Est-ce que cette façon de procéder est contestée?»

M. Samuel da Silva, président: «Cela ne semble pas être le cas, alors commençons avec ce premier crédit d'engagement.»

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022

sentes sur la galerie.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2022 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur. Département de l'équipement: «En préambule et suite à une question de la fraction PLR, j'aimerais vous apporter quelques précisions. La gestion et les travaux d'entretien et de renouvellement des réseaux souterrains de la commune de Saint-Imier doivent tenir compte de plusieurs paramètres:

- 1. La sécurité d'approvisionnement et des réseaux.
- 2. Les disponibilités financières
- 3. L'impact des projets déjà en cours en termes de ressources humaines internes et externes, disponibilité des entreprises et de l'outillage.
- 4. L'impact du projet sur la circulation routière et piéton-

Dans le cas de la rue Champs-Meusel:

- La conduite de gaz a été renouvelée en 1985 et 1994 et ne pose donc pas de problème.
- La conduite d'eau est ancienne, mais n'a connu que «3» fuites dans le secteur aval. Des contrôles de fuites menés régulièrement par nos spécialistes n'ont pas mis en évidence de problème dans ce secteur.
- Le câble électrique MT doit impérativement être changé afin de moderniser la ligne sud qui alimente les zones industrielles des Longines, des Noyes (station du Pont) jusqu'à celle de la Clef. Cette partie du projet est prioritaire compte tenu des augmentations de puissance demandées par plusieurs clients. Afin de faire face, le Département de l'équipement a prévu de mettre en place les conditions pour pouvoir renouveler les câbles MT présents dans la rue Champs-Meusel. C'est pour cette raison qu'un crédit d'engagement (investissement) de 500000 francs est soumis ce soir au Conseil de ville. Si l'état de la conduite d'eau potable présente dans la rue s'avérait moins bon qu'estimé, la situation serait réévaluée et si son remplacement s'avérait indispensable, le projet électrique serait modifié et une part «eau potable» y serait rajouté et financé par le poste «Renouvellement du réseau» du budget de fonctionnement rubrique 7010.3143.02. Aucune demande de crédit supplémentaire ne sera demandée au Conseil de ville dans ce cas, puisque c'est le poste de renouvellement du réseau. Il est clair que le Département de l'équipement préfère et essaie Rapport du Conseil toujours de renouveler l'ensemble des infrastructures lorsqu'un projet est lancé dans une rue, mais, cela, et vous l'aurez compris, n'est pas toujours possible.

J'espère avoir répondu à vos interrogations.»

Mme Morgane Bussian, ARC: «La fraction Alternative régionale et communale a lu avec intérêt les rapports du Conseil municipal, ainsi que celui du chef de l'équipement. Il nous y est rappelé que la station de Champ-Meusel est le point de raccord de Saint-Imier au réseau suisse et que de là, 3 câbles de moyenne tension alimentent le réseau imérien, mais qu'ils ont une section insuffisante. La section de câble joue un rôle essentiel dans la performance et la sécurité d'une installation électrique. Il est donc important de les remplacer, à plus forte raison que deux d'entre eux ont plus de 50 ans. Ceci permettra également d'avoir une section suffisante sur le réseau, la demande de puissance étant en constante augmentation. La rénovation des deux stations Champ-Meusel et Tivoli permettra également d'améliorer la sécurité et de garantir un approvisionnement pour de futurs

M^{me} Josika Iles, cheffe du défis. Au vu de ce qui précède, ARC accepte le crédit d'engagement de 500000 francs, prévu au plan financier modifié, pour rénover les réseaux électriques moyenne tension qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli et lancer les études de modernisation des deux stations, par autofinancement, comme recommandé par la Commission des finances et le Conseil municipal.»

> M^{me} Mélanie Lambert, PS: «La fraction socialiste est favorable à la rénovation des réseaux électriques moyenne tension qui alimentent les stations Champ-Meusel et Tivoli. Ces stations étant âgées, et la demande en puissance en nette augmentation, la fraction socialiste approuve le crédit d'engagement de 500 000 francs prévu dans le plan financier modifié par autofinancement.»

M. Jean-Paul Gerber, PLR: «Le

réseau électrique de Saint-Imier est raccordé au réseau suisse par la station de Champs-Meusel, de là sont alimentées 3 stations. Paul-Charmillot et la zone Nord-Ouest, les câbles datent de 1978. La station Nivaflex alimente le centre de la localité, les câbles datent de 1971. La troisième station Tivoli alimente le Sud-Est. les câbles datent de 1961. Ces trois stations ont toutes des sections de câbles trop petites. Afin de pouvoir alimenter correctement ces stations et tous les clients qui en dépendent, il est judiciable d'exécuter ces travaux. Le PLR accepte à l'unanimité la libération du crédit de 500000 francs prévu au plan financier modifié (2022-2023) pour rénover les réseaux électriques MT qui alimentent les stations Champs-Meusel, Nivaflex et Tivoli ainsi que l'étude de modernisation des stations.»

Au vote, le crédit d'engagement de 500000 francs, prévu au plan financier modifié (2022-2023), pour rénover les réseaux électriques moyenne tension (MT) qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli et lancer les études de modernisation des deux stations, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

5. Crédit d'engagement de 300000 francs, prévu au plan financier, pour poursuivre la mise sous terre de la ligne moyenne tension (MT) sud entre les stations de la Route de Villeret et de Longines -Décider du mode de financement: décision

municipal:

La ligne Sud est l'une des artères principales de l'alimentation électrique de Saint-Imier. Elle va de la station Tivoli jusqu'à celle du Pont (patinoire). Cette ligne moyenne tension est encore en partie aérienne et date de 1961.

Dans l'étape proposée, il s'agit de remplacer la ligne aérienne entre la station des Longines et celle de la Route de Villeret en posant des tubes électriques.

Le plan financier modifié 2022-2023, déjà approuvé par le Conseil de ville, prévoit un montant de 300000 francs pour ces investissements sur la ligne Sud.

Préavis

La Commission de l'équipement a préavisé favorablement le crédit d'engagement de 300000 francs lors du réaménagement du plan financier.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, préavise également favorablement au Conseil de ville la présente demande de crédit; elle propose de réaliser le projet par autofinancement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville l'acceptation du crédit d'engagement de 300000 francs, prévu dans le plan financier, et de réaliser la dépense par autofinancement.

Ouverture de la discussion:

M. Raphaël Perotto, ARC: «La fraction ARC a pris connaissance des documents concernant la prochaine étape des travaux sur la ligne Sud de l'alimentation électrique de Saint-Imier. Il s'agit ici de remplacer sur une de nos artères MT principales, la ligne aérienne soixantenaire par des tubes électriques souterrains entre la station des Longines et celle de la route de Villeret. Parce que cet investissement est nécessaire et afin de rester cohérente avec l'approbation de la modification du plan financier 2022-23 par le Conseil de ville, la fraction ARC accepte à l'unanimité le crédit d'engagement autofinancé de 300000 francs.»

M. James Souchon, PLR: «La fraction PLR accepte le crédit d'engagement de 300000 francs pour poursuivre la mise sous terre de la ligne électrique à moyenne tension Sud.»

M. Gerolamo Pepe, PS: «La fraction socialiste, est favorable au plan financier pour poursuivre la mise sous terre de la liane électrique movenne tension; qui va entre les stations Route de Villeret et de Longines. Compte tenu de l'importance de l'une de ces trois artères principales qui composent le réseau électrique de Saint-Imier (ligne Sud). La Fraction socialiste accepte le crédit d'engagement de 300000 francs prévu dans le plan financier, et de réaliser la dépense par l'autofinancement.»

Au vote, le crédit d'engagement de 300000 francs, prévu au plan financier, pour poursuivre la mise sous terre de la ligne moyenne tension (MT) sud entre les stations de la route de Villeret et de Longines, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

6. Crédit d'engagementcadre de 500 000 francs, prévu au plan financier, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques réalisées en partenariat -Décider du mode de financement: décision

Rapport du Conseil municipal:

La Confédération a défini une stratégie imposant des objectifs chiffrés aux communes dans divers domaines: économies d'énergie, production d'énergie renouvelable locale, efficacité énergétique.

Les équipements de production d'électricité photovoltaïque ont vu leur prix baisser; cet élément combiné avec des dispositions des lois fédérales au niveau de l'électricité incite à une production décentralisée d'électricité.

L'intérêt manifesté par plusieurs clients pour conclure un partenariat énergétique avec Saint-Imier est marqué.

Le concept prévoit que les Services techniques développent des installations photovoltaïques sur les toits des usines demanderesses et proposent une autoconsommation sur le site avec:

- une comptabilité individuelle;
- une garantie pour l'investissement communal par la réalisation de documents

Ce type de projets est intéressant:

- investissements productifs;
- développements des relations commerciales déjà existantes depuis plusieurs décennies.

Des projets avec des financements citoyens sont par ailleurs en préparation.

Préavis

La Commission de l'équipement a préavisé favorablement le crédit d'engagement-cadre de 500 000 francs prévu au plan financier 2022-2023.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, préavise également favorablement au Conseil de ville la présente demande de crédit; elle propose de réaliser le projet par autofinancement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville l'acceptation du crédit d'engagement-cadre de 500000 francs, prévu au plan financier, et de réaliser la dépense par autofinancement.

Ouverture de la discussion:

M. Claude Voisin, ARC: «Nous avons pris connaissance du rapport qui propose un concept de développement des installations solaires à Saint-Imier. Notre fraction ne peut que se réjouir de voir que la demande de cette technologie durable est en constante augmentation. Les énergies renouvelables sont en vogue et il est très intelligent de les développer, mais aussi de les utiliser au maximum de manière locale. C'est la direction à prendre si nous voulons que petit à petit, notre monde devienne plus durable. Nous acceptons le crédit d'engagement de 500000 francs proposé ce soir et la proposition de réaliser la dépense par autofinancement.»

M. Daniel Müller, PLR: «Après avoir pris connaissance du rapport du chef du Service de l'équipement, la fraction PLR accepte la libération du crédit d'engagement-cadre de 500000 francs, prévu au plan financier 2022-2023, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques et de réaliser la dépense par autofinancement.»

M. Michel Ruchonnet, PS: «Nous sommes consultés ce soir pour libérer un crédit d'engagement-cadre de 500000 francs prévus au plan financier pour financer de nouvelles installations photovoltaïques réalisées en partenariat. Notre fraction a étudié cet objet avec autant d'attention que d'enthousiasme. En effet, quand il s'agit de durabilité et de respect climatique, cela entre dans nos objectifs à court, moyen et long terme. En effet, une telle démarche a du sens et nous parlons ici d'investissements productifs. Dans le Quotidien Jurassien de ce matin, le journaliste parle d'une « offensive photovoltaïque en vue» et c'est tout à fait le cas. Lorsque je passe plusieurs fois par jour devant notre Patinoire, je ne peux m'empêcher de penser qu'il y a encore du potentiel. En ce qui concerne l'approvisionnement en électricité de notre commune, beaucoup de nos voisins envient notre dynamisme en la matière depuis déjà de nombreuses années. Le fait de faciliter l'approche photovoltaïque sera un message fort. C'est à l'unanimité que la fraction socialiste accepte ce crédit d'engagement, prévu au plan financier et de réaliser la dépense par autofinancement.»

.. Il est 19h51, arrivée de M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture...

- ... Il est 19 h 53, arrivée de M^{me} Joëlle Häller, sans parti...
- M. Samuel da Silva, président, salue M. Corentin Jeanneret, chef du Département éducation et culture, ainsi que Mme Joëlle Häller, sans parti.

Au vote, le crédit d'engagement-cadre de 500000 francs, prévu au plan financier, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques réalisées en partenariat, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

7. Crédit d'engagement de 535000 francs. prévu au plan financier, pour l'étude et la mise en œuvre des mesures de sécurisation des secteurs A, C et E de la Montagne du Droit - Décider du mode de financement: décision

Ouverture de la discussion:

A la suite de divers événements liés à des chutes de pierres, la Municipalité a réévalué le niveau des risques pour la population et les biens dans la partie nord de la localité.

Un bureau spécialisé a été mandaté. Le niveau de risque a augmenté et pourrait devenir inacceptable pour certains objets.

Consciente de ses obligations et afin de réduire très sensiblement le niveau de risque, la Municipalité a planifié et va réaliser des mesures de protection dans les parcelles construites avec des bâtiments habités.

De telles mesures de protection sont à la charge de la Municipalité, du canton et de la Confédération dans les zones déià construites et habitées en permanence. Dans les autres cas, les situations devront être examinées de cas en cas sans obligation pour la Municipalité.

Les zones de danger rouge impliquent l'interdiction de toute nouvelle construction ou installation.

L'analyse de la situation a permis de déterminer 4 secteurs:

- A: Sur les Crêts 1
- C: Sous les Crêts 1
- D: rue des Roches 25, 27, 29, rue Georges-Canton 3
- E: route de Mont-Soleil 1

La demande du Département urbanisme et mobilité porte sur les secteurs A, C et E. Les propriétaires de ces trois secteurs ont participé à une séance d'information et ont donné leur accord pour la réalisation des mesures planifiées.

Le secteur D fera l'objet de nouvelles discussions et négociations avec les propriétaires. En effet, des problèmes liés à la répartition des prises en charge des coûts butent sur la part dévolue aux six propriétaires.

Pour les secteurs A, C et E, les coûts des mesures sont entièrement à charge de la Municipalité, du Canton et de la Confédération:

- A: construction d'une digue
- C: pose de filets de protection
- E: construction d'une digue

Le plan financier prévoit:

En 2022: 150 000 francs En 2023: 500 000 francs

Le montant nécessaire pour la sécurisation des secteurs A, C

En 2024: 150 000 francs

et E se monte à 535000 francs TTC (y compris + 10 % au niveau de la précision de l'estimation).

Préavis

Le Service urbanisme et mobilité propose de valider les projets de sécurisation présentés et d'accorder les crédits y relatifs.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, préavise favorablement au Conseil de ville la présente demande de crédit; elle propose de réaliser le projet par autofinancement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande l'acceptation du crédit d'engagement de 535 000 francs, prévu au plan financier, et de réaliser la dépense par autofinancement.

HAUT-VALLON 15

Ouverture de la discussion:

Mme Gisèle Tharin, PLR: «Notre

fraction a pris connaissance avec attention du rapport établi par Service de l'urbanisme et de la mobilité relevant d'une étude d'un bureau spécialisé mandaté suite à divers événements liés à des chutes de pierres. Afin de sécuriser les abords des personnes domiciliées dans la frange Nord de la zone urbanisée de Saint-Imier, des travaux doivent être effectués pour les secteurs A (Sur les Crêt 1), C (Sous les Crêts 1), D (rue des Roches 25, 27, 29, rue Georges-Canton 3), E (route de Mont-Soleil 1). Les frais inhérents à la réalisation des mesures de protection pour les zones A, C et E sont entièrement à charge de la Municipalité, du canton, et de la Confédération, étant donné qu'elles visent à protéger des bâtiments déjà construits et occupés en permanence. En conséquence, des diques seront construites pour le secteur A et E et la pose d'un filet sera effectué pour le secteur C. Des négociations sont encore en cours avec les différents propriétaires du secteur D. Nous avons pris bonne note de l'importance d'effectuer ces travaux et acceptons à l'unanimité le crédit d'engagement de 535 000 francs pour les travaux prévus pour les zones A, C et E, prévu au plan financier et de réaliser la dépense par autofinancement.»

M. Vital Carnal, PS: «Suite à divers événements liés à des chutes de pierres, la Municipalité a fait réévaluer le niveau des risques dans la partie nord de la localité. Cette étude a été faite par un bureau spécialisé, le niveau de risque a augmenté et pourrait devenir inacceptable pour certaines habitations. Toutes les vies méritent d'être protégées. Consciente de ses obligations la Municipalité va réaliser des mesures de protection. Mesures financées par le canton, la Confédération, et la commune. Compte tenu de ce qui précède, la fraction socialiste accepte le crédit d'engagement de 535000 francs prévu au plan financier par autofinancement.»

M. Claude Voisin, ARC: «La problématique des chutes de pierres de la Montagne du Droit est un sujet connu depuis quelques années. Malheureusement, les nouvelles analyses nous prouvent que le risque s'est accentué et qu'il est important de protéger, dès que possible, les parcelles construites et leurs habitants. Nous sommes ravis que des solutions puissent être mises en place, même si cela se fait par étape. L'important, c'est que la sécurisation des secteurs puisse se faire, que le danger soit écarté, et que toutes les parties prenantes soient en accord. C'est donc tout naturellement que notre fraction accepte de libérer le crédit de 535 000 francs et propose de le réaliser par autofinancement.»

Au vote, le crédit d'engagement de 535000 francs, prévu au plan financier, pour l'étude et la mise en œuvre des mesures de sécurisation des secteurs A, C et E de la Montagne du Droit, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

8. Motions et interpellations

M. Samuel da Silva, président: «Je n'ai pas reçu de motions ce soir, je passe donc la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

16 HAUT-VALLON

M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «Lors du Conseil de ville du 20 juin 2021, M. Michel Bastardoz, PLR. était intervenu lors d'une interpellation intitulée: Conduite de transport en eau potable. Lors de votre prise de parole, M. Michel Bastardoz, PLR, vous m'avez demandé de m'assurer de l'obtention des 25 % de subvention accordée par le canton. Aujourd'hui, je vous confirme que l'OED, en date du 19 janvier 2022, a bien confirmé le subventionnement de 25 %.»

M. Michel Bastardoz, PLR:

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Réponse à M. Loïc Springelfeld concernant l'interpellation intitulée: Demande de l'étude d'une mise en place de structures provisoires pour les années scolaires d'août 2022 à juillet 2024 à l'Ecole primaire, Agassiz 14. Nous tenons à informer votre Conseil, que la majorité des travaux bruyants sont réalisés durant les vacances scolaires. Toutefois, il n'est malheureusement pas possible de réaliser la totalité du chantier durant ces courtes périodes et du bruit est malheureusement obligatoire, ce que le service ne peut que regretter. Il est à noter que les artisans essayent au mieux de réaliser les travaux les plus bruyants durant les horaires d'absence des enseignants et des élèves. Au vu des infrastructures à notre disposition et des différentes solutions trouvées. il n'est malheureusement pas possible de sortir toutes les classes du bâtiment jusqu'à la fin des travaux sans organiser des containers prévus à cet effet qui engendreraient alors des coûts disproportionnés. Pour la seconde étape, le procédé sera identique et nous mettrons à nouveau l'accès sur les travaux bruyants afin qu'ils se réalisent durant les périodes creuses (mercredi après-midi ou fin de journée) ou alors durant les vacances scolaires dans la mesure du possible. Les quatre classes concernées par les travaux de la seconde étape seront localisées dans différents locaux à disposition. A savoir: une dans les locaux de la Paroisse catholique loués à cet effet depuis le début du chantier, une seconde au sein du bâtiment Agassiz 16 et pour les deux autres classes, nous sommes actuellement en pourparlers avec le ceff santé-social, et éventuellement la Salle Longines. Pour ce qui est de la psychomotricité, les travaux sont moindres à cet étage (réfection des peintures et de la cuisinette uniquement) et seront planifiés durant les périodes de vacances scolaires pour ne pas prétériter l'utilisation des locaux. Pour terminer, il est important de spécifier que la Direction scolaire participe dans la maieure partie du temps aux séances de chantier et que les décisions sont prises de concert entre les deux services (bâtiment et école).»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Je profite d'avoir la parole pour répondre à l'intervention de M. Christian Tharin, PLR, qui demandait si les travaux pouvaient être accélérés? Les travaux avancent selon le planning, mais le service est confronté à certains retards de livraison liés à la situation actuelle dans le domaine de la construction. Les délais sont donnés notamment par certains travaux qui doivent impérativement être réalisés durant la période des vacances scolaires estivales. Notamment la seconde étape du désamiantage qui interviendra entre juillet et août de cette année. Le service fera au mieux pour rendre les locaux le plus rapidement possible aux utilisateurs passé cette étape.»

M. Christian Tharin, PLR: « Merci. »

réponds pour M. Loïc Springenfeld. Merci, nous sommes tout à fait satisfaits. Nous avons particulièrement enregistré que si des gens ont des questions sur les nuisances et les travaux, ils peuvent aussi passer par la Direction d'école.»

M^{me} Josika Iles, cheffe du Dépar-

tement de l'équipement: «Lors du Conseil de ville du 10 mars 2022, M^{me} Joëlle Häller, sans parti, est intervenue avec une interpellation intitulée: Ah! nos belles fontaines. Vous vous demandiez pourquoi les fontaines ne coulaient pas forcément en automne, et également: qu'en est-il pour la fontaine de la Salle de spectacles, et celle sur le Pont. Ce qu'il faut savoir, c'est que les fontaines de Saint-Imier sont alimentées par gravité par les sources du Praz Rond qui se trouvent à l'ouest de la Combe Grède. Ces sources, qui ont un débit variable suivant la saison, alimentent également les points d'eau du cimetière en eau technique. En hiver, le système est mis hors service afin de les protéger du risque de gel, puis remis en service au printemps. Il arrive fréquemment qu'en période de sécheresse (en automne principalement) les fontaines ne coulent plus faute d'eau. Pour ce qui est de la fontaine de la Salle de spectacles, celle-ci n'est par contre pas raccordée au réseau des fontaines, mais aux installations intérieures de distribution d'eau potable de la Salle de spectacles. Un projet de remise en service avait été lancé il y a quelques années par les bâtiments communaux. Enfin, pour la fontaine «Sur le Pont» alimentée par la source de la Fiole, elle a subi un dégât de gel et doit faire l'objet de réparations importantes qui n'ont pas encore été lancées, faute de temps.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Pour compléter, concernant la fontaine de la Salle de spectacles, effectivement l'alimentation a été coupée le temps des travaux et sera remise en service dès les

M^{me} Joëlle Häller, sans parti: «J'avais entendu dire que cette fontaine coûtait trop cher, car elle est alimentée par de l'eau potable. Ne pourrait-on pas faire un circuit fermé? Cela fait longtemps qu'elle ne fonctionne pas. Ce n'est pas à cause des travaux.»

M. Olivier Zimmermann, PS: «II y a eu des soucis techniques. Puis, lorsqu'on aurait pu la remettre en fonction, ont débuté les travaux de la route. Maintenant, on va pouvoir la remettre en marche. Quant au coût, je ne peux pas vous répondre, je vais me renseigner.»

M^{me} Joëlle Häller, sans parti:

M. Samuel da Silva, président: «Merci M^{me} Joëlle Häller, sans parti, je n'avais pas eu le temps de vous céder la parole, excusez-moi, vous avez été plus réactive.»

M. Samuel da Silva, président: «Bien. il semble que les réponses du Conseil municipal ont été données, nous allons passer plus loin.»

M. Samuel da Silva, président: «Il ne semble pas y avoir d'interpellation, nous allons passer au point suivant.»

M. Samuel da Silva, président: «Ah oui, excusez-moi, nous avons reçu une interpellation du PLR qui a été transmise au Conseil municipal avant la séance de ce soir. Je donne la parole.»

Mme Gisèle Tharin, PLR: «Interpellation intitulée: Etat de situation du service de l'Action sociale. Notre fraction et de nombreux citoyens ont été étonnés d'apprendre par la voie d'un communiqué de presse la fermeture de 2 matinées sup-

M. Michel Ruchonnet, PS: «Je plémentaires du Service action sociale, et de l'Agence AVS, pour les mois d'avril et de mai 2022 en raison d'une surcharge de travail. Il n'est pas dans notre intention d'évaluer le travail du service concerné, car ce dernier n'est pas facile. Nous remercions et soutenons les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement. Nous sommes surpris et inquiets et l'obiectif de cette interpellation est de s'assurer que ce service est sur le chemin d'un retour à la normale. En effet, nous ne voyons pas d'un très bon œil que cette situation perdure tant pour le bon fonctionnement du service que pour les bénéficiaires. C'est pourquoi nous souhaitons connaître l'état actuel de cette surcharge au sein du service. Si la situation devait perdurer, quelles sont les mesures envisagées?»

> M^{me} Paula Tanner, cheffe du Département action sociale: «Le Conseil municipal a reçu une interpellation de la fraction PLR intitulée: Etat de situation du service de l'Action Sociale. Tout d'abord j'aimerais vous remercier pour l'intérêt porté au bon fonctionnement du service de l'action sociale. La fermeture annoncée dans le communiqué de presse que vous avez pu voir, c'est effectivement une fermeture des guichets de notre service, les bureaux ne sont pas fermés. Les clients continuent d'être accueillis sur rendez-vous, que ce soit à l'AVS ou au Service social. La décision de fermer temporairement les guichets deux matinées supplémentaires nous permet d'avancer dans le traitement de certains dossiers complexes et actuellement rattraper le retard que nous avons dans certains dossiers. Pour vous faire part de l'état actuel de la situation, je vais vous apporter quelques

- Pour le service social, nous avons mis en place des procédures pour rattraper le retard dans la gestion des mandats, nous avions pu bénéficier d'une aide momentanée d'une personne envoyée par Diaconis (chômage), mais la personne n'a pu finir son mandat pour cause de maladie et actuellement personne n'est disponible.
- En même temps le service de révision de l'APEA presse constamment les curatrices et les curateurs et par conséquent le secteur administratif afin d'obtenir des rapports complets et nous accusons un retard conséquent.
- Nous avons aussi une personne depuis début mars en arrêt maladie et n'a pu être remplacée que à la mi-avril.
- Dans notre fonctionnement quand il manque quelqu'un au secrétariat, les personnes étant complémentaires, se remplacent entre elles, si les personnes en charge des mandats doivent, par exemple traiter les frais médicaux, le travail sur la gestion des mandats ne se fait pas correctement. Même chose pour les personnes qui viennent ouvrir un dossier d'aide sociale.
- Pour l'agence AVS, si l'on prend la charge de travail habituel, nous sommes en sous-effectif d'environ 0,3 EPT, mais à ce stade c'est illusoire et impossible d'augmenter le taux de l'équipe.
- En ce qui concerne les prestations à la population, si la période Covid a montré qu'il était possible de réduire drastiquement les accueils du public, depuis le retour à une situation sanitaire presque normale, les bénéficiaires ont rapidement perdu ces bonnes habitudes de prendre rendez-vous et se déplacent au guichet, parfois juste pour amener un document ou même pour que nos collaborateurs les aident à remplir des formulaires et dès que le client est sur place, il est

difficile de le renvoyer à un rendez-vous ultérieur. Cela génère une charge de travail importante et les dossiers étant extrêmement complexes et techniques, que ce soit dans les démarches initiées pour l'agence AVS ou le Service social le fait d'être constamment dérangé au guichet péjore la qualité du travail.

- Pour éviter que cette situation perdure et se répète, je suis consciente que nous devrons explorer plusieurs possibilités.
- Des réflexions doivent avoir lieu et des décisions doivent être prises pour pouvoir continuer à fournir un service de proximité de façon avenante et professionnel.

J'aimerais juste finir en vous rassurant qu'à ce jour nous n'avons pas eu une seule réclamation des clients concernant cette décision de fermeture temporaire.»

Mme Gisèle Tharin, PLR: « Merci pour ces informations. Nous allons suivre de près l'évolution et espérons une situation meilleure.»

M. Michel Ruchonnet. PS: « Dans le même sujet M^{me} Paula Tanner, cheffe du Département action sociale, est-ce qu'il y a une hiérarchie entre l'APEA et le Service social? Est-ce que vous êtes obligés de faire toutes les enquêtes, car l'APEA peut aussi faire des enquêtes? Ce que je vois dans mon métier c'est que l'APEA mandate très vite le Service social. On se passe la patate chaude comme on dit.»

M^{me} Paula Tanner, cheffe du Département action sociale: «Ce n'est pas l'APEA qui mandate le Service social. L'APEA mandate une personne. Alors, si la curatrice, le curateur, a la possibilité de prendre les cas, on est obligé. Parce que les curatrices, les curateurs, c'est un travail individuel. Donc, oui, si dans leur charge de travail, de ce qui est attribué par le canton, ils ont la place pour prendre des mandats, on est obligé. A moins, que ce soit un cas vraiment particulier et que la personne ne se sente pas qualifiée pour telle ou telle enquête, mais nous avons un service avec un vaste choix de compétences dans différents domaines, que ce soit pour des enquêtes concernant des enfants ou des adultes.»

M. Michel Ruchonnet, PS: « Merci. »

9. Petites questions

M. Samuel da Silva, président: «Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

M. Denis Gerber, maire: «Je

n'apporterai aucun chiffre ce soir comme vous le souhaitiez. En effet M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, lors du débat sur le crédit d'engagement de 3900000 francs avait précisé que si des démarches devaient être entreprises avant le vote populaire, il serait impossible de pouvoir ouvrir en 2022. Nos services avaient préparé un projet qui aurait alors dû recevoir l'aval des autres communes au niveau technique et au niveau financier. Vous pouvez imaginer les négociations et les discussions prévisibles et légitimes de la part des 10 communes partenaires dans Erguël Sports SA. Le choix qui a été fait est celui de nous donner le maximum d'atouts pour une éventuelle ouverture partielle cet été déjà en prenant en charge l'entier des travaux planifiés. La population imérienne a plébiscité cette option. Je peux cependant vous indiquer que des démarches ont été entreprises auprès du CJB et des divers fonds qui lui sont liés pour obtenir des subventions pour cette phase de remise en état de notre bassin de natation. A mon avis la discussion avec les communes partenaires dans Erguël Sports SA devra se faire au niveau du budget de fonctionnement quand la rénovation de notre piscine sera achevée.»

Mme Danika Perret, ARC: «Merci pour cette réponse.»

M. Samuel da Silva, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre

M. Samuel da Silva, président: «Je donne la parole pour les nouvelles petites questions.»

M^{me} Gisèle Tharin, PLR: «Petite question intitulée: Motion bâtiment de 2019». Le 9 mai 2019, notre fraction a déposé une mise à jour de la motion déposée le 24 octobre 2013 concernant la gestion du parc immobilier de notre commune. Notre motion de 2019 a été acceptée lors de notre Conseil du 20 juin 2019 et transmise à la Commission des bâtiments et infrastructures sportives pour traitement. Sur la base de l'art. 3 al. 7 du règlement de notre Conseil, un rapport intermédiaire de la motion doit être remis au Conseil de ville dans les six mois qui suivent la transmission. Par le biais de cette petite question, nous souhaitons connaître l'état d'avancement de cette motion ainsi que d'un délai pour la remise du rapport final à notre Conseil.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Merci pour ce rappel. Je ne vous cache pas que le dossier est conséquent. C'est un peu compliqué de vous répondre ce soir. Nous n'avons pas oublié. Nous travaillons sur le sujet. Pour certains bâtiments la situation est claire. Pour d'autres c'est beaucoup plus complexe. Je ne peux pas vous promettre un rapport final pour cette année.»

M^{me} Gisèle Tharin, PLR: «Merci pour ce petit point de situation. On espère toutefois avoir des nouvelles avant la fin de cette législature.»

M. Cédric Spielhofer, PLR: «Petite

question intitulée: HE-ARC BEJUNE, portes ouvertes». La Haute Ecole ARC, Neuchâtel, Berne, Jura, annonce au travers d'un tout ménage distribué à Saint-Imier les portes ouvertes des campus de Neuchâtel et Delémont. Nous sommes étonnés qu'aucune mention ne soit faite du site de formation et de recherche à Saint-Imier au Parc technologique de Saint-Imier (PTSI), sis à la rue de la Serre, et qui est intégré à la HE-ARC ingénierie. Le site de Saint-Imier est au service des étudiants de 3º année et des chercheurs de la HE-ARC. On y trouve notamment des ateliers de préparation et de plasturgie, une salle blanche, des salles équipées d'ordinateurs et bien d'autres locaux utiles à un enseignement de qualité. La commune de Saint-Imier a investi pour mettre à disposition des locaux de qualité et le canton de Berne participe au financement de la HE-ARC BEJUNE. Aussi, le groupe PLR demande au Conseil municipal d'intervenir auprès de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne au travers du CJB afin d'intégrer dans le futur le site de Saint-Imier dans le cadre des portes ouvertes de la HE-ARC BEJUNE.»

M. Denis Gerber, maire: «Je prends note de cette question. J'ai eu l'occasion de visiter les locaux, et c'est très intéressant à découvrir. Je vais me renseigner et vous répondre lors du prochain Conseil de ville.»

M. Michel Bastardoz, PLR: «J'ai appris que la couche de finition de l'enrobé à la rue du Vallon serait posée ce mois. Ne serait-il pas plus judicieux d'attendre la construction de l'Hôtel, et le raccordement avec la route cantonale, parce qu'on va finir quelque chose et l'abîmer M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «Je ne sais pas d'où vous tenez vos informations.»

M. Michel Bastardoz, PLR: «De l'entreprise.»

M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement: «Nous sommes également en réflexions sur la pertinence de faire cette deuxième couche avant la 1^{re} phase de constructions de l'Hôtel. Il est possible que nous fassions le parking. Et nous devons également réfléchir comment protéger les bordures des trottoirs. Je vous remercie pour cette intervention pertinente.»

M. Michel Bastardoz, PLR: «L'année prochaine avec le Bonhomme hiver du Carnaval, on abîmera encore un bout, et cela permettra de refaire une partie.»

... Rires...

M. Samuel da Silva, président: «Merci M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement.»

M. Samuel da Silva, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre petite question, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.»

10. Divers et imprévu

M. Michel Bastardoz, PLR: «Avec des membres de la Fondation Plein Soleil, nous avons rencontré M. le maire, et l'urbanisme, afin de poser une question assez simple. La Fondation Plein Soleil se réjouit de son succès puisque tout est complet. Nous faisons même du bénéfice. Nous sommes en train de réfléchir à un nouveau bâtiment pour nos aînés. Nous avons donc demandé au Conseil municipal de nous céder une partie de parcelle, ou de nous octroyer un droit de superficie, ou de nous vendre cette partie de parcelle en question. Cela fait bientôt 4 mois, et toujours aucune nouvelle. Si c'est pour retarder le projet, c'est dommage. J'espère qu'une décision soit prise rapidement, car nous sommes dans les starting-blocks.»

M. Samuel da Silva, président: «Merci, nous avons pris note de votre divers.»

M^{me} Jessica Froidevaux, cheffe du Département urbanisme et mobilité: «Effectivement nous avons rencontré Plein Soleil. C'était le 15 février. Cela fait 3 mois. Lors de cette séance, nous avons indiqué qu'il y avait tout un processus à suivre pour obtenir les préavis (Commission bâtiments et infrastructures sportives, Commission urbanisme et mobi lité. Commission des finances). Le dossier est déjà passé en commissions d'urbanisme et bâtiments. Maintenant, nous attendons encore le préavis de la Commission des finances. Sauf erreur, ce point figure à l'ordre du jour de la prochaine Commission des finances. Vous aurez des nouvelles prochainement.»

M. Michel Bastardoz, PLR: «D'accord.»

M. Samuel da Silva, président: « Est-ce que quelqu'un souhaite encore la parole?»

M. Samuel da Silva, président: «Si ce n'est pas le cas, je vous donne rendez-vous le 16 juin 2022 pour traiter du budget entre autres.»

M. Samuel da Silva, président: «Des comptes. Pardon. Je vous souhaite à toutes et tous une agréable soirée.»

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 h 26.

Au nom du Conseil de ville Le président: Samuel da Silva Le vice-chancelier: Tiago Rodrigues

HAUT-VALLON 17

SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Nonagénaire

Le mercredi 25 mai, le conseiller municipal Corentin Jeanneret et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la route de Tramelan 36 pour célébrer le 90° anniversaire de Cosette Rohrer. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

SONVILIER **AVIS OFFICIELS**



Toxoplasmose 15^e édition

Une délégation des autorités a répondu à l'invitation des organisateurs du festival qui s'est tenu du 25 au 28 mai au Château d'Erquël. Conviés à l'ouverture de la manifestation le mercredi soir, les membres du Conseil ont bénéficié d'une visite des lieux, ainsi que des coulisses, leur permettant de constater la parfaite organisation de la manifestation et l'engagement enthousiaste des personnes impliquées dans le festival. Les Autorités remercient les organisateurs pour leur accueil ainsi que la soirée de festival. | cm

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Un concert envoûtant

Flûte et électronique, flûte néolithique pour Mathieu Schneider, accompagné de Johan Treichel au piano et à l'orgue

On ne présente plus le flûtiste Mathieu Schneider, musicien au style résolument personnel et original. Dans le cadre de ce concert de midi, il compte utiliser le potentiel acoustique particulier de la collégiale de Saint-Imier en commencant par sa performance 432 Hz, un jeu envoûtant sur les ondes électromagnétiques qui sont présentes dans l'espace, et qui vibrent de la même manière que les ondes sonores.

Vient ensuite un set improvisé à la flûte basse, avec l'appui d'un looper, appareil électronique permettant d'enregistrer et de mettre en boucle des séquences musicales en temps réel.

En troisième partie, le public aura l'occasion de découvrir la flûte R1. Expérimentateur insatiable, sans flûte sur une plage de Toscane en août 2011, Mathieu Schneider taille un morceau de roseau avec une pointe de bois et obtient une excellente flûte primitive qui le connecte avec la réalité matérielle et acoustique de la préhistoire. Il aura le plaisir de partager la sonorité organique et envoûtante de cet instrument improbable sur scène avec les plus beaux airs du Bel Canto italien, accompagné au



Photo: Mathieu Scheider

piano et à l'orgue par Johan Treichel.

Prochain concert organisé par l'AMC

Dimanche 10 juillet, collégiale Saint-Imier, 12 h 15, Trio Shirli, soprano, flûte à bec et

Découvrez le programme complet de l'association Musique à la Collégiale sur musiquecollegiale.ch.

Dimanche 12 juin, 12 h 15 Collégiale, Saint-Imier Concert à prix libre, collecte prévue à la sortie (cash ou Twint)

> Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Octante-et-Onze en scène



Octante-et-Onze c'est: Elori Baume: saxophone, Julien Ehrensperger: guitare, Loïc Baillod: contrebasse et Corentin Barro: batterie

Octante-et-Onze c'est un projet né de la connivence de 4 étudiants en Jazz à la Haute Ecole des Arts de Berne (HKB) que nous avons déjà eu l'immense privilège d'entendre, en 2021, sur la scène d'Espace Noir à l'occasion de la sortie de leur premier album Sous-

Tout naturellement, la sortie de leur deuxième album-Sur-Jacent est à l'origine d'une petite tournée qui passe aussi par Saint-Imier. Qu'on se le dise: un vent de fraîcheur, d'originalité et de virtuosité va à nouveau souffler à Saint-Imier!

Début des hostilités à 20 h, avec Hannah Biedermann (qui ne craindra pas de se produire en solo) en première partie d'Octante-et-Onze: une chanteuse qui va traverser le fameux Röstigraben pour vous faire découvrir toute l'étendue de son talent!

Octante-et-Onze marche avec confiance sur une ligne fine entre, d'un côté la pop culture grand public et, de l'autre les enchaînements harmoniques complexes, les rythmiques irrégulières et les

sur la scène de l'Espace Noir, structures musicales pointues qui sauront égayer l'oreille d'un public averti

> Le style d'Octante-et-Onze se nourrit de la diversité musicale des membres, qui ont été bercés au jazz, hip-hop et funk, à la musique minimale, contemporaine et classique, à la pop, au rock et tant d'autres. Cette diversité couplée à leur énergie intarissable est à la base du jazz omnivore rafraîchissant du quartet. | espace noir

Samedi 4 juin à 20 h Prix libre www.octanteetonze.com

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Exposition, spectacle et conférence sur le thème du monde carcéral

Privé de liberté, c'est le titre qui s'est imposé pour la programmation qui nous accompagnera durant ce mois de juin

Point de départ de cette thématique: l'accueil du dispositif de médiation culturelle conçu par Andrée Oriet et Alain Tissot. Intitulé A l'ombre, ma lumière, ce projet s'inscrit dans les actions menées par la commission actiOn culturelle du fOrum culture. Une idée en amenant une autre, nous avons estimé que cette proposition, qui s'intéresse au milieu carcéral, méritait d'être étoffée afin d'offrir des questionnements plus larges sur le sujet.

L'exposition

3 juin, 18h, ouverture. Vernissage de l'expo, apéritif et découverte du dispositif A l'ombre, ma lumière.

L'exposition se tient du 3 au 30 juin (horaires habituels). On pourra y découvrir des photographies et œuvres picturales réalisées par des personnes détenues aux Etablissements de la plaine de l'Orbe (VD). notamment dans le cadre des animations proposées par le secteur formation et animation.

A l'ombre, ma lumière est un dispositif de médiation culturelle créé pour favoriser la rencontre entre l'univers artistique, culturel, musical, et celui de la réinsertion, de la désistance, chaque monde nourrissant l'autre. Durant neuf mois, une dizaine de personnes en lien avec le milieu carcéral, en période de probation, en attente de jugement, anciens détenus, gardien, agente de probation, animateurs, se rencontrent et partagent. Ces témoignages ont été réunis dans un podcast d'une vingtaine de minutes. Et si, d'aventure, naissait en cours de route l'envie d'écrire ensemble une chanson?..

Le chemin de la désistance

Jeudi 9 juin, 19h se tiendra une rencontre autour du dispositif A l'ombre, ma lumière.

Au programme: une présentation du projet, de ses origines à sa concrétisation. suivie de la découverte du podcast réalisé. La discussion sera ensuite ouverte sur le thème de la désistance, des moyens mis en œuvre, de l'acceptation par la société civile d'anciens et anciennes détenus(es) en voie de réinsertion, etc. En présence de plusieurs participant(es).

Un spectacle sur les enfants de l'ombre...

Mercredi 22 juin, 19h, Carton-tôle est un spectacle court (20') qui nous livre de manière subtile et symbolique le parcours d'une adolescente qui a vécu son enfance alors que son père était incarcéré. Entre les anniversaires sans papa, les visites surveillées, les lettres contrôlées, le harcèlement scolaire, les déménagements, les questions sans réponses, la peur, la tristesse et le manque on découvre des bribes de l'enfance d'une adolescente qui se livre sans filtre pour partager son histoire. Se reconstruire, partager, témoigner, pardonner: autant de verbes conjuqués dans ce nouveau volet de médiation culturelle.

... et une conférence

Grandir avec un parent en prison - conférence et échange proposés par Viviane Schekter, psychologue et directrice de la fondation Relais Enfants Parents Romands (REPR), et Sonia Mascia, intervenante socio-éducative dans la même institution. Bienvenue à tous. | ccl

Réclame





Logo / Graphisme Site internet

Création de stand Multimédia Campagne publicitaire www.clin-d-oeil.net 18 TRAMELAN Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 N° 21

NOCES DE PLATINE

70 ans de vie commune, un événement exceptionnel

Un bel exemple d'amour et de fidélité, de bonheur et de partage



Cet anniversaire de mariage est appelé noces de platine en référence au métal noble, dur et rare, de couleur grise. Ce métal est bien plus précieux que l'or.

Une longue et formidable relation qui a débuté voici 70 ans, soit le 7 juin 1952, quand les époux Jean et Emmy Neuenschwander-Geiser ont uni leurs destinées à Tramelan.

Nés à deux jours d'intervalle à Tramelan, elle aux Prés-Renaud, lui au Moulin brûlé, ils ont passé toute leur jeunesse en la cité de Virgile Rossel.

De cette union sont nés trois enfants, un garçon et deux filles, qui à leur tour leur ont donné 4 petits-enfants et une arrière-petite-fille. L'une des filles habite à Carouge, le petit-fils à Neuchâtel, et l'une des petites-filles à Liverpool en Angleterre, sinon le reste de la famille est établi à Tramelan.

Charpentier de profession, Jean a fondé sa propre entreprise qu'il a gérée avec succès pendant 35 ans. Emmy de son côté s'est occupée de tout le domaine administratif.

Jean s'est également dévoué sans compter dans

le cadre de Jeunesse en mission, faisant divers travaux de rénovation de bâtiments, mais aussi de l'évangélisation en parcourant de nombreux pays sur les 5 continents. Emmy, quant à elle, en tant que grand-maman très appréciée s'est toujours consacrée à sa famille, tout en confectionnant d'innombrables ouvrages et tricots en faveur des missions.

Agés tous les deux de 93 ans, Jean et Emmy habitent dans la maison de leurs enfants. Ils sont heureux, bien entourés et assistés avec affection.

Avec reconnaissance, ils peuvent dire: 70 ans de mariage, noce de Grâce. Chaque jour ils prennent le temps de lire quelques versets de la Bible et se souviennent du passage suivant: « Mon âme béni le Seigneur, et n'oublie aucun de Ses bienfaits... Les bontés de l'Eternel ne sont pas à leurs termes et se renouvellent chaque matin et Sa fidélité dure de génération en génération.»

Toutes nos félicitations pour ce magnifique anniversaire. | pn

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Capsules criminelles, saison 1

C'est à une véritable plongée au cœur du système judiciaire neuchâtelois du XIXe siècle que Karim Boukhris invite les auditeurs le 18 juin prochain. Le temps d'un repas, il lira quatre récits tirés de procédures judiciaires.

Les capsules criminelles sont des récits de faits réels transcrits dans les procédures judiciaires du XIXº siècle et racontés à la manière de Pierre Bellemare par l'historien Karim Boukhris. Des histoires extraordinaires, sordides ou simplement cocasses qui permettent de rendre compte du quotidien que vivaient les gens de cette époque dans le canton de Neuchâtel.

Après une tournée dans les cafés, c'est au CIP que Karim Boukhris proposera ses histoires aux titres évocateurs: Foire et déboires, Le récit rompu, Une vie qui se passe mal, La marche du banni. Ces quatre affaires. de 15 à 20 minutes, se déclineront entre chaque plat concocté par le chef cuisinier du Galileo et raviront les amateurs de faits judiciaires bien réels.

Ce conteur d'histoires s'est plongé dans plus de 2400 affaires criminelles qui ont marqué le canton de Neuchâtel pour en sortir cette première saison. Karim Boukhris est dramaturge, historien, père de trois enfants. Il a aussi été aide-couvreur et employé de commerce. Il a grandi à Sorvilier, dans le Jura bernois. Ces capsules criminelles sont un condensé de ses passions: l'histoire, l'Arc jurassien, l'engagement social, la politique et le théâtre. | cip

Capsules criminelles, rendez-vous le 18 juin à 19 h Réservation conseillée 032 486 06 06 ou cip@cip-tramelan.ch



EN SALLES



AU ROYAL À TAVANNES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN



TOP GUN: MAVERICK VENDREDI 3 JUIN, 20 H SAMEDI 4 JUIN, 21H DIMANCHE 5 JUIN, 17 H LUNDI 6 JUIN, 17 H MARDI 7 JUIN, 17 H

voir ci-contre.

SONIC THE HEDGEHOG 2 SAMEDI 4 JUIN, 10 H DIMANCHE 5 JUIN, 14 H LUNDI 6 JUIN, 10 H

de Jeff Fowler. Notre hérisson bleu préféré revient pour de nouvelles aventures plus trépidantes que jamais. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 2h02.

LES BAD GUYS SAMEDI 4 JUIN, 14 H DIMANCHE 5 JUIN, 10 H LUNDI 6 JUIN, 14 H

de Pierre Perifel. Inspiré par la série éponyme de livres pour enfants à succès, le film met en scène une bande d'animaux, redoutables criminels de haut vol, qui sont sur le point de commettre leur méfait le plus éclatant: devenir des citoyens respectables. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 40.

C'EST MAGNIFIQUE SAMEDI 4 JUIN, 17 H DIMANCHE 5 JUIN, 20 H LUNDI 6 JUIN, 17H MARDI 7 JUIN, 20 H

de Clovis Cornillac, avec Clovis Cornillac, Alice Pol. Pierre, la quarantaine, a toujours vécu loin des désordres du monde, entre ses abeilles et ses hibiscus. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 37.

BANG! MERCREDI 8 JUIN, 18 H

de Richard Szotyori, avec Roland Carey, Richard Szotyori. L'histoire d'un employé des postes qui voulait vivre plus vite et plus facilement. Comme dans un film. En français. 16 ans. Durée 1 h 14.

LA RUSE MERCREDI 8 JUIN, 20 H JEUDI 9 JUIN, 20 H

de John Madden, avec Colin Firth, Kelly McDonald. 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale. Les agents de renseignements Ewen Montagu et Charles Cholmondeley élaborent un plan. En français. 12 ans. Durée 2h08.

TOP GUN: MAVERICK VENDREDI 3 JUIN, 18 H SAMEDI 4 JUIN, 21 H DIMANCHE 5 JUIN, 14 H

de Joseph Kosinski, avec Tom Cruise, Miles Teller. Après avoir été l'un des meilleurs pilotes de chasse de la Marine américaine pendant plus de trente ans, Pete Maverick Mitchell continue à repousser ses limites en tant que pilote d'essai. En français. 12 ans. Durée 2 h 11.

THE DUKE VENDREDI 3 JUIN, 20 H 30 DIMANCHE 5 JUIN, 17H LUNDI 6 JUIN, 20 H

de Roger Michell, avec Jim Broadbent, Helen Mirren. En 1961, Kempton Bunton, un chauffeur de taxi sexagénaire, vole à la National Gallery de Londres le portrait du Duc de Wellington peint par Goya. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 36.

UN CONDAMNÉ À MORT S'EST ÉCHAPPÉ CYCLE FILMS CULTES SAMEDI 4 JUIN, 18 H

de Robert Bresson, avec François Leterrier, Charles Le Clainche. Arrêté par les Allemands et condamné à

mort, le lieutenant Fontaine attend son exécution. Au fond de sa cellule, s'évader reste son seul espoir. En français. Durée 1 h 41.

THE LAST BUS DIMANCHE 5 JUIN, 20 H LUNDI 6 JUIN, 18 H

de Gilles McKinnon, avec Timothy Spall, Phyllis Logan. Depuis 50 ans, Tom habite un village reculé tout au nord de l'Ecosse. Mais maintenant, cet homme de 90 ans se met en route pour un long voyage en bus de ligne, à destination de Land's End, l'extrême pointe du sud-ouest de la Grande-Bretagne, son lieu de naissance. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 28.

JURASSIC WORLD: LE MONDE D'APRÈS MARDI 7 JUIN, 20H30 MERCREDI 8 JUIN. 20 H 15 JEUDI 9 JUIN, 20 H

de Colin Trevorrow, avec Chris Pratt, Laura Dern. La conclusion épique de l'ère Jurassic lors la rencontre inédite entre deux générations. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 2 h 27.

LES PASSAGERS DE LA NUIT MERCREDI 8 JUIN, 18 H

de Mikhaël Hers, avec Charlotte Gainsbourg, Quito Rayon Richter. Paris, années 80. Elisabeth vient d'être quittée par son mari et doit assurer le quotidien de ses deux adolescents, Matthias et Judith. En français. Durée 1 h 51.

TOM MEDINA JEUDI 9 JUIN, 18 H

de Tony Gatlif, avec David Murgia, Slimane Dazi. Tom Medina est envoyé par un juge pour enfant en Camarque, chez Ulysse, homme au grand cœur en phase avec la nature. En français. 16 ans. Durée 1 h 40.

Véhicule remplacé

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

à la voirie

Le véhicule Toyota Hilux des Travaux publics doit être remplacé en urgence. Il n'a pas passé l'expertise, après plus de 11 ans d'utilisation. De l'avis des professionnels, une réparation aurait engendré des coûts exorbitants. Les problèmes étaient en partie connus puisqu'un montant pour son remplacement était prévu au plan financier en 2024. Le véhicule est indispensable pour le bon fonctionnement du service. Il est utilisé journellement. Le choix s'est porté sur un véhicule Isuzu. Ce choix a été influencé

par le prix, mais aussi par des délais de livraison courts et inespérés. Un véhicule de ce type a pu être testé par les TP afin de s'assurer qu'il convienne aux tâches qui lui seront attribuées. Le test s'est avéré positif. Malgré une puissance inférieure à celle de l'Hilux, des tests de tractage ont montré l'utilisabilité de l'Isuzu. Celui-ci devra subir quelques adaptations et le pont de l'ancien véhicule sera récupéré. Le Conseil municipal a validé l'achat du véhicule pour un montant de 50000 francs environ. | cm

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Premières communions



Six enfants ont eu la joie de préparer leur 1re communion en partageant la retraite et la fête fut belle pour cette reprise après covid. La célébration a eu lieu en l'Eglise catholique de Tramelan le samedi 21 mai dernier. | cl

TRAMELAN 19 Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Rencontre photographique: histoires de vie

L'exposition proposée par l'association de la Rencontre Photographique est inédite. Par groupe de 3 personnes, elle met en dialogue des gens qui ne se connaissent pas à priori. Ils vont illustrer par le texte et l'image un parcours de vie souvent singulier: celui d'un migrant, d'une agricultrice, d'un musicien, d'un directeur d'EMS... Au final 22 histoires à découvrir dans une exposition ou dans un livre. Le vendredi 10 juin prochain, lors du vernissage, plusieurs animations auront lieu toute la soirée.

Histoires de Vie, c'est le musicalement. Il sera possible thème (ambitieux) que s'est donné La Rencontre Photographique pour l'exposition 2022, 6e édition du genre. Ce projet est avant tout une rencontre, rencontre entre un narrateur, un photographe/illustrateur et un auteur qui forment un trio de création afin d'élaborer un projet commun. Le narrateur propose un événement ou une période de sa vie qui lui est chère. Avec le photographe et l'auteur, l'histoire devient une œuvre originale.

Comme Histoires de gare (2019) ou Cadavres (2021), cette exposition collective dépasse largement le cadre du domaine photo et s'invite, au gré des inspirations des participants, du côté de la poésie, du collage, de la broderie et bien d'autres encore...

présente L'exposition 22 créations (texte et photos). Une publication prolonge dans le temps cet événement.

L'association Rencontre Photographique reste fidèle à ses buts initiaux: permettre à ceux qui le désirent de participer à un événement collectif d'envergure, mais aussi sortir du virtuel et devenir acteur dans le réel. Enfin, créer un espace et un moment de rencontre qui favorisent les échanges et contacts entre les acteurs culturels de la région.

Participants

Les participants sont au nombre de 66, narrateurs, écrivains, photographes, dessinateurs confondus. Ils viennent principalement de la région. Amateurs éclairés ou professionnels, ils ont entre 18 et 95 ans. Requérant d'asile, animateur en paroisse, artiste-peintre, horloger, les histoires de vie forment comme un kaléidoscope.

Soirée de la photo

Le vendredi 10 juin, à l'occasion du vernissage, c'est une véritable soirée de la photo à laquelle le public est invité. Tous les textes seront lus. Mémoires d'Ici et le Parc Chasseral proposeront chacun une activité en lien avec le thème. Marion Rebsamen animera la soirée

de partager un repas sur place.

Liste des participants

- Kofi Agegee, Tramelan
- Antoinette Barfuss, Orvin - Mouktar Bah, Tramelan
- Coralie et Billy Baraviera, Sonceboz
- Nicole Béguin, Delémont
- Michel Berger, Tramelan
- Josef Biniam, Tramelan
- Aikin Braff, La Tour-de-Peilz
- Malcom Braf, Crémines
- Linda Bühler, Bienne
- Albertine Cremona, Tavannes
- Denis Detournay, Saint-Jean
- Pla-de-Cors, France
- Blaise Droz, Tavannes

- Serge Friedli, La Neuveville
- Charlotte Gagnebin, Tramelan
- Etienne Geremia, Kyoto, Japon
- José Gsell, Bienne
- Frédéric Guerne, Tavannes
- Alma Habegger, Reconvilier
- Caroline Houlbert de Coccola,
- Bussigny
- · Claudine Houriet, Tramelan
- Reconvilier
- Lydiane Lachat, Bassecourt
- Catie Liechti, Tramelan
- Chézard-Saint-Martin
- Laetitia Matile, Tavannes
- Justin Maurer, Reconvilier
- Nathalie Mercier, Tramelan

- Maguy N'Zalakanda, Tavannes
- Lionel Paroz, Saint-Imier
- Aurélien Riat, Saignelégier
- Jean-Pierre Rochat, Evilard



- Urs Brönnimann, Bienne
- Jean-Louis Crétin, Tramelan
- Claude Darbellay, Cortaillod

- Jean-Robert Drougard,
- Reconvilier
- Bettina Forlesi, L'Auberson

- Pascale Güdel, Bienne

- Serge Hager, Delémont
- Andreas Kammermann,
- Sophie Kohler, Courtelary
- Antoine Le Roy, Bienne
- Thomas Loosli, Tramelan
- Irène Marcacci, Neuchâtel
- Sandro Marcacci,
- Frédy Mathez, Tramelan

- Jordan Monbaron, Tramelan
- Daniel Mueller, Bienne
- Sophie Perdrix, Bienne
- Bruce Rennes, Loveresse
- Barthélémy Rochat, Bienne

- Maxime Rossel, Tramelan

Nicole Béguin

- Nathalie Salardaine-Trimbach, Tramelan
- Muriel Schüpbach, Moutier
- Iklos Schwartz, Villars-sur-Glâne
- Cindy Sommer, Les Reussilles
- Bertrand Streiff, Tramelan
- Victoria Suppan, Sonvilier
- Koharu Uchino, Tokyo - Jean-Marc Ummel, Tavannes
- Susanne Ummel, Tavannes
- Estelle Vagne, Bevaix - Anne-Camille Vaucher, Bienne
- Sarah Vecchi, Tavannes
- Kate Wagner, Orvin

- Sylvie Zaech, Bienne Déroulement du vernissage

- 18h: partie officielle
- Intervention de Mélanie Cornu, déléguée à la culture du Conseil du Jura bernois



- / galerie de portraits d'antan - 18h40: les salons de lecture
- 19h à 21h: repas
- 19h15 et 20h30: histoires musicales avec Marion Rebsamen

Galerie de portraits d'antan

L'institution Mémoires d'Ici propose une malle aux souvenirs. Ces documents exceptionnels, réalisés sur plaques de verre, sont extraits de la Collection Pierre Hirt. Cette galerie de personnes du passé sera projetée lors du vernissage sur grand écran.

Galerie de portraits d'aujourd'hui

Se prendre en photo pour créer une galerie de portraits d'aujourd'hui. Les photos sont projetées en direct sur grand

Histoires musicales

Marion Rebsamen est flûtiste et professeure de musique. Musicienne polyvalente, elle parcourt l'histoire de cet art avec passion depuis plusieurs années: en passant de la flûte baroque à la flûte moderne, elle crée ses propres histoires musi-

Histoires culinaires

Le restaurant du CIP vous propose un vovage en Afrique du Nord: couscous royal ou tajine de légumes avec buffet de salade à 21 francs.

Histoires de traverses

Le Parc Chasseral et la Commune de Tramelan ont élaboré un projet de valorisation du paysage autour des traverses,

ment un vaste réseau de mobilité douce. Deux marches-débats ont permis de récolter les visions des habitants sur leur village et de les rassembler dans un petit ouvrage. Quelques extraits de ce recueil seront présentés.

ces chemins piétonniers qui for-

Les salons de lectures

Chaque texte de l'exposition est lu durant la soirée dans l'un des deux salons de lecture.

CIP Tramelan Histoires de vie du 10 juin au 10 juillet Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h Dimanche: fermé Vernissage: vendredi 10 juin,

Les salons de lecture

FG9 90	alolis de lectule		
	Lecteur	Titre	Auteur
18 h 40	Linda Bühler	Monsieur Mathez	Linda Bühler
18 h 50	Jean-Marc Ummel	Clin d'æil du destin	Jean-Marc Ummel
19 h	Claude Darbellay	Maguy	Claude Darbellay
19 h 10	Catie Liechti	Fred, dis-moi comment ça marche	Catie Liechti
19 h 20	Jean-Robert Drougard	La libération	Jean-Robert Drougard
19h30	Sandro Marcacci	Point de plume I point de surjet	Sandro Marcacci
19 h 40	Claudine Houriet	La Maison-Matrice	Claudine Houriet
19h50	Bettina Forlesi	D'Ame à Ame	Bettina Forlesi
20 h	Jean-Pierre Rochat	Urs	Jean-Pierre Rochat
20 h 10	Antoinette Barfuss	Bimbo et Henri	Antoinette Barfuss
20 h 20	Thomas Loosli	Ma drôle de guerre en Suisse	Thomas Loosli
20 h 30	Sophie Perdrix	Histoire de lettres	Sophie Perdrix
20 h 40	José Gsell	Sarabande tactile pour corps assis	José Gsell
20 h 50	Antoine Le Roy	Dahu et à dia	Antoine Le Roy
21 h	Kofi Agegee	A la recherche du bonheur	Kofi Agegee
21 h 10	Muriel Schüpbach	Oh!	Caroline Houlbert
21 h 20	Bertrand Streiff	De l'indécence du numéraire à la vitalité des mots	Bruce Rennes
21 h 30	Thomas Loosli	S'oublier sans se perdre	Sylvie Zaech
21 h 40	Sarah Vecchi	Hitamo ubuzima	Sarah Vecchi
21 h 50	Thomas Loosli	Prenons la vie comme elle vient	Nathalie Mercier
22 h	Andreas Kammermann	Ultreïa	Lydiane Lachat
22 h 10	Mathieu Chaignat	Poème érotico-mystique polonais	Jordan Monbaron



Antoinette Barfuss

20 DIVERS Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

BIENNE

Le concert de la Filarmonica la Concordia fait un tabac

Pour marquer d'une pierre musicale le début du printemps, la Filarmonica la Concordia mise en sourdine deux ans pour cause de pandémie a présenté le weekend dernier un concert de printemps d'une magnifique facture. Deuxième plus grande société de musique de la ville de Bienne, la société sous la direction du Maestro Celestino Quaranta a passé cette période de deux années avec des répétitions par écrans interposés pour revenir à la normale il y a seulement quelques semaines.

Le concert tenu dans la magnifique salle de la maison Calvin a démontré la ténacité des membres sous l'encadrement du directeur et des responsables de registres ainsi que la très grande maturité musicale de l'ensemble.

En première partie un hommage à Ennio Morricone dans un arrangement de Marcel Saurer sous le titre Pour une poignée de dollars interprété par Piero Trombino à la trompette a enchanté les auditeurs présents, s'en est suivi un arrangement de Celestino Quaranta en



La Filarmonica la Concordia dans son ensemble, photo: jcl

hommage au compositeur interprété par la chanteuse Sabrina Quaranta, fille du maestro, sous les applaudissements nourris. La première partie s'est terminée avec un medley italien composé par Celestino Quaranta sous la baquette de la vice-directrice Anna Sofia

En deuxième partie, le morceau tant attendu Bohemian Rhapsody de Freddie Mercury, arrangement de Mortimer, interprété par Adrian Aellig à la guitare électrique a remporté un immense succès sous l'ovation de la salle trop exiguë pour cette soirée

Pour terminer en beauté ce concert tant attendu des fans de la société, un morceau sentant bon le sud de l'Italie composé par le maestro sous le titre Canzoniere popolare italiano a entrainé la salle debout et surchauffée avec un medley des chants traditionnels de l'Italie. | jcl

JURA BERNOIS.BIENNE

Conception régionale pour le climat

Deux soirées de réflexions citoyennes ouvertes à tous pour inciter à l'action

Consciente de la nécessité d'agir en faveur du climat, l'association de communes Jura bernois.Bienne (Jb.B) développe une conception régionale climat pour inciter à l'action. En plus de dresser un état des lieux, ce document non contraignant veut développer toute une série de fiches de mesures et recommandations aux communes sur les thèmes de la mobilité, de l'énergie et de la biodiversité. En collaboration avec le Parc Chasseral et le conseiller en énergie, Jura bernois.Bienne veut élargir le débat et compléter sa boîte à outils en faveur du climat.

Deux soirées de réflexions citoyennes sont donc organisées. Ouvertes à tous et sans inscription préalable, ces événements permettront aux citovennes et citovens de communiquer leurs attentes vis-à-vis de leurs communes concernant les actions à entreprendre pour réduire l'impact de notre région sur le climat.

Les deux soirées auront lieu le 8 juin au centre communal de Péry-La Heutte à 18h30 et le 9 juin à la halle de gymnastique de Crémines à 18h30 également. Un apéritif clôturera chaque soirée. | jura bernois.bienne



BIENNE

Les Branle-Glottes en concert

Sérénade pour les membres passifs et amis



La soirée des Branle-Glottes a tenu toutes ses promesses aux Petits Jardins de Boujean. Pour cette occasion, la terrasse était au complet étant donné le grand nombre d'amis qui s'était déplacé pour ovationner le groupe de choristes dirigé par Laurent Cornu, nouveau directeur

fraîchement arrivé derrière le lutrin depuis 6 mois. La joie des retrouvailles se lisait sur les visages des auditeurs présents pour donner suite aux deux années d'attente. Philippe Siraut Dans son discours de remerciement, Philippe Siraut se plut à souligner que la sortie de la

léthargie covidienne fût marquée par d'heureux faits, une arrivée bienfaitrice de nouveaux chanteurs, une belle motivation pour cette reprise et un nouveau programme de chants. La sérénade a conduit les auditeurs dans un tour d'Europe en chansons jusque très tard dans la soirée sous des applaudissements nourris. Qu'il soit dit au passage que les rangs des Branle-Glottes sont ouverts à tous, que vous veniez du Jura bernois comme c'est le cas de plusieurs membres ou de la région biennoise, vous êtes les bienvenus. Pour cela, prenez contact avec Philippe Siraut, président, par mail: phs@ieee.org. | jcl

BIENNE

L'Eglise Sainte-Marie était en fête dimanche dernier

pastorale Bienne-La Neuveville qui ont vécu leur première communion dimanche dernier en

Ce sont 29 enfants de l'unité l'Eglise Sainte-Marie de Bienne. Avec leur famille, leurs catéchistes, ils ont cheminé durant plusieurs mois pour se prépa-



Les jeunes communiants à la sortie de l'église Sainte-Marie, photo: jcl

rer à participer pleinement au repas du Seigneur.

Ces enfants ont découvert qu'ils sont amis du Christ en accueillant sa parole et en partageant son corps. Quel immense mystère! Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont tenus auprès de ces enfants pour les aider dans leur démarche. Merci surtout aux catéchistes Angélina, Valérie, Yolande, Sr Angèle, Sylviane, Henriette, Claudine et l'Abbé François-Xavier, également aux familles qui se sont engagées avec confiance. Merci à celles et ceux qui ont rendu la fête aussi belle.

| jcl

PAYSAGE LIBRE BEJUNE

Parc éolien de Jeanbrenin: la démocratie a parlé

Contrairement aux riverains concernés, Paysage Libre BEJUNE ne fera pas recours contre le projet éolien de Jeanbrenin, que les assemblées communales de Corgémont et Cortébert avaient largement approuvé en juin 2021. L'association déplore cependant que le Canton n'ait pas obligé BKW SA à opter pour une densification du site de Mont Crosin, où les trois éoliennes prévues à Jeanbrenin auraient parfaitement trouvé leur place.

Les attaques contre la démocratie deviennent monnaie courante en Suisse dès lors qu'il est question de grandes infrastructures énergétiques. Simonetta Sommaruga a mis en consultation un projet de réforme de la loi sur l'énergie qui veut retirer aux communes tout droit de se prononcer sur les grands projets. Jugeant malgré tout le projet trop timoré, l'USAM, la faîtière des PME, joue la surenchère et affirmait il y a peu dans la NZZ qu'il fallait ni plus ni moins supprimer le droit de recours.

Paysage Libre BEJUNE dénonce ces attaques frontales contre la démocratie et l'autonomie communale. La transition énergétique doit être portée par le prononcer sur les projets qui le concernent. Dans cet esprit. la fédération ne fera pas recours contre les trois éoliennes prévues à Jeanbrenin, qui ont été largement acceptées en assemblée communale à Corgémont et Cortébert.

peuple, qui doit pouvoir se

Cette décision ne signifie pas que le projet est bon. Les trois machines pourraient parfaitement être implantées dans le périmètre du parc existant à Mont Crosin, évitant ainsi un mitage supplémentaire. Par ailleurs, vu le gigantisme des installations éoliennes, on atteint les limites de la démocratie communale: si c'est Corgémont et Cortébert qui ont voté sur le projet de Jeanbrenin, c'est une autre commune qui en subira les conséquences sans avoir eu voix au chapitre: Tramelan, qui sera prise en sandwich entre deux parcs éoliens.

Les promoteurs éoliens seraient bien inspirés de respecter la démocratie. En faisant revoter la population de Sonvilier sur le projet des Quatre Bornes, ils ont montré tout le mépris qu'ils vouaient aux décisions populaires. Qu'à cela ne tienne: la population de Sonvilier saura leur montrer de manière plus claire encore qu'elle tient à son coin de pays et n'entend pas se soumettre aux pressions de ceux qui tirent des éoliennes de juteux profits.

| paysage libre bejune

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Fin de législature par une rencontre

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a terminé la législature par une rencontre avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) afin d'aborder principalement deux thématiques: le projet Avenir Berne Romande et l'application des nouvelles dispositions de la loi sur le statut particulier (LStP) entrées en vigueur en décembre 2021. Pour le premier cité, il a notamment été question d'aborder les prochaines étapes du projet. Pour le second, les échanges ont principalement porté sur la Conception de politique du sport (concept du sport) pour le Jura bernois qui permettra à la région de disposer d'une application des bases légales cantonales en adéquation avec les besoins de la région et son bassin de population francophone. Autre sujet abordé: le transfert possible entre les trois fonds gérés par le CJB, à savoir le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC), le Fonds du sport et le

Fonds de loterie. Ces possibilités de transferts permettront au Jura bernois d'allouer, sous certaines conditions, des montants plus conséquents à certains domaines, en fonction des projets. Pour la première année d'application, le CJB propose de transférer une part du Fonds de loterie au FEAC. Le tout devra être validé par le gouver-

Finalement, la séance plénière du 25 mai à Perrefitte clôturait la législature 2018-2022. Le plénum s'est félicité des projets menés sur ces quatre dernières années; le tout sera retranscrit dans le traditionnel rapport d'activités qui comprendra également un bilan des objectifs de législature. Ce plénum a également permis de prendre congé des neuf membres qui quittent le CJB à

- fin mai: Pierre Mercerat, PSA (membre depuis 2006, créa-
- tion de l'institution) Christophe Gagnebin, PS (membre depuis 2006, créa-

Autres dossiers

Le CJB a également versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante www.conseildujurabernois.ch/ subventions.html. | cib

tion de l'institution)

depuis 2018)

- Mathieu Chaignat, Verts
- (membre depuis 2014) Michel Ruchonnet, PS
- (membre depuis 2018) Denis Gerber, PLR (membre
- Jean-Luc Niederhauser, PLR (membre depuis 2018)
- Jacques Frei, PDC (membre
- depuis 2018)
- Corentin Jeanneret, PLR (membre depuis 2021)
- Guy Montavon, PSA (membre depuis 2021) | cjb

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Bientôt de nouvelles communes membres du Parc Chasseral?

Six communes situées à l'est de l'actuel territoire du Parc naturel régional Chasseral sont intéressées à devenir membre de l'association, en l'occurrence Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Petit-Val, Saules et Rebévelier. Leur intégration, après validation du projet par leurs assemblées législatives, par le canton et par la Confédération, interviendrait au 1er janvier 2025.

Le Parc Chasseral travaille un rôle primordial pour le déveactuellement en étroite collaboration avec les communes de Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Petit-Val, Saules et Rebévelier, qui ont toutes manifesté leur intérêt à rejoindre l'association Parc régional Chasseral. D'ici à 2023, une étude de faisabilité va être menée avec l'appui de l'association de communes Jura bernois. Bienne. Son objectif est d'analyser les qualités paysagères de ces espaces ainsi que leurs enjeux de développement.

Le processus de validation passera par l'assemblée municipale de chacune des six localités afin de décider ou non de la demande d'adhésion au parc naturel régional. Le vote aura lieu lors des assemblées municipales de juin 2023. En cas d'acceptation par ces organes législatifs et sous réserve de validation par le canton et par la Confédération, l'adhésion sera effective au 1er janvier 2025.

Ce nouveau développement du Parc Chasseral répond à la Stratégie économique 2030 de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). Le parc naturel régional y joue

loppement de projets régionaux durables, la préservation des patrimoines naturel, paysager, culturel ou historique, et la sensibilisation à l'environnement.

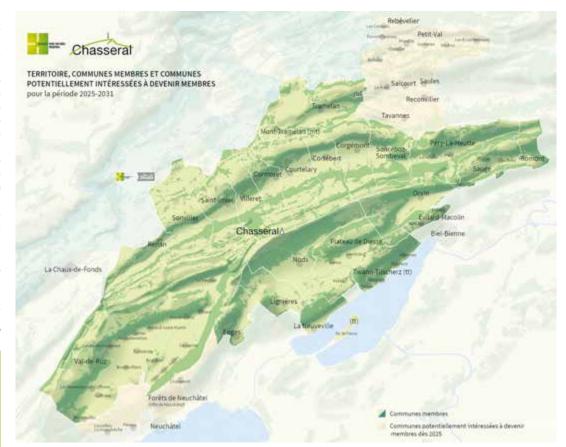
Engagement financier modique pour les communes

Pour les communes, le coût de l'adhésion s'élève à 4 francs par habitant et par an. Ce mon-

tant est garanti jusqu'en 2031. La part actuelle des communes au budget du Parc (2,5 mio de francs en 2022) s'élève à 6%, le solde est financé par la Confédération (42 %), les cantons de Berne et Neuchâtel (30 %), les membres et les fonds privés (22 %). Grâce au Parc, ce sont ainsi des montants importants en provenance de l'extérieur du Jura bernois qui sont directement investis en faveur des territoires et des habitants des communes membres du Parc Chasseral.

L'intérêt pour les communes réside, entre autres, en l'appartenance à une entité majeure de la région qui développe de nombreux projets dans une vision cohérente. En matière de maintien de la biodiversité et du paysage, de développement d'une économie durable et locale, de promotion d'une mobilité moins impactante et de sensibilisation à toutes ces thématiques, notamment auprès des enfants. Par le biais du Parc et de ses nombreuses collaborations, les communes bénéficient de son image au-delà de nos frontières. Appartenir aux territoires d'exception que représentent les 20 parcs suisses représente un bel atout. parc naturel régional chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47 000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans. I parc naturel régional



La carte du territoire en 2022, avec extension potentielle en 2025

ASSOCIATION DYSLEXIE SUISSE ROMANDE

Sensibiliser le public aux troubles de la dyslexie

Cinq projections du film Mon dys à moi figurent au programme du 13 au 21 juin

L'association Dyslexie suisse romande avec son antenne du Jura bernois a le plaisir de mettre sur pied la projection du film Mon dys à moi, à Tramelan, Bienne, Bévilard, Courtelary et La Neuveville qui vise à informer et à sensibiliser le public aux troubles de dyslexie chez les enfants de 6 à 12 ans.

Ce film raconte les difficultés et les défis des familles confrontées aux troubles d'apprentissage que l'on nomme dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie ou regrouper troubles dys et propose des solutions d'experts en la matière.

Le film Mon dys à moi s'adresse aux parents, aux familles et à leurs enfants touchés par ce trouble d'apprentissage, qui est souvent mal compris. Il s'adresse également aux professionnels de l'enseignement et du traitement de la dyslexie, ainsi qu'à un public intéressé à découvrir ou approfondir cette thématique.

Cinq projections, pour lesquelles 500 spectateurs au total sont attendus, figurent au programme. Chaque projection sera suivie d'un échange puis | adsr



d'un apéritif. Une table ronde avec comme sujet Du dépistage aux aménagements est organisée pour la première projection de Tramelan. Les membres de l'association appuyés par des professionnels de l'éducation répondront aux diverses questions. Nous serions ravis de vous y accueillir:

- Le 13 juin à 20h au cinéma de Tramelan
- Le 15 juin à 20h à l'aula de la HEP de Bienne
- Le 16 juin à 20h à la salle communale de Courtelary
- · Le 20 juin à 20 h au cinéma de la Neuveville
- Le 21 juin à 20h au cinéma de

PRO SENECTUTE

Devenez bénévole win3 à Saint-Imier!

Cette forme de bénévolat a pour but d'intégrer, dans des classes de 1^{re} à 8^e année Harmos, un senior qui aura comme tâche d'assister un enseignant à raison de 2 à 4 périodes par semaine. Aucune expérience dans l'enseignement n'est

Si cette activité vous intéresse, prenez contact avec Pro Senectute Arc Jurassien sans tarder!

Tél. 032 886 83 06, courriel: ProSenectute.Win3@ne.ch, site Internet: https://arcjurassien. prosenectute.ch/win3 | pro

RECETTE D'ICI

Salade César @ # 3 3

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Sauce

1œuf

3 filets d'anchois

1 cs moutarde de Dijon 3 cs vinaigre vin blanc

3 cs eau

1 cc bouillon de volaille

1 cc sauce Worcester

1 dl huile de colza Sel et poivre

Garmiture

1 cs huile de colza Holl 2 poitrines de poulet Sel et poivre 8 tranches de lard coupées en lanières de 2 cm

1-2 laitue(s) romaine(s) 2-3 tranches de pain

coupées en petits dés 15 g beurre

40 g Parmesan en copeaux

PRÉPARATION

Rubrique offerte par

Sauce: cuire l'œuf dans de l'eau bouillante pendant 5 minutes. Le rafraîchir immédiatement dans de l'eau froide. Le peler et le déposer dans une mesure.

Ajouter dans la mesure, tous les ingrédients de la sauce et mixer jusqu'à onctuosité. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Réserver la sauce au frais, à Dans la même poêle rissoler le lard, sans

Garniture: chauffer l'huile. Assaisonner les poitrines de poulet de sel et poivre puis les dorer 4-5 minutes de chaque côté dans l'huile chaude. Les déposer sur une

assiette et les laisser refroidir.

du papier absorbant.

Faire des copeaux de Parmesan à l'aide d'un économe ou d'un castor.

Ajouter et colorer les dés de pain.

ajouter de matière grasse. Egoutter sur

Fondre le beurre dans la même poêle.

Laver la laitue, l'égoutter et l'émincer.

Finitions: déposer la salade dans quatre

assiettes creuses ou quatre bols. Parsemer par-dessus les dés de pain, les copeaux de Parmesan et le lard.

Couper le poulet en fines tranches. Les répartir sur la salade.

Napper de sauce. Servir de suite.





22 DIVERS
Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Du lait à la fondue à la Tête de Moine AOP

C'est parti pour une nouvelle saison de Savurando lancée par le Parc régional Chasseral et Jura bernois Tourisme

Après une première expérience en 2020, Jura bernois Tourisme et le Parc régional Chasseral relancent cette année une chasse au trésor gourmande au départ de Saint-Imier, en français et en allemand.

Depuis le 2 juin et jusqu'au 31 octobre, au départ du bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme, Savurando invite les visiteurs à retracer le parcours du lait menant à la production de la fameuse fondue à la Tête de Moine AOP, au travers de postes ludiques et gourmands. Projet du Réseau des parcs suisses, cette offre fait la part belle au patrimoine et aux produits du terroir de la région.

Développée par Jura bernois Tourisme et le Parc régional Chasseral, destinée tant aux adultes qu'aux enfants, cette offre implique de nombreux acteurs de la région. Sur le parcours, on découvre de nombreuses facettes du parc naturel régional: le patrimoine rural typique de l'Arc jurassien avec les murs en pierres sèches, les paysages vivants avec les pâturages boisés ou encore les anciennes façades industrielles dans la cité horlogère de Saint-Imier. Le tout grâce à la contribution de nombreux partenaires locaux qui permettent à cette activité originale de se distinguer par sa convivialité et par les rencontres personnalisées avec ces produits du terroir à l'inimitable goût du Jura ber-

L'offre, disponible en français et en allemand, est réalisable les lundis, jeudis, vendredis et



Chasse au trésor ludique et gourmande, l'offre Savurando retrace le parcours du lait jusqu'à la Fondue à la Tête de Moine AOP, au départ de Saint-Imier, au cœur du Parc Chasseral, photo: © Suisse Tourisme, André Meier

samedis avec un départ obligatoire entre 9 h et 11 h. Le temps de marche est estimé à 3 heures (9 km) pour une durée totale de visite de 5 à 6 heures.

La réservation est fortement conseillée et le paiement se fait en ligne sur www.savurando.ch. Réservation pour des groupes de maximum 10 personnes. Tarifs: 49 francs par adulte et 30 francs par enfant de 6 à 12 ans.

D'autres Savurando en Suisse

Ces chasses aux trésors culinaires vous emmènent au cœur de six parcs naturels dans toute la Suisse. Tout en résolvant d'intrigantes énigmes, vous rencontrez des producteurs locaux et dégustez de délicieuses spécialités dans les parcs suivants:

Parc Gruyère-Pays d'Enhaut

- Parc naturel régional Schaffhouse
- Parc naturel Pfyn-Finges
- Biosfera Val Müstair
- UNESCO Biosphère Entlebuch

Savurando est un projet du Réseau des parcs suisses. Le projet est soutenu par Coop et Innotour.

parc naturel régional chasseral

Déjà 175 spécialités labélisées Parcs suisses dans la région

Fil rouge de cette chasse au trésor, la fondue à la Tête de Moine AOP produite à la Fromagerie Spielhofer est labélisée Produits des Parcs suisses. Ce label garantit que le produit est né et a été travaillé dans le Parc régional Chasseral dans une éthique de développement durable. A ce jour, plus de 170 produits élaborés par 19 producteurs bénéficient de ce label dans le Parc régional Chasseral. Il s'agit de produits variés, tels que des sirops, des saucisses, des fromages, des vins, mais aussi des pâtes, des eaux-de-vie ou encore des confitures et des tisanes. I parc naturel régional chasseral

SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE LES REUSSILLES

Les jeunes animaux s'exposent

Lundi 6 juin dès 10 h à la Loge de la Chaux aux Reussilles, venez découvrir l'exposition de jeunes animaux. Eclosions de poussins et nichées de lapins, oies et canards, poules et coqs et bien d'autres animaux encore.

A 14 heures, lâcher de pigeons par les enfants. Balades à poney. Restauration chaude, tombola. Bienvenue à tous.

rb, pour la société d'ornithologie



à cette occasion, ouvrez grands les yeux!

Le clin d'œil Nous en Plus de caméras de surveillance Tony

BPA

Risques sous-estimés, capacités surestimées

Randonner en montagne n'est pas se balader. Chaque année, plus de 40 personnes domiciliées en Suisse meurent et 5000 autres subissent des blessures graves ou moyennement graves en faisant de la randonnée.

Beaucoup sous-estiment les risques inhérents à la montagne, tels que celui que représentent les champs de neige résiduelle, tout en surestimant leurs capacités. Alors que la nouvelle saison de randonnée commence, le BPA rappelle l'importance d'une bonne préparation et d'un équipement approprié.

Lorsque débute l'exploitation estivale des randonnées mécaniques, nombre de randonneurs sont attirés par les hauteurs. Or, au printemps, les montagnes sont encore en partie recouvertes de neige. Il s'agit généralement de champs de neige résiduelle, sur lesquels on glisse facilement. «Les itinéraires de randonnée en montagne devraient être choisis de telle sorte qu'ils évitent tout passage enneigé, conseille Monique Walter, experte au BPA. Si l'on rencontre malgré tout un champ de neige sur son chemin, il vaut mieux faire demi-tour, en cas de doute, que de risquer une chute.»

Les randonneurs se retrouvent régulièrement dans des situations délicates, en raison d'une sous-estimation des risques, d'une surestimation de leurs capacités et du choix d'itinéraires trop difficiles pour eux. Chaque année, en movenne 42 personnes résidant en Suisse perdent la vie sur les chemins de randonnée (de montagne ou autres) et environ 30000 autres subissent des blessures, graves ou moyennement graves pour 5000 d'entre eux. Beaucoup ne sont pas conscients que randonner en montagne n'est pas se balader. Pour emprunter les chemins de randonnée de montagne, balisés en blancrouge-blanc, il faut être en forme, avec le pied sûr et ne pas souffrir de vertige.

Une bonne préparation est essentielle

Les randonnées en montagne devraient être préparées soigneusement. Premièrement, il s'agit de choisir un itinéraire adapté à ses capacités. Deuxièmement, il convient

de s'équiper correctement.

En ce qui concerne l'habillement, cela implique de porter des chaussures de randonnée robustes à semelle profilée et d'emporter des vêtements chauds et résistants aux intempéries ainsi que de quoi se protéger contre le soleil. Par ailleurs, on glissera dans son sac à dos des provisions, des cartes, un téléphone portable chargé et une trousse de premiers secours.

Bien se préparer n'est pas d'une grande utilité si, durant la randonnée, on ne surveille pas l'évolution de sa forme physique et des conditions. Il faudrait toujours vérifier que toutes les personnes du groupe aient encore assez d'énergie et penser régulièrement à faire des pauses, à s'alimenter et à s'hydrater. En cas de problème, par exemple si le temps change, il est conseillé de faire demi-tour à temps ou d'opter pour un autre itinéraire.

Conseils de sécurité

Cette année encore, la campagne du BPA sensibilise la population aux risques que comporte la randonnée en montagne et aux moyens d'éviter les accidents. Voici les principales recommandations:

- préparer soigneusement la randonnée;
- s'équiper correctement;rester vigilant durant la randonnée | bpa



Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 Nº 21

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Soundwalk sur les traces de la plus grande météorite de Suisse

En collaboration avec le géologue Thierry Basset et les musiciens Emilie Vuissoz et Didier Métrailler, le Parc Chasseral propose deux représentations d'un soundwalk inédit samedi 18 juin à Prêles. En plein cœur du champ de dispersion de la météorite du Twannberg, cette immersion dans le paysage allie art et science grâce une technologie innovante. Deux représentations scolaires sont planifiées le vendredi 17 juin pour les classes de la région. Inscriptions en ligne sur www.parcchasseral.ch/meteorite ou www.parcchasseral/meteorite-ecoles.

Lors de ces deux représentations hors du commun, l'histoire de la plus grande météorite jamais retrouvée en Suisse sera contée par le géologue Thierry Basset. Les musiciens du Chant des Lieux. Emilie Vuissoz et Didier Métrailler, s'en inspireront pour créer une performance musicale envoûtante, composée comme quatre tableaux d'une symphonie interstellaire qui mêle géologie, astronomie et création sonore. Le public vit cette expérience en immersion grâce aux casques audio sans fil et au mixage de l'ingénieur du son Yves Metry.

Pour les classes de la région, deux représentations scolaires sont à l'agenda du vendredi 17 juin. En cas de très mauvais temps, elles seront repoussées au vendredi 24 juin. Les enseignants peuvent inscrire leur classe directement sur www.

Une histoire extraordinaire

Il y a 176 000 ans, un astéroïde pénètre dans l'atmosphère terrestre,

illumine le ciel jurassien, explose en plein vol et provoque une pluie de

pierres sur le Mont-Sujet. Il s'agit de la plus grande des météorites retrou-

vées en Suisse. Elle est métallique, d'un type très rare et son origine nous

ramène à la formation du système solaire il y a 4,56 milliards d'années.

Ces dernières années, des centaines de fragments de météorite ont été

découverts dans la région. I parc naturel régional chasseral

ecoles (attention, représentation du matin presque complète, il reste encore des places pour l'après-midi).

Représentations grand public

- Dates et horaires: samedi 18 juin, de 10 h 20 à 13 h et de 14h20 à 17h.
- Réserve: en cas de très mauvais temps, les deux sorties seront reportées au samedi 25 iuin.
- Accès: rendez-vous à la station supérieure du funiculaire Ligerz-Prêles. Transports publics fortement encouragés, les places de parc sont rares à Prêles.
- Mobilité: balade de 30 minutes sur route et sentier pendant environ 1,5 kilomètre, 60 mètres de dénivelé en montée.

parcchasseral.ch/meteorite- - Prix: 29 francs / AVS, étudiant, apprenti, chômeur: 24 francs / Enfants jusqu'à 15 ans: 12 francs. Réservations obligatoires et infos complémentaires sur www. parcchasseral.ch/meteorite.

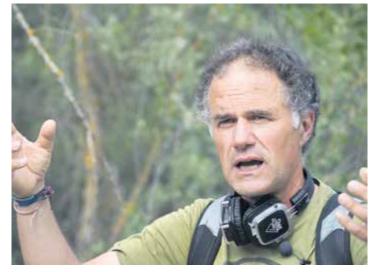
Représentations scolaires

- Dates et horaires: vendredi 17 juin, de 9h20 à 11h35 et de 13 h 20 à 15 h 35.
- Public: adapté aux degrés 6H
- Réserve : en cas de très mauvais temps, les deux sorties

seront reportées au vendredi 24 juin.

- Accès: en transports publics fortement encouragé.
- Rendez-vous: à la station supérieure du funiculaire Ligerz-Prêles.
- Prix: classes du Parc: 150 francs. Classes hors Parc: 200 francs.
- Réservation: obligatoire pour les classes, infos complémentaires sur www.parcchasseral.ch/meteorite-ecoles.

parc naturel régional chasseral



Le géologue Thierry Basset contera l'histoire de la plus grande météorite retrouvée en Suisse lors d'un soundwalk inédit le samedi 18 juin à Prêles, photo: © Patrick Chapuisat

Ces dernières années, des milliers de fragments de météorite ont été découverts dans le Parc, photo: © Parc Chasseral

Le mariage de l'art et de la science

Porté par le Parc Chasseral, ce projet réunit Thierry Basset – géologue, concepteur et guide d'excursions, chroniqueur radio à l'émission Monsieur Jardinier sur RTS la Première) et les artistes produisant des projets musicaux scientifiques inspirés par la force des lieux Emilie Vuissoz (chanteuse) et Didier Métrailler (percussions). Ce trio de choc collabore depuis 2017 et a déjà monté des soundwalks sur huit sites géologiquement forts. De nombreux soutiens et partenaires ont permis au projet de voir le jour. Parmi eux Innotour, la Bourgeoisie de Prêles, le Musée d'histoire naturelle de Berne, Aare Seeland Mobil (Vinifuni) et la Commune de Plateau de Diesse. I parc naturel régional chasseral

Publireportage

Tours de roue et tours de fourchette!



Vélo électrique et Fondue-BOX: voilà le meilleur moyen de découvrir les paysages et le terroir du pays de la Tête de Moine.

Au départ de Bellelay, sillonnez la région et découvrez le plaisir unique et apaisant d'une fondue savourée à l'ombre d'un sapin, sur un pâturage boisé ou aux abords d'un mur en pierres sèches. Sportifs ou amateurs: de nombreux itinéraires vous attendent au cœur de la région natale de la Tête de Moine.

Loués à la journée ou à la demi-journée, les VTT électriques peuvent également être équipés d'une remorque pour le transport des tout-petits.

La FondueBOX comprend: 1 caquelon, 1 glacière, 1 set réchaud/brûleur, 4 fourchettes, des verres pliables, 1 mélange de fondue Spielhofer prêt à l'emploi, 1 pain.

Maison de la Tête de Moine Le Domaine 1 2713 Bellelay (BE) 032 484 03 16 www.maisondelatetedemoine.ch Informations, réservation et propositions de circuits:







- **VENDREDI 3 JUIN** - Foire de printemps, Corgémont
- Courtelary, usine à vendre, usine Langel, Courtelary, 19h
- Vernissage exposition Privé de liberté, CCL, Saint-Imier, 18 h

SAMEDI 4 JUIN

- Foire de printemps, Corgémont
- Courtelary, usine à vendre, usine Langel, Courtelary, 14h et en allemand, 16h
- Octante-et-Onze en concert, Espace Noir, Saint-Imier, 20 h

DIMANCHE 5 JUIN

- Courtelary, usine à vendre, usine Langel, Courtelary, 19h
- Portes ouvertes Maison Robert à Jorat, Orvin, de 10 h à 17 h

LUNDI 6 JUIN

- Portes ouvertes Maison Robert à Jorat, Orvin, de 10 h à 17 h
- Tournoi de street-foot gratuit pour les jeunes (10 à 21 ans), Esplanade des collèges, Saint-Imier, dès 13 h. Info et inscription: www.e-j-e.ch

MERCREDI 8 JUIN

 Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 9 JUIN

- Rencontre autour du dispositif A l'ombre, ma lumière, CCL, Saint-Imier, 19 h
- Théâtre scolaire Covicou, Cormo-

VENDREDI 10 JUIN

- Fête du village, Cormoret
- Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin, dès 18 h
- Vernissage Rencontre photographique, CIP, Tramelan, dès 18 h

SAMEDI 11 JUIN

- Fête du village, Cormoret Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin, dès 11 h
- Vide-greniers, Plagne, de 9h à
- Fête du home Les Lovières, Tramelan, dès 9 h 30

DIMANCHE 12 JUIN

- Fête du village, Cormoret
- Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin, dès 11 h
- Concert de l'AMC, flûte et orgue, collégiale, Saint-Imier, 12 h 15

LUNDI 13 JUIN

Mon dys à moi, film et table ronde autour de la dyslexie, cinématographe, Tramelan, 20 h

MERCREDI 15 JUIN

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Mon dys à moi, film autour de la dyslexie, salle communale, Cour-

SAMEDI 18 JUIN

- Fête champêtre à la Cuisinière
- Capsules criminelles, saison 1. CIP, Tramelan, 19h
- Rencontre d'anciens tracteurs, dès 10 h, Villeret

DIMANCHE 19 JUIN

- Fête champêtre à la Cuisinière
- Rencontre d'anciens tracteurs, dès 9 h, Villeret

MERCREDI 22 JUIN

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Spectacle sur les enfants de l'ombre, Carton-tôle, CCL, Saint-Imier, 19 h, suivi d'une conférence

de Viviane Schekter, grandir avec un parent en prison

SAMEDI 25 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin
- Les JuBénales

DIMANCHE 26 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin
- Les JuBénales

MERCREDI 29 JUIN

- Rencontre parents-enfants autour du jeu, ludothèque Tramelan, 15 h-17 h, ouverte à tous
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

EXPOSITIONS

- Exposition Rencontre photographique, CIP, Tramelan, du 10 juin au 10 juillet, lu-ve de 8h à 20h, sa de 15 h à 20 h, di fermé
- Exposition A l'ombre, ma lumière, photographies et œuvres picturales réalisées par des personnes détenues, CCL, Saint-Imier, du 3

16 communes

1 JOURNAL

Belles performances des juniors E Xhaka et C1

La 5^e animation pour les juniors G du Team Vallon La Suze s'est déroulée au Noirmont. On a pu constater de belles améliorations dans le jeu de ces tout jeunes footballeurs. Et au fur et à mesure des tournois, ils prennent de l'assurance, avec toujours beaucoup de plaisir.

Juniors E Sommer

Les iuniors E Sommer se déplaçaient à Colombier, au stade des Chézards, pour y affronter le Team Littoral. Comme la partie se déroulait en semaine, et selon l'usage, pas de 3 contre 3, mais 3 tiers de 20 minutes pour le 6 contre 6. Très belle partie de football des deux équipes et un bon engagement de la part des jeunes du Team Vallon. A noter également une attitude très positive des deux protagonistes. Résultat final 7-7.

Juniors E Xhaka

En match en retard, les E Xhaka sont allés affronter, à Cressier, le FC Cressier Sport. Pas non plus de 3 contre 3 pour cette rencontre en semaine. Dans la partie en 6 contre 6, un premier tiers très brouil-Ion, avec une mise en route très laborieuse de la part des joueurs des deux équipes, et une première pause atteinte sur le score de 2-2. Les deuxième et troisième tiers ont tourné à l'avantage de la formation visiteuse, avec des remplacements qui ont fait beaucoup de bien à l'équipe et qui lui ont permis de remporter la victoire de belle manière sur le score de 4-8.



Team Vallon E Xhaka

Juniors E Akanji

Les juniors E Akanji recevaient l'équipe de Tavannes/Tramelan à Corgémont, équipe qui les avait fessés lors du match aller. Le but était donc de faire mieux. Et ce fut le cas. Les jeunes Valloniers se sont montrés vaillants et ont bien résisté aux assauts de leurs adversaires. Ils se sont battus avec leurs moyens face aux grands gabarits des joueurs de TT. Il n'y a pas eu de surprise au niveau du résultat, avec une défaite 4-12, mais marquer 4 buts à cette redoutable formation relève déjà de l'exploit!

Juniors D1

Les juniors D1 se sont rendus à Neuchâtel pour y rencontrer le

FC Audax. Amoindrie par l'absence de 6 joueurs et complétée par des juniors D2. l'équipe visiteuse a bien entamé la partie, présentant un jeu plaisant, pour atteindre la première pause sur le score de 1-3. Malheureusement, dans les deux tiers suivants, le Team Vallon s'est totalement liquéfié, encaissant la bagatelle de 8 buts sans en marquer un seul. Score final 9-3 donc en faveur du FC ASI Audax.

Juniors D2B

Le dernier match de championnat pour les juniors D2B s'est déroulé à Reconvilier contre le Team Orval. Le premier tiers a été dominé par les juniors du Team

Vallon, mais cette domination ne s'est malheureusement pas traduite en buts. Au contraire, les joueurs locaux sont parvenus à ouvrir la marque sur penalty juste avant la première pause. Les deuxième et troisième tiers ont été une copie conforme du premier, avec une domination stérile des visiteurs et un but en fin de tiers, en contre, pour les juniors du Team Orval. Malgré la défaite 3-0, les juniors du Team Vallon se sont donnés du début à la fin. faisant preuve d'une très belle mentalité pour revenir au score.

Juniors C2B

Les C2B ont joué à Delémont face au SR Delémont une bonne 2º mi-temps. La première mi-temps s'est révélée très compliquée pour l'équipe visiteuse, peu à son affaire et offrant de nombreuses opportunités à son adversaire. Le score de 4-1

à la pause reflétait tout à fait la physionomie de cette première période. Par bonheur, la deuxième mi-temps fut tout autre et les juniors du Team Vallon, faisant preuve d'un beau comportement, parvinrent à revenir au score sans toutefois parvenir à éviter la défaite 4-3. Leur très mauvaise première mi-temps leur aura donc été fatale.

Juniors C1

Pour ce match avancé de l'avant-dernière journée, les juniors C1 recevaient le Groupement des 2 Thielles à Saint-Imier. En cas de victoire, le Team Vallon passait devant son adversaire du jour au classement. Malgré de louables efforts et 8 occasions à 2, l'équipe locale n'a pu faire mieux que match nul 1-1. Il est bien connu que si l'on ne marque pas, il est difficile de s'imposer. | jml

JE Cressier Sport – TV Xhaka	_ 4-8
JD1 ASI Audax - TV	_ 9-3
JD2B Team Orval – TV	_ 3-0
JC1 TV - Grpm des 2 Thielles	_ 1-1
JE TV Akanji – Tavannes/Tramelan_	_4-12
JC2B Delémont – TV	_ 4-3
Vendredi 3 juin JC2H 18 h 45, Corcelles: Corcelles	– TV
Samedi 4 juin	
JF 9h, Tramelan: animation AFBJ	
JE 10h, Courtelary:	
TV Seferovic - Tavannes/Tramelar	1
JC2B 14h, Corgémont: TV – Azzur	ri
Nimanche 5 iuin	

JA 13h, Saint-Imier: TV – Aegerten

Mercredi 8 juin

JE 18 h. Le Landeron:

Team 3L- TV Sommer

JE Team Littoral – TV Sommer 7-7

Team Vallon C1

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR ①

Tir de groupe

Qualification pour le championnat cantonal bernois de groupe et premier tour du championnat suisse

Le week-end des 21 et 22 mai s'est déroulée la finale du championnat suisse de groupe au stand de tir d'Eschert, le programme de



tir était le suivant: pour la catégorie A, 5 groupes inscrits, 20 coups sur A10 pour un maximum de 200 pts; pour les catégories D, 7 groupes inscrits et E 3 groupes inscrits, 15 coups (10 c-p-c et 5 coups série masqués, le tout sur cible A10, soit max. 150 pts).

Pour donner suite aux deux tours de qualification pour la finale cantonale bernoise, également qualifié pour la 1^{re} ronde du championnat suisse nous trouvons:

Cat. A: 1er Diesse avec un total de 1842/2000 pts. devant Malleray-Bévilard 1841/2000 pts, suivis de Crémines. Court et Roches, tous qualifiés.

Cat. D: 1er Le Fuet avec un total de 1364/1500 pts, devant Péry 1345/1500 pts, suivis de Renan 1316/1500 pts, tous les trois qualifiés.

Cat. E: 1er Plagne avec un total de 1358/1500 pts, devant Reconvilier 1252/1500 pts et Saint-Imier 1245/1500 pts, tous les trois qualifiés.

En individuel catégorie A, Jean-François Urwyler de Malleray-Bévilard prend la 1re place devant Jean-Daniel Carrel de Diesse et Bernard Liechti de Roches. En individuel catégorie D, Jean-Philippe prend la 1^{re} place devant Loic Merillat et Christophe Soldati, tous les trois du Fuet. Dans la catégorie individuel E, Quentin Gobet de Plagne prend la 1^{re} place devant Martine Boillat de Loveresse et Rodolphe Schär de Reconvilier. | jcl

FOOTBALL CLUB COURTELARY 🛇

Pour les Women, un objectif mathématiquement atteint

Après leur victoire à domicile face au FC Moutier, l'équipe féminine du FC Courtelary se rendait le weekend passé à Saint-Ursanne pour disputer son avant-dernier match de championnat face au FC Clos-du-Doubs, deuxième du classement. Un match au sommet pour les joueuses d'Eric Chopard qui en le remportant consoliderait la 3^e place.

Prêtes à atteindre les objectifs fixés, les Women du FCC entrent sur le terrain bien déterminées à faire une belle prestation. Les premières minutes de ieu sont intenses et le FC CDD se montre tout de suite dangereux. Il faudra en effet attendre une bonne quinzaine de minutes de jeu pour voir enfin le FCC se placer correctement sur le terrain et ouvrir le score avec Célia Martin.

Les joueuses adverses ne comptent pas baisser les bras et égalisent quelques minutes après la pause boisson accordée par l'arbitre. Les Women du FCC continuent de jouer dans le terrain adverse et obtiennent un coup franc qu'Ines Tocchini enverra magnifiquement au fond du filet. Avant la mi-temps, c'est Paula Conde qui marquera le

La deuxième mi-temps est beaucoup plus défensive pour les joueuses de Chopard qui ne veulent pas prendre de risque et garder ce score. Néanmoins, elles réussissent à construire quelques phases de jeu dangereuses, dont 2 buts qui seront annulés par l'arbitre et un penalty loupé.

Une fin de partie très compliquée pour les deux équipes, mais qui reste à l'avantage du FCC, sans but. Score final

Casandra Périllard et ses coéquipières atteignent donc mathématiquement la 3° place du championnat, objectif fixé en début de deuxième tour. Il leur faudra encore affronter le FC Coeuve lors du dernier match à domicile le samedi 4 juin au terrain de la Praye. Les deux équipes actives du FCC joueront leur dernier match à domicile et vous attendent pour les soutenir.

W. Clos-du-Doubs - Courtelary __ 1-3

Samedi 4 juin

19h, terrain de la Praye, Courtelary: Courtelary - Cœuve

Tir fédéral en campagne Jura bernois

Horaires et lieux: correctif

Veuillez prendre les dates et lieux ci-dessous en compte et non pas ceux parus dans ce même journal la semaine dernière.

Places de tir 300 m

Stand de tir Crémines: le 10 juin de 18 h à 20 h, le 11 juin de 17 h à 19 h, le 12 juin de 9 h à 11 h 30.

Stand de tir Saicourt: le 11 juin de 15h à 17h, le 12 juin de 8h à 9h30, 10h à 12h et 13h30 à 14h.

Stand de tir Reconvilier: le 10 juin de 17 h à 19 h, le 11 juin de 14h à 19h, le 12 juin de 9h à 12h. Stand de tir Champoz: le

8 juin de 18h à 19h30, le 10 juin

de 18h à 20h, le 11 juin de 15h à 18h et le 16 iuin de 9h à 12h.

Stand de tir Tramelan: le 7 juin de 18h à 20h, le 10 juin de 18h à 20h, le 11 juin de 14h à 17 h 30, le 12 juin de 8 h à 12 h.

Stand de tir Renan: le 10 juin de 18h30 à 20h30, le 11 juin de 13h30 à 20h30, le 12 juin dès 8h30 à 9h45 et 10h15 à 12h.

Stand de tir Corgémont: le 10 juin de 18h à 20h, le 11 juin dès 9h30 à 12h, 13h30 à 16h30, le 12 juin de 9h30 à 12h.

Stand de tir Péry: le 10 juin de 18 h à 20 h, le 11 juin de 15 h à 19h, le 12 juin de 8h à 12h.

Stand de tir Nods: le 9 juin de 18h à 19h30, le 11 juin de 14h à 18h, le 12 juin de 9h à 11 h 30.

Places de tir 25 et 50 m

Stand de tir Sonvilier: le 10 juin de 18 h à 20 h, le 11 juin dès 9h à 12h et 13h 45 à 18h, le 12 juin de 9h à 11 h 45.

Stand de tir Châtil-Ion-Prêles: le 11 juin de 13h à 18 h, le 12 juin de 9 h à 11 h 30.

Stand de tir Malleray: le 10 juin de 17 h à 19 h, le 11 juin dès 9h à 11h et de 14h à 16h, le 12 juin de 9h à 11 h 30.

Stand de tir Crémines: le 10 juin de 17 h 30 à 20 h, le 11 juin de 13 h 30 à 16 h 30.

Stand de tir Sonceboz-La Vignerole: le 10 juin de 18 h à 20h30, le 11 juin de 14h à 19 h, le 12 juin de 9 h 30 à 12 h.

Victoire importante

L'équipe masculine du FC Courtelary se déplaçait dimanche à Bienne pour affronter le FC Bosnjak. Menée par le coach M. Bordichini, l'équipe masculine a démontré toute son envie et sa motivation durant ce match. Au coup de sifflet final, c'est une victoire méritée sur un score de 2-3.

Avec ces 3 points supplémentaires, le FCC se hisse à la 8º place du classement. Il reste encore 2 matchs avant la pause estivale.

Samedi 4 juin, le terrain de la Praye accueillera les deux derniers matchs de championnat à domicile: l'équipe masculine à 16h45 et la fête se prolongera avec le match des féminines à

19h. La buvette sera ouverte. venez nombreux soutenir nos deux équipes du FCC.

l ma

Bosniak - Courtelary

Samedi 4 juin 16 h 45, terrain de la Praye, Courtelary:

Courtelary - Madretsch

Samedi 11 juin

15 h, Hauptplatz-Erlenwäldli, Ipsach: Iberico - Maced. Bienne - Courtelary

Délai sport **LUNDI SOIR**

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 3 juin 2022 N° 21

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER 🛇

La première en roue libre à Marin

Pas vraiment le bon moyen de préparer une finale de Coupe, le prochain rendez-vous important pour les Erguëliens, il faut se remettre au boulot

Une semaine après avoir dignement fêté son titre de Champion neuchâtelois, le FC Saint-Imier n'a pas apporté toute l'application voulue pour cet avant-dernier match du championnat. Alignant une formation quelque peu remaniée, le coach Alain Villard avait sans doute la volonté de faire tourner son effectif et de préserver certains de ses joueurs, mais sans avoir l'idée d'évoluer en mode liquidation. «Si on regarde le contenu, on peut imaginer que ce fut le cas, pour moi ce n'était pas mon idée, il s'agissait de préparer notre match de finale. Je suis évidemment déçu de notre prestation, si on mettait un peu de qualité on devait largement s'imposer» relevait le mentor d'une formation qui a passablement levé le pied dans le rythme qu'elle avait l'habitude d'impliquer au jeu. Certes les



Huit buts sinon rien pour Samir Drndar

Imériens ont dominé largement la première mi-temps, mais avec à la clef la seule réussite de Nahom Teweldemedhin que les locaux ont laissé libre de tout marquage dans la zone de réparation. Un but bien insuffisant en regard des qualités offensives du champion. En seconde période, il appartient à Marin d'afficher plus de présence sans pour autant être transcendant. On ajoutera que la défense imérienne était bien en place jusque dans les arrêts de jeu où sur l'un des deux seuls coups de coin, Gino Prado pouvait placer une tête hors de portée du portier Keeven Bovy qui avait suppléé à Basil Beutler quelques minutes auparavant. Sur l'ensemble de la rencontre, il n'y a rien à redire sur cette parité qui n'aurait pas dû être en temps normal. «Il y a eu du relâchement de tout le monde du fait que l'on soit champion, nous n'aurions pas dû nous laisser aller ainsi. Bien sûr un peu de fatigue aussi suite à des semaines anglaises compliquées. Il nous faudra travailler plus et être mieux motivés pour se présenter lors de la finale de Coupe» lâchait Mateo Navarro après un effort à qualifier de moyen. Une finale de Coupe neuchâteloise qui aura lieu dimanche 5 juin à 20h contre Audax-Friul. « Nous avons une semaine pour switcher et se remettre en mode compétition, nous ressaisir, nous n'avons pas été bons



Essayé, mais pas pu pour Noah Casagrande (en noir)

sans l'ensemble. J'ai vraiment envie de faire le doublé, il faut savoir ce que l'on veut, nous avons des qualités, mais il faut se battre quand même et pas seulement jouer pour jouer» ajoutait encore Alain Villard.

La seconde gagne sur un pied et soigne son goal-average

En tête du classement avec un seul point d'avance sur son seul poursuivant Floria, le FC Saint-Imier II Sonvilier de Manuel Magalhaes ne devait pas se louper en recevant Hauterive II, une équipe figurant dans le bas du classement. Les Imériens de Sonvilier n'ont pas laissé planer le doute très longtemps. Après moins de la demi-heure de jeu, les filets des Altaripiens avaient déjà tremblé à quatre reprises. Samir Drndar faisait le boulot face au but adverse. La suite de la rencontre ne fut plus que du remplissage, avec en sus de jolies réalisations. Le score est sans appel, il est aussi net que les forces en présence, les rouges de Sonvilier ont fait étalage de toutes leurs facultés de réalisateurs. On ne pourra même pas dire que le score est sévère, tant Aris Takfor a passé un après-midi relativement tranquille, tout juste quelques contre-attaques lui permettant de toucher le ballon, mais sans plus. Cependant le plus dur reste à faire pour Saint-Imier II Sonvilier. Ce sera le dimanche 12 juin, date où les Imériens se déplaceront à Floria pour en quelque sorte la finale de leur championnat qui pourrait être synonyme de promotion. Un but avoué pour le président du FC Sonvilier Sébastien Farine, une attente pour le futur FC Erguël. | gde

2º I. Marin – Saint-Imier ______1-1 4º I. St-I. II Sonvilier – Hauterive II 13-0

Dimanche 5 juin
Journée des finales cantonales
neuchâteloises, tous les matchs
à Pierre-à-Bot Neuchâtel
JC 13 h 15: TV — Deportivo
JB 16 h: Audax-Friul — TV
2º I. 20 h: Saint-Imier — Audax Friul

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

SAINTI BASKET 裔

50^e anniversaire

Sainti Basket a été fondé en 1971. Nous fêtons donc cette année notre 50° anniversaire avec une année de retard. Après deux ans compliqués pour nos équipes qui ont dû jongler avec l'arrêt des entraînements et des compétitions, nous pouvons enfin célébrer comme il le faut cet événement. Sainti Basket organise un tournoi de basket de 3x3 le 11 juin dans le complexe des halles de gymnastique de Saint-Imier. Nous vous attendons nombreux dès 10 heures pour fêter ensemble autour d'une boisson, d'un repas chaud ou encore de pâtisseries. | tj

PRO SENECTUTE 🥟

Randonnée

Le Gantrisch

Rendez-vous jeudi 16 juin à 8 h à la gare de Tavannes. En voiture: Tavannes, parking supérieur de Wasserscheidi (trajet 1 h 30).

Temps de marche et dénivelé: environ 4h40 - +/-785 m. Rando déconseillée aux personnes sujettes au vertige. Quelques passages équipés de mains courantes.

Pique-nique tiré du sac.

pro senectute

Responsable: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65

Inscription une semaine avant la sortie

FSG SAINT-IMIER =

Bon début de saison pour le groupement athlétisme



Kayna Moraïtinis, Kaïla Muller, Léonie Nussbaum. Deuxième rang, de gauche à droite: Mathieu Chatelain, Raphaël Chatelain, Deborah Pasquier, Kassandra Pasquier, Elodie Rosselet, Meryem Graber, Serena Muller, Amy-Lou Terraz, Aline Dias, Coralie Rohrer, Léandro Dias

L'année 2022 a bien démarré pour nos athlètes plus que motivés. Ils ont répondu présents au meeting AJA à Delémont le 25 avril, au meeting AJA à Moutier le 8 mai, au meeting AJA à Courtelary le 21 mai ainsi qu'à la première manche de la CJAJB à Malleray-Bévilard le 7 mai. Cette année encore, nous avons organisé l'éliminatoire de l'UBS Kids Cups sur notre terrain d'athlétisme à Saint-Imier, le 23 mai, où nous avons passé un moment convivial.

Meeting AJA à Delémont

Filles U14: Amy-Lou Terraz: saut en longueur 4,24 m, lancer du poids (3 kg) 8,15 m, lancer de balle (200 g) 29,77 m. U16: Elodie Rosselet: saut en longueur 4,16 m, lancer du poids (3 kg) 8,89 m, saut en hauteur 1.36 m.

Meeting AJA à Moutier Filles U10: Constance

Menoux: saut en longueur 2.39 m. lancer de balle (200 g) 14,03 m, 50 m 10''48. U14: Amy-Lou Terraz: saut en longueur 4,16 m, lancer du poids (3 kg) 7,98 m, lancer de balle (200 g) 37,58 m; Aline Dias: saut en hauteur 1.05 m. lancer de balle (200 g) 26,46 m, lancer de poids (3 kg) 5,10 m, 600 m 2'12"82. U16: Elodie Rosselet: saut en longueur 4,07 m, lancer du poids (3 kg) 8,28 m, saut en hauteur 1,44 m; Deborah Pasquier: lancer du disque (750 g) 25,77 m, saut en hauteur 1,35 m, 80 m haies 15"29. U18: Kassandra Pasquier: lancer du poids (3 kg) 9,84 m, lancer du disque (1 kg) 28,33 m. U23: Coralie Rohrer: lancer du disque (1 kg) 38,47 m.

Garçons U10: Amaël Sanchez: saut en longueur 2,17m, lancer de balle (200 g) 9,64 m, 50 m 10''42; Jérémy Dias: saut en longueur 2,67 m, lancer de balle (200 g) 17,92 m, 600 m 2'43''61. U12: Léandro Dias: saut en hauteur 1,00 m, lancer de balle (200 g) 38,26 m, lancer du poids (2,5 kg) 6,83 m, 600 m 2'30''67.

Première manche de la CJAJB à Malleray-Bévilard

Filles U10: 9° Aurélie Nussbaum. U12: 6° Léonie Nussbaum. U14: 1° Amy-Lou Terraz; 6° Aline Dias. U16: 1° Elodie Rosselet; 2° Deborah Pasquier.

Garçons U8: 1er Jérémy Dias; 8e Timéo Dias. U10: 4e Mathéo Wenger. U12: 2e Léandro Dias. U14: 4e Aloïs Augsburger

Meeting AJA à Courtelary

Filles U10: Serenity Chibuike: 50 m 8"84, saut en longueur 3,38 m, lancer de balle 22,17 m. U12: Précieuse Guei: 60 m 9"99, saut en longueur 2,95 m. U14: Aline Dias: lancer de balle 26,63 m, 60 m haies 13"28, saut en longueur 3,44 m. U16: Elodie Rosselet: saut en longueur 4,22 m, lancer du poids 8,78 m. U18: Kassandra Pasquier: lancer du poids 10,31 m.

Garçons U10: Jérémy Dias: 50 m 10"34, saut en longueur 2,59 m, lancer de balle 18,09 m. U12: Léandro Dias: lancer du poids 6,76 m, saut en longueur 3,23 m, 60 m haies 14"45. U14: Aloïs Augsburger: lancer de balle 24,46 m, saut en longueur 3,59 m, 60 m 9"59.

Un grand bravo à tous nos athlètes pour ces belles performances. | les entraîneurs

FOOTBALL CLUB SONVILIER 🛇

termine par une défaite

Le championnat se

Pour son dernier match de championnat avant la fusion, les seniors se sont inclinés 1-5 contre le FC Union-Sportive Montfaucon. Tout avait pourtant bien commencé avec l'ouverture du score à la 18° minute, puis plusieurs occasions d'aggraver le score avant la pause. Après le thé, le 2° but est manqué de peu par le revenant David Meyer et sur la

égalisèrent, puis prirent l'ascendant en marquant 4 buts dans le dernier quart d'heure. Cette ultime rencontre laissera des regrets à Ludovic Jaspers pour sa dernière partie en tant qu'entraineur et à Antonino Paladino, Jean-Philippe Küng, Manuel Magalhaes Machado et David Meyer pour leurs adieux. | dr

contre-attaque les visiteurs Sen. Sonvilier – Montfaucon ____

ASSOCIATION JURASSIENNE DE PÉTANQUE SONCEBOZ

Coupe du Président

Sylvie Cataldo de la Biennoise survole les concours

C'est à Sonceboz, sous la responsabilité du club de la Côtate que s'est retrouvée l'élite cantonale pour y disputer la Coupe du Président, 2º compétition officielle en triplettes. Une répétition générale avant les Championnats suisses qui se dérouleront à Colombier les 4 et 5 juin. Après son échec en finale à Courchavon, c'est la formation du club des Poissonnets de Vicques composée de Fabio Busselli, Pascal Vallat et Johnny Zornio qui s'est imposée. Une victoire acquise au détriment de l'équipe locale formée de Martial Seiler, Olivier Mahe et Julien Boillat. Dans le concours secondaire, c'est le club de la boule du Tiat de Belprahon composée de Stefan Skerlak, Jean-Jacques

Rais et Kurt Ast qui a battu les Biennois du Club Oméga Julien Badet, Elia Buonanno et Hans-Jörg Durig.

C'est en groupe que se sont déroulées les parties chez les dames. On a repris les mêmes qu'à Courchavon. Victoire pour le club de la Biennoise avec Sylvie Cataldo, Sandrine Lauper et Anne-Sophie Lauper. Elles se sont imposées devant Christine Emery, Nicole Bessire et Marie-Ange Belaref (groupe mitigé). Chez les seniors, la triplette composée de Romano Vicenzi, Jean-Jacques Masneri et Anthony Vicenzi de La Côtate s'est fait éliminer (13-7) lors des quarts de finale face à leurs camarades de club Martial Seiler, Olivier Mahe et Julien Boillat.

26 UTILE

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 3 au 9 juin : Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19h15-19h45. TRAMELAN Du 3 au 9 iuin: Pharmacie Plus Schneeberger. 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concer-

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24 032 941 37 37. TRA-MELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. PAR8 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@ bluewin.ch, www.samaidd.com. SAS-**DOVAL** SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin. ch, www.sasdoval.ch. SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h. vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

CORGÉMONT GARE Mardi 7 juin: 15 h 15-17 h. FRINVILLIER Mardi 21 iuin: 16 h 30-17 h 15. LA FER-RIÈRE COMMUNE Samedi 11 juin: 9h45-11h45. ORVIN CENTRE DU VILLAGE Mardi 7 juin: 17h45-19h30. PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 24 juin: 17 h 30-19 h 15. ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 24 juin: 16h-17h. SONCE-**BOZ-SOMBEVAL** COMMUNE Mardi 28 juin: 16h30-19h30. VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE Vendredi 24 juin: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13h30-14h, 19 h 30-20 h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. COURTELARY COLLÈGE Lundi: 15 h-17 h 30. mardi: 17 h-19 h. ieudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-**IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h. jeudi: 9 h-18 h. vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@ saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/ bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. SONVILIER COLLÈGE Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. VIL-LERET RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch.

MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et ieudi: 14h-18h. 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch. www.skidefond.ch. LES PRÉS-D'OR-VIN - CHASSERAL Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch. www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUEL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/ proiets. Me: 14 h-18 h. activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15 h 15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans. 032 940 12 17. espaceieunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, 🔋 espacejeunesseerguel, 🌠 espaceieunesse.derquel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14 h-15 h, gym Fit: me 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: me 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. CORMORET SALLE DE GYM Gym parents-enfants, me: de 10 h à 11 h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84. COURTELARY SALLE DE GYM Gym dames, lu: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, me: de 20 h à 22 h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84 ORVIN HALLE Lu: 16 h 30. PÉRY-LA HEUTTE Lu: 14 h 15 à la halle de Péry, di: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. PLAGNE CENTRE COMMU-NAL Lu: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). SONCEBOZ HALLE DE GYM Ma: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@ gmail.com

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h. renseignements: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/ index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@ cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAP-TISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@ bluewin.ch. LONGINES SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. MUSÉE **DE SAINT-IMIER** RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. MAI-SON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27. erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation. PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 4 et 5 juin assuré par Joseph et Pablo Muriset, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

AGENCE AVS

COMMUNES

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mercredi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont. ch, www.corgemont.ch. CORMO-RET Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, Jeudi: 10h-12h, 16h-18h, Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch. www.cortebert.ch. COURTELARY Lundi-jeudi: 8 h-12 h (ieudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@ courtelary.ch, www.courtelary. ch. LA FERRIÈRE Lundi-vendredi: 10 h-12 h, mardi et jeudi: 16 h-17 h 30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch. www. laferriere.ch. MONT-TRAMELAN Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan. 032 487 62 53, info@mont-tramelan. ch. ORVIN Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www. orvin.ch. PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mar-

di-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www. pery-laheutte.ch. RENAN Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan. ch, admin@renan.ch, www.renan. ch. ROMONT Mercredi: 11 h-13 h. 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@ romont-jb.ch, www.romont-jb. ch. SAINT-IMIER Lundi-mercredi: 8h-11 h 45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier. ch. SAUGE Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb. ch. SONCEBOZ-SOMBEVAL Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et ieudi: 8h-12h. 16h-17h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@ sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du quichet: mardi et mercredi: 8h-12h. jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi. mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73. administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. TRAMELAN Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45 Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan. ch. VILLERET Lundi-jeudi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Claudia Lopes

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces)

Corr. et facturation: Nicole Loriol Impression: Druckzentrum Bern Distribution: La Poste

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses: lundi soir Officiel: mardi 12h

Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

Tarif des annonces

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

	2			7		8		
		4			3			1
9		1	5			3	2	
	1		3		7	2		
8								3
		7	1		8		5	
	3	6			2	4		9
2			4			5		
		9		6			3	

©raetsel.ch 1633102

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Amande enrobée de sucre Très frisé	,	Un précieux auxiliaire	Appré- ciée, estimée	+	On peut l'avoir fine	•	Participe humide Orien- tera	À qui l'on porte un grand respect	•
•	6	•	•		Fait du propre Pris de panique		•		
Spécia- lité suisse romande	•		3		•			Elle a souvent des feuilles	
Motif de plainte	•					Saison chaude Porter plus haut	٨	•	2
*				Sans coup Fonds de bouteilles	•	•			
Sorties au grand jour		Frais de scolarité Phase du rugby		•				4	
Patriar- che à l'Arche	Pièce de fromage Pièce de musique	•					Peut être déserte		Usé n'impor comme
•	•		Fils de Jacob États- Unis	•		1	V	Chemins de fer italiens	•
Signe de l'addition	•		•		Person- nage de contes	•		•	
_		5		Footbal- leur franco- suisse	-				
Vieilles oies Mer en anglais	•			1	2	3	4	5	6

4	8	1	5	3	6	7	9	2	
3	5	7	4	2	9	1	8	6	٦
9	2	6	8	1	7	5	3	4	61 90
5	6	9	3	4	8	2	7	1	
2	4	8	1	7	5	9	6	3	٤
7	1	3	6	9	2	8	4	5	ļ i
1	7	5	9	6	4	3	2	8	Solutions
6	3	2	7	8	1	4	5	9	0
8	9	4	2	5	3	6	1	7	

Rubrique offerte par



RÉALISATION DE VOTRE PROJET CONSTRUCTION RÉNOVATION

TRANSFORMATION

079 637 28 87

info@artigroupsarl.ch 2608 Courtelary www.artigroupsarl.ch

Vendredi 3 juin 2022 N° 21

Editeur

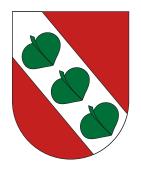
Imprimerie Bechtel SA CP 103 Bellevue 4, 2608 Courtelary info@bechtel-imprimerie.ch 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 www.bechtel-imprimerie.ch Délai de remise des publications Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary



District



SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée des délégués

Mercredi 6 juillet 2022, à 20 h à Courtelary (salle de conférence)

Ordre du jour

- 1. Salutations et liste des présences
- 2. Nomination d'un scrutateur
- 3. Ordre du jour
- 4. Approbation du PV de l'assemblée du 8 décembre 2021
- 5. Approbation des comptes 2021, selon art. 16 g) du RO6. Présentation et bouclement du crédit
- pour Le Tombet de 195 000 fr.

 7. Nomination de B. Barras, représentant de
- la commune de Courtelary au comité
- 8. Divers

Courtelary-Cormoret, le 3 juin 2022

Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret Le Comité

Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

ebau: 2020-3820

Publication d'un projet de construction conformément à l'article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr):

** Modification de la demande de permis de construire publiée les 20 et 27 juin 2021 **

Requérant: Thierry Kämpf, Mont-Crosin 73,

2610 Mont-Crosin.

Emplacement: parcelle N° 702, au lieu-dit: « Mont-Crosin 73 », Mont-Crosin, commune de Cormoret.

Projet: construction de deux fermes avec zone SRPA pour vaches et chevaux, création d'un nouvel accès en enrobé bitumineux et d'une place en groise, mise en place d'un bassin d'infiltration et remodelage du terrain environnant. Modifications: construction d'une ferme pour chevaux avec modification des dimensions, suppression du deuxième bâtiment projeté, déplacement du bassin d'infiltration, mise en place d'une citerne de récupération des eaux de pluie et redimensionnement du remodelage du terrain par rapport au projet initial.

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés. **Zone:** agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 241, al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Avis de construction

eBau: 2022-5242

Requérant: Detlev Augsburger, Aux Pruats 79, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Jacques Geiser, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La

Propriétaire foncier: Detlev Augsburger, Aux Pruats 79, 2333 La Ferrière.

Projet: prolongation de la toiture sud-ouest pour création d'une aire d'attente couverte pour le bétail ainsi qu'un local de stockage pour son rural, parcelle 98, Aux Pruats 79, 2333 La Ferrière.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, soit jusqu'au 27 juin 2022.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 27 mai 2022

Le Secrétariat municipal

Orvin



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête d'un permis d'aménagement des eaux de l'Orvine à Orvin, secteur Le Coin amont

(Procédure d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), la Commune municipale d'Orvin soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Orvin.

Responsable de l'aménagement des eaux:

Commune municipale d'Orvin. Cours d'eau: L'Orvine.

Localité: Orvin, parcelles 161, 172, 173, 2295. **Coordonnées:** 2 582 802/1 223 227.

Projet: aménagement des eaux de l'Orvine à Orvin, secteur Le Coin amont.

Le projet prévoit des aménagements de protections contre les crues. Les principes d'aménagement sont les suivants:

- Pose d'un piège à branches transversal sur socle de béton, de 4 m de largeur et 1 m de hauteur.
- 2. Elargissement du lit sur berge gauche à hauteur du piège à branches.
- Aménagement d'une digue de protection de 1 m de hauteur et 8 m de longueur en rive droite.

Dérogations faisant l'objet de la requête:

- Réduction de la distance légale à la forêt selon art. 25 à 27 LCFo et art. 34 OCFo. Distance la plus courte par rapport à la forêt: 3 m.
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP).
 Dérogation pour des interventions sur la
- Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives au sens des art. 18

al. 1^{bis} et 1^{ter}, art. 21 et art. 22 al. 2 LPN, ainsi que les art. 12, 13 al. 3 et l'art. 17 de l'ordonnance cantonale OPN.

 Constructions hors zone à bâtir (art. 24 LAT, en relation avec les art. 5 et 30, al. 3 LAE).

Délai de publication et de recours: du 3 juin 2022 au 4 juillet 2022.

Adresse de publication et de recours: administration communale d'Orvin.

Piquetage: le projet est piqueté gabarits sur le terrain.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 30 mai 2022

III^e arrondissement d'ingénieur en chef Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Péry-La Heutte



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 6, Front. JU/BE - Roches - Moutier - Sonceboz - Péry / Bienne.
Commune: Péry-La Heutte (Péry).

Projet: 230.20382 / Renouvellement - Chaussée: Péry, traversée.

Dérogations:

- Couverture ou mise sous terre des cours d'eau (art. 38 LEaux).
- Dérogation pour les bâtiments et installations dans l'espace réservé aux eaux (art. 48 de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et l'aménagement des eaux [LAE]).
- Autorisation relevant du droit sur les chemins de fer (art. 18m LCdF).
 Objets/zones protégés: bâtiments rue de la

Reuchenette 3, 7, 16 et 26, digne de conservation selon le recensement architectural du canton de Berne.

Défrichement: aucun.

Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres personnes qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l'enquête: administration communale de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.

Durée de mise à l'enquête: 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2022.

Piquetage: le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain: implantation de l'axe de chaussée modifié. Au besoin, le bureau d'ingénieurs RWB Berne SA (Tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 27 mai 2022

Office des ponts et chaussées

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-5647

Requérante: Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 206, au lieu-dit: «rue des Etoblons», commune de Renan.

Projet: pose d'un conteneur semi-enterré (molok)

supplémentaire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: route.

Dérogations: art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 22-38 eBau: 2022-6580 dossier eBau 92164

Adresse du projet: BF 1863, anc. route de Villeret 16, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout -> PAC).

Maître d'ouvrage: Martine Bourquin, anc.

route de Villeret 16, 2610 Saint-Imier. **Auteur du projet:** Faivre énergie SA, route de

Porrentruy 82, 2800 Delémont. **Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a

Dérogation: – Périmètre protégé: – Objet protégé: –

Dépôt public: du 27 mai 2022 au 27 juin2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 27 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier (suite)



PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE DE SAINT-IMIER

Assemblée paroissiale ordinaire

La paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier convoque son assemblée paroissiale ordinaire le

mardi 5 juillet 2022 à 19h30 en sa salle de paroisse (rue Denise-Bindschedler-Robert 6, 2610 Saint-Imier)

Ordre du jour

- Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée
- 2. Présentation de comptes 2022
- 3. Vote pour l'élection d'un-e secrétaire de paroisse
- 4. Avenir de la paroisse
 - a. Exposé de la situation au niveau de l'évêché ainsi qu'au niveau cantonal
 - Possibilités d'avenir, proposition de modifications par la création d'un centre «administratif» cantonal pour décharger chaque paroisse afin que celle-ci puisse s'occuper pleinement de ses membres, de spiritualité, des célébrations et de l'enseignement.
 - c. Motion déposée à confirmer
- 5. Divers et autres informations et discussion Saint-Imier, le 3 juin 2022

Le Conseil de paroisse

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction eBau: 2022-387

Requérant: Markus Neuenschwander, Steinackerstrasse 8, 3297 Leuzigen.

Auteur du projet: hugis architekturstube GmbH, Bürenstrasse 20, 3298 Oberwil bei Büren. Emplacement: parcelle N° 355, au lieu-dit: «Prés sur la Côte 108» Vauffelin, commune

«Prés sur la Côte 108», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: démolition et reconstruction d'une

maison de vacances, installation d'une nouvelle station d'épuration végétale et pose de panneaux solaires en toiture.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés. Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Robert Schaad, Prés de la Maisonnette 93, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Aeschlimann Heizung/Klima GmbH, Rehweg 17, 2540 Granges.

Propriétaires fonciers: Robert et Monika Schaad, Prés de la Maisonnette 93, 2536 Plagne. Projet: remplacement du chauffage au gaz par un chauffage aux pellets sis sur parcelle N° 571 au lieu-dit « Prés de la Maisonnette 93 » à Plagne, hors zone.

Dérogation: art. 24 ss LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 27 mai 2022

Le Conseil municipal

Sonvilier



Convocation à l'Assemblée municipale extraordinaire

le jeudi 7 juillet 2022, 20 h, à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

 Discuter et approuver un crédit d'engagement supplémentaire pour la rénovation de la salle communale de 200 000 fr. (complément de projet)

Sonvilier, le 3 juin 2022

Le Conseil municipal

COMMUNE MUNICIPALE DE SONVILIER

Dépôt public du projet de Plan de Quartier valant Permis de Construire (PQ valant PC) «Parc éolien des Quatre Bornes» au sens de l'art. 88, al. 6 LC

Le Conseil municipal de Sonvilier dépose publiquement en application des art. 35 et 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC; RSB 721.0), de l'art. 122 b de l'Ordonnance cantonale du 6 mars 1985 sur les Constructions (OC; RSB 721.1), de l'art. 6, al. 1 de la Loi de Coordination (LCoord; RSB 724.1), de l'art. 45 du Décret cantonal du 22 mars 1994 concernant la procédure d'octroi du Permis de Construire (DPC; RSB 725.1), de l'art. 10, al. 2 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921.0) et de l'art. 15, al. 2 de l'Ordonnance fédérale du 19 octobre 1988 relative à l'Étude de l'Impact sur l'Environnement (OEIE, RS 814.011):

A. Plan de Quartier «Parc éolien des Quatre Bornes», comprenant:

- Plan de Quartier (PQ)
- Règlement de Quartier (RQ)
- Rapport d'Impact sur l'Environnement (RIE) et rapport sur l'aménagement au sens des art. 47 OAT et 118 OC + annexes, dont le rapport sur l'information et la participation de la population (pièce N° 16)
- Rapports et documents liés à la procédure d'édiction du PQ valant PC

B. Demande de permis de construire

Requérant: Groupe E Greenwatt SA, route de Chantemerle 1, 1763 Granges-Paccot.

Auteur du projet: Emch+Berger AG Bern, Schlösslistrasse 23, 3001 Berne.

Emplacement/Parcelles: Bien-fonds Sonvilier, parcelles 600, 601, 602, 610, 611, 612, 641, 642. **Description:** installation de 7 turbines éoliennes, de leurs accès et conduites de desserte, places de montage, confortement des chemins existants ainsi que remise en état partielle du site après les travaux.

Dimensions: selon plans déposés.

Gabarits: il est renvoyé au dossier de demande de permis de construire et aux gabarits dans le terrain. Des gabarits délimitent les aires de grutages permanentes. Le centre des turbines est matérialisé par un gabarit qui ne fait pas la hauteur totale de l'éolienne: en lieu et place, des photomontages sont mis en situation sur le terrain et valent gabarits de construction (art. 16, al. 3 DPC).

Genre de constructions: selon plans déposés. Zone d'affectation (ancienne): zone agricole. Zone d'affectation (nouvelle): Plan de Quartier «Parc éolien des Quatre Bornes».

Protection des eaux: aire d'alimentation Zu, zone de protection éloignée S3, zones de protection S2, zone de protection S1.

Zones, périmètres et objets protégés: zone de protection – secteur sud (PZP) de la commune de Sonvilier. Bornes historiques. IVS: tronçons BE 2100.

Dérogations demandées:

- pour des interventions dans les habitats naturels d'animaux protégés au sens de l'art. 20 de la Loi fédérale du 1^{er} janvier 1966 sur la Protection de la Nature et du paysage (LPN, RS 451), de l'Ordonnance fédérale du 16 janvier 1991 sur la Protection de la Nature et du paysage (OPN, RS 451.1), de la Loi Cantonale du 15 septembre 1992 sur la Protection de la Nature (LCPN, RSB 426.11) et de l'Ordonnance cantonale du 10 novembre 1993 sur la Protection de la Nature (OPN, RSB 426.111)
- pour des constructions à proximité de la forêt selon l'art. 17 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921) et l'art. 34 de l'Ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les Forêts (OCFo, RSB 921.111)

Autorisations demandées:

- autorisation en matière de protection des eaux au sens de l'art. 11 de la Loi cantonale du 11 novembre 1996 sur la Protection des Eaux (LCPE, RSB 821.0), pour la création et la modification de chemins d'accès traversant deux zones S2 de protection des eaux.
- autorisation de défrichement et reboisement selon les art. 5 à 7 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921), les art. 5 ss de l'Ordonnance fédérale du 30 novembre 1992 sur les Forêts (OFo, RS 921.01) et les art. 19 et 20 de la Loi cantonale du 5 mai 1997 sur les Forêts (LCFo, RSB 921.11).
- autorisation pour exploitation préjudiciable selon l'art. 16 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921), et l'art. 14 de l'Ordonnance fédérale du 30 novembre 1992 sur les Forêts (OFo, RS 921.01).

C. Publication selon l'OEIE

Selon l'article 10b de la Loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la Protection de l'Environnement (LPE, RS 814.01), le projet est soumis à étude d'impact (art. 10 a LPE et annexe de l'OEIE, RS 814.011, chiffre 21.8: Installations d'exploitation de l'énergie éolienne d'une puissance installée supérieure à 5 MW).

Le rapport d'impact sur l'Environnement (RIE) fait partie intégrante du projet et peut être consulté durant la période de mise à l'enquête.

Le projet de PQ valant PC «Parc éolien des Quatre Bornes» est déposé publiquement durant trente (30) jours, du mercredi 8 juin 2022 au vendredi 8 juillet 2022 inclus, auprès de l'Administration municipale (Place du Collège 1, 2615 Sonvilier), où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture des guichets. Le dossier peut également être consulté dans son intégralité à l'adresse www.sonvilier.ch (mais seul le dossier 'physique' déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Les éventuelles oppositions, déclarations de réserves de droit ou demandes en compensation des charges, écrites et dûment motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, jusqu'au 8 juillet 2022 inclus (délai de rigueur). Les prétentions à une compensation des charges qui n'ont pas été annoncées auprès de l'Administration municipale pendant la durée du dépôt public sont périmées (art. 30 et 31 LC).

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35 b, al. 1 LC).

Les oppositions qui avaient été déposées lors du précédent dépôt public retrouvent leur validité et de ce fait les personnes ayant déjà fait opposition au premier dépôt public ne sont pas tenues de faire à nouveau opposition. Ces personnes sont toutefois libres de compléter leur opposition ou de la retirer.

Le cas échéant, les pourparlers de conciliation se dérouleront dans les locaux de l'administration municipale de Sonvilier, sur invitation du Conseil municipal durant l'une ou l'autre des périodes suivantes: mardi 23 août 2022 de 9 h à 16 h et mercredi 24 août 2022 de 9 h à 15 h.

L'Autorité peut publier les décisions et les décisions sur recours dans la Feuille Officielle d'Avis ou la Feuille officielle cantonale si la notification par la Poste implique des frais excessifs en raison du nombre élevé d'oppositions (art. 26, al. 3, lit. i DPC).

Il est mentionné pour information que l'autorisation pour la partie électrique est de la compétence de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI. La partie électrique du projet a été mise à l'enquête publique du 3 février 2020 au 3 mars 2020, une nouvelle mise à l'enquête n'est pas requise

Sonvilier, le 3 juin 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-5421

Requérante: Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Matthieu Tanner Architecte Sàrl, rue Jacques-René Fiechter 13, 2613 Villeret. Emplacement: parcelles Nos 120 et 121, au lieudit: «rue du Stand 1», commune de Sonvilier. Projet: aménagement de 3 places de stationnement le long de la rue des Sociétés.

Dimensions: selon plans déposés. **Construction:** selon plans déposés.

Zone: centre Village.

Zone de protection: périmètre de protection des sites.

Recensement arch.: ensemble bâti A. Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2021-7639

Requérante: A & M Immobilien AG, par Jean-Pierre Senn, Oberneuhofstrasse 12, 6340 Baar. Auteur du projet: KWSA – Architectes HES-SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray. Emplacement: parcelles N°s 2430, 2431, 2432, 2433 et 3201, au lieu-dit: «rue de la Gare 28», commune de Tramelan.

Projet: démolition d'une villa et de divers éléments d'aménagements extérieurs, construction d'un immeuble comprenant une crèche au niveau inférieur et 15 appartements adaptés, création de 18 places de stationnement et réaménagement des abords avec mise en place d'aménagements spéciaux contre les crues. Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Dérogations: art. 80 LR, 54c al. 3 OC, 213 al. 4 et A151 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE, DU SPORT ET DES AFFAIRES MILITAIRES DU CANTON DE BERNE (OSSM) AGENCE JURA BERNOIS, 2520 LA NEUVEVILLE

Inscription militaire de la classe d'âge 2005

Les conscrits suisses de la classe d'âge 2005 seront intégrés dans les contrôles militaires cette année.

Tous les conscrits qui n'ont pas encore reçu de lettre «recensement et informations» concernant leur inscription dans les contrôles militaires sont invités à prendre contact avec l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne, Agence Jura bernois, rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville (e-mail: jurabernois.ossm@be.ch, téléphone: 031 635 49 50).

Le Chef de l'unité affaires militaires / suppl cdt ar BE Romain Sunier